

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

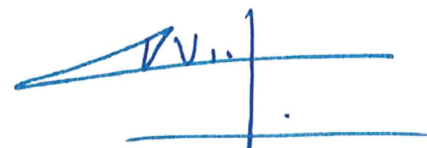
**Relevé de délibérations**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025, a approuvé les délibérations suivantes :

- Délibération n° 2025-05-15-1 : PV du Conseil d'administration du 13 mars 2025
- Délibération n° 2025-05-15-3 : Note d'orientation stratégique (CTI)
- Délibération n° 2025-05-15-4 : Rapport d'auto-évaluation HCERES
- Délibération n° 2025-05-15-5.1 : Prise en charge des frais de déplacement
- Délibération n° 2025-05-15-5.3 : Tarifs
- Délibération n° 2025-05-15-6.1 : Critères d'exonération des droits d'inscription 2025-2026
- Délibération n° 2025-05-15-6.2 : Bilan CVEC 2024
- Délibération n° 2025-05-15-7.1 : Ouverture Bachelor MTI
- Délibération n° 2025-05-15-8.1 : Actualisation du RIFSEEP
- Délibération n° 2025-05-15-8.2 : Mise en place de contrats à durée déterminée sur des fonctions d'enseignement et de recherche en application de l'article L954-3 du code de l'éducation
- Délibération n° 2025-05-15-8.3 : Composante fonctionnelle C2 du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs (RIPEC) à compter du 1er avril 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 1**

**Procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 mars 2025**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 13 mars 2025,  
Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,  
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

---

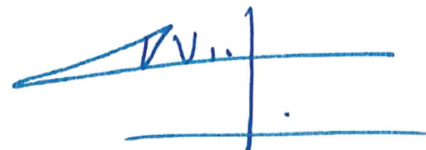
Approuve le compte rendu du Conseil d'Administration en date du 13 mars 2025 figurant en annexe.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 26
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 00

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



# Conseil d'administration INSA Lyon

**JEUDI 13 MARS 2025**

**Projet de procès-verbal**

Présents	Etablissement	Excusés
Personnalités extérieures		
	Métropole	Cédric VAN STYVENDAEL Pouvoir à Christian NIBOUREL
Christian NIBOUREL	MEDEF	
Jean GUENARD	Fondation	
Daniel LOUIS ANDRE	Alumni	
Carine BERNY	CPME	
Philippe MALAVAL	CCI	
Bruno FIGADERE	CNRS	
	AURA	Karine LUCAS Pouvoir à Daniel LOUIS ANDRE
Isabelle ROUSSEAU	CFDT	
Léa MAURICE	CGT	Pouvoir à Eveline MANNA à partir de 16 heures 30
INSA – Collège A		
Patrice CHANTRENNE SGEN-CFDT et sympathisants	INSA	
	INSA	Isabelle DELTON (SGEN-CFDT) Pouvoir à Véronique SANVOISIN
Sébastien PRUVOST, Ensemble pour l'INSA, ses élèves, et son personnel	INSA	
Valérie KAFTANDJIAN, FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
INSA Collège B		

Nicolas MARY, SGEN-CFDT et sympathisants	INSA	
Lionel MOREL FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
Philippe GUY FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
Eveline MANNA, Penser et agir ensemble	INSA	
INSA – Collège BIATSS		
	INSA	Eric BENHAMOU Indépendants Pouvoir à Heidi BADAOU
Heidi BADAOU Indépendants	INSA	
Véronique SANVOISIN SGN-CFDT et sympathisants	INSA	
Pierre FERRIER Penser et agir ensemble	INSA	
INSA – Collège étudiants titulaire		
Helena GARRY Arc en ciel	3GE	
David LONCLE Arc en ciel	3GEN	
Flavien BRIEL Responsabiliste	3GEN	
INSA – Collège étudiants suppléants		
Timéo BOISSIER Responsabiliste	2FIMI	
Membres de droit		
Frédéric FOTIADU Directeur	INSA	
Lyasid HAMMOUD DGS	INSA	
Miguel ORTIZ Agent comptable	INSA	
Arianne CLEMENT	Rectorat	
Mohamed AIT OULALLA Directeur des affaires juridiques	INSA	

Personnalités qualifiées		
	EDF	Cécile LAUGIER Pouvoir à Jean GUENARD
Morgane GUILLAS	Agriculture urbaine	
Invités		
Isabelle LAURENT	Directrice des Affaires financières	
Nicolas FREUD	Directeur de la transformation socio-écologique	
Damien FABRÈGUE	Directeur des relations internationales	
Benjamin PIERRE	Commissaire aux comptes	
Philippe GATTA	Commissaire aux comptes	
Clémence ABRY-DURAND	IGB - Chargée de mission égalité de genre	
Eliane ROUPIE	DRH chargée de la QVT	
Marie-Christine BAIETTO	Directrice de la recherche et de la valorisation	
Christophe FESSART	Délégué à la protection des données (DPO)	
Catherine VERDU	Directrice de la vie étudiante	
Fabien AGNERAY	Trésorier de l'association sportive	

## Ordre du jour

I.	Compte rendu du Conseil d'Administration du 12/12/2024 .....	2
II.	Point d'actualité du Directeur .....	2
1.	La commission des titres d'ingénieurs .....	2
2.	Relations institutionnelles.....	2
3.	Partenariats académiques.....	2
4.	Actualités du Groupe INSA.....	2
5.	Le Collège Ingénierie .....	3
6.	Relations internationales .....	3
7.	Relations entreprises .....	3
8.	Entrepreneuriat.....	3
9.	Evénements.....	4
10.	Vie de campus.....	4
11.	L'INSA Lyon dans la presse.....	4
III.	Projet CHINE/Institut Franco-Chinois.....	4
IV.	Point d'avancement sur l'élaboration du schéma directeur DDRSE .....	5
V.	Finances/Comptabilité .....	6
2.	Sortie d'inventaire.....	6
1.	Compte financier 2024.....	7
3.	Admission en non valeur .....	8
4.	Tarifs.....	8
VI.	Ressources humaines.....	8
1.	Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2025-2027 .....	8
2.	Primes ERC .....	10
VII.	Recherche .....	10
1.	Approbation projet d'investissement et plan de financement prévisionnel du projet FEDER ARA009547 COMP-ISOHP - Plateforme Régionale de Consolidation/Frittage Non Conventionnel Hautes Pressions.....	10
VIII.	Vie de l'Etablissement.....	11
1.	Politique RGPD .....	11
3.	Subvention de l'association sportive .....	12
2.	Domiciliation de l'association EUROAVIA LYS .....	12
3.	Tableaux récapitulatifs des conventions du : 26/11/24 au 24/02/25 .....	12
	Questions diverses .....	12

*La séance est ouverte à 13 heures 30, sous la présidence de Christian NIBOUREL qui dresse la liste des pouvoirs.*

Christian NIBOUREL souhaite la bienvenue aux étudiants nouvellement élus.

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du 12/12/2024**

Valérie KAFTANDJIAN indique qu'il y a une erreur récurrente sur son affiliation, car l'erreur est sur le chevalier.

*Le Compte rendu du Conseil d'administration du 12 décembre 2024 est approuvé avec 22 pour et 5 abstentions.*

## **Point d'actualité du Directeur**

### **La commission des titres d'ingénieurs**

Frédéric FOTIADU indique que la commission des titres d'ingénieurs (CTI) a rendu le 11 mars 2025 un avis favorable pour accréditation du Bachelor en sciences et ingénierie (BSI), mutations technologiques et industrielles, spécialité plasturgie et écologie industrielle. Des demandes d'accréditation en cours pour deux autres spécialités : « infrastructures des réseaux électriques » et « écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation ».

### **Relations institutionnelles**

L'INSA a participé les 17 et 18 février 2025 à la mission de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles concernant la stratégie de la nouvelle Commission européenne en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Le Directeur a également rencontré le 14 février 2025 François GERMINET, conseiller spécial du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour échanger sur différents sujets.

Enfin, l'INSA a rencontré le 14 février 2025 toujours la gouvernance de la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) du Rhône qui est par ailleurs représentée au sein du conseil d'administration de l'INSA.

### **Partenariats académiques**

L'INSA a rencontré le 25 février 2025 Lionel SITZ et Mark SMITH, respectivement Directeur du Programme Grande Ecole et Doyen des Programmes de l'EM Lyon business school dans le cadre d'un projet de construction des parcours de formation pouvant aller jusqu'au double diplôme.

Marie-Christine CHALUS, Directrice de l'IAE Lyon school of management a rendu visite à l'INSA le 24 février pour renforcer et développer des coopérations en matière de formation, d'entrepreneuriat, d'intrapreneuriat et autour de l'héritage de Gaston Berger.

### **Actualités du Groupe INSA**

Le rapport diversité 2024 de l'INSA vient d'être publié. Il s'agit d'une première édition.

L'INSA a rencontré le 6 février 2025 Chloë VIDAL, adjointe à la Ville de Lyon en charge des universités, de la recherche et des coopérations, pour aborder le sujet des coopérations européennes.

La finale de la 3<sup>e</sup> édition du concours d'éloquence de la fondation du Groupe INSA a eu lieu le 30 janvier, sur le thème de l'intelligence artificielle. La gagnante était une étudiante de l'INSA Rouen.

Le jury de France 2030 a fait connaître le 23 janvier 2025 son intérêt pour le projet AMI CMA « Horizon INSA », mais avec une demande de révision.

Un rapport de l'Assemblée nationale du 22 janvier 2025 cite l'INSA Martinique Caraïbe en exemple.

### **Le Collège Ingénierie**

L'INSA coorganise la journée de l'Ingénierie qui se déroulera le 15 avril 2025 à l'Hôtel de Région de Lyon.

Un dîner a été organisé le 20 février 2025 avec Catherine STARON, Vice-présidente en charge de l'enseignement et de la recherche à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, afin de dresser un bilan d'étape sur le partenariat dans le cadre du Plan Région des Ingénieurs et Techniciens.

Le comité d'évaluation de France 2030 a rendu le 13 février un avis négatif sur le projet AMI CMA - « Nouveaux Dispositifs de Formation pour les métiers de l'Industrie ». L'INSA est cependant autorisé à déposer un nouveau dossier, qui portera plus spécifiquement sur l'année pré-bachelor et le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

### **Relations internationales**

Le lancement officiel de la filiale de valorisation et de la fondation de l'université de Nouakchott a eu lieu le 27 février.

Un accord-cadre sur la mobilité étudiante a été signé le 19 février 2025 avec l'Université des sciences et technologies de Hanoi (USTH).

L'INSA a accueilli le 3 février 2025 une délégation de l'Université du Tohoku, lauréate en 2024 de l'appel à projets « University for International Research Excellence » lancé par le Ministère japonais des Sciences et Technologies.

### **Relations entreprises**

L'INSA était présente au salon Global industrie du 11 au 14 mars 2025 à Eurexpo Lyon.

Une séance de travail a été organisée le 23 janvier 2025 avec BioMérieux dans la perspective du renouvellement du partenariat dans le cadre de la Fondation INSA Lyon.

### **Entrepreneuriat**

Une centaine d'élèves ont participé à la première édition de la soirée de l'entrepreneuriat.

La cérémonie de remise des prix du concours d'innovation EDF Pulse s'est tenue le 10 février. Gaël SEBALD a reçu le Prix Recherche 2025 pour ses travaux sur des solutions de réfrigération alternatives basées sur les polymères élasto-caloriques.

Une délégation du CNRS ingénierie a visité le site de Lyon-Saint-Etienne le 5 février 2025.

L'unité d'appui à la recherche UTOPII (Unité transdisciplinaire d'orientation et de prospective des impacts environnementaux de la recherche en Ingénierie) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier, dans le but de :

- faire émerger de nouvelles approches d'évaluation environnementale multicritères et systémiques des projets de recherche ;
- développer des services de formation et d'appui à l'auto-évaluation de projets ;
- diffuser les bonnes pratiques.



## Evénements

La journée découverte de l'INSA Lyon du 8 février a réuni 5 300 participantes et participants sur le campus et à distance et mobilisé 150 personnels et 300 élèves.

L'INSA a accueilli le colloque annuel de la Commission des Titres d'ingénieur les 3 et 4 février 2025.

## Vie de campus

Le concours d'éloquence INS'AVENIR s'est déroulé le 20 février 2025.

La conférence théâtralisée « Pôle Nord » a été présentée les 10 et 11 février 2025.

Un webinaire a été organisé le 28 janvier avec les parents d'élèves. 600 personnes s'y sont connectées.

## L'INSA Lyon dans la presse

L'INSA a fait l'objet d'articles notamment dans la *Tribune dimanche*, *l'Express*, *The conversation* et *le Monde*.

## Projet CHINE/Institut Franco-Chinois

Christian NIBOUREL rappelle qu'il était prévu de soumettre à l'avis du CA le texte de l'accord qui a été communiqué aux membres.

Un avis défavorable du haut fonctionnaire à la défense et la sécurité (HFDS) a été reçu, notamment sur le volet recherche de l'accord. Le ministère de la Recherche recommande donc de scinder ce projet en deux volets, l'un concernant la recherche et l'autre concernant la coopération entre les deux organismes. Il apparaît donc nécessaire de revoir le projet.

Damien FABRÈGUE présente les étapes antérieures du projet.

Véronique SANVOISIN demande ce qui posait problème.

Damien FABRÈGUE précise que l'accord n'était pas assez précis ni cadré en matière de recherche. La commission recherche du Groupe a donc travaillé sur le sujet pour identifier des thématiques de recherche plus précises. A ce jour, l'INSA attend un second avis du HFDS, ainsi que des recommandations plus précises. Dans cette attente, le vote du conseil d'administration doit être reporté. Ce contretemps n'a pas éteint la volonté des Chinois de continuer à travailler avec le Groupe INSA.

Valérie KAFTANDJIAN demande si les recommandations du HFDS peuvent être transmises aux élus.

Frédéric FOTIADU répond que l'avis du HFDS est confidentiel.

Damien FABRÈGUE indique qu'un des points à préciser concernait la longueur des missions d'enseignement.

Morgane GUILLAS demande à quelle date l'avis est reporté.

Frédéric FOTIADU répond qu'il sera rendu probablement en juillet.

Philippe GUY demande combien de personnes seront envoyées en Chine.

Damien FABRÈGUE indique que cela représente une centaine d'équivalents temps plein (ETP), pour le Groupe, soit environ 20 ETP pour l'INSA Lyon.

Véronique SANVOISIN demande qui sera garant du modèle pédagogique.

Damien FABRÈGUE souligne qu'il n'est pas possible de transposer intégralement le modèle INSA à l'étranger. Il s'agira nécessairement d'une hybridation. Plusieurs délégations de différentes INSA se sont néanmoins déjà déplacées en Chine. En termes de garanties concernant le respect du modèle : la proportion de cours consacrés aux humanités a été inscrite dans l'accord, le ratio professeur/étudiants est le même que pour l'INSA de Lyon (12 étudiants par enseignant) et le modèle de l'alternance entre cours pratiques et cours magistraux a été sauvegardé.

Philippe GUY note qu'il serait bien de préciser quels sont les standards et les valeurs de l'INSA en annexe.

Damien FABRÈGUE précise que les standards sont imposés par la CTI pour disposer de l'accréditation et il en va de même côté chinois. Il ne s'agit donc pas de valeur, mais de critères très concrets. En termes d'excellence académique, le diplôme de l'université de Beihang est l'une des plus reconnues en Chine.

Lionel MOREL demande s'il serait possible d'obtenir une réponse écrite de la Direction relativement à la controverse qui a été soulevée à ce sujet.

Frédéric FOTIADU indique qu'un document de trente pages a été rédigé, mais qu'il sera mis à jour à la suite de la révision du projet d'accord.

Flavien BRIEL demande si les partenaires actuels de l'INSA pourraient avoir des problèmes, sur le plan international, du fait de cette alliance de l'INSA avec une université en Chine.

Frédéric FOTIADU convient que Beihang est considérée par certains comme une université à « risque », sachant que beaucoup d'entreprises aéronautiques ont des partenariats avec cette université, qui est l'une des plus grandes universités de technologies en Asie.

Damien FABRÈGUE précise que nos partenaires internationaux ont pour la plupart pris connaissance de ce projet mais qu'aucun pays, même en tension avec la Chine, n'a émis de retour négatif.

Véronique SANVOISIN indique que l'école Centrale avait été contactée par Beihang, mais avait refusé, ce qui devrait interpeller l'INSA.

Frédéric FOTIADU précise que Centrale étant déjà implantée à Chine, elle n'avait pas souhaité se déplacer de Pékin vers Beihang.

## **Point d'avancement sur l'élaboration du schéma directeur DDRSE**

Nicolas FREUD rappelle qu'un point sur les travaux de l'assemblée a déjà présenté le 12 décembre 2024. Le mandat de l'assemblée a été honoré. Ses 108 propositions ont été restituées publiquement, après avoir été présentées aux instances compétentes. L'équipe de direction a ensuite travaillé sur ces différentes propositions pendant deux années pleines en vue de les utiliser comme matière première pour l'élaboration du schéma directeur. Les choix de la direction ont été présentés en retour à l'assemblée le 20 février. Un travail de priorisation de ces propositions a également été réalisé.

Le schéma directeur du DDRS comporte 5 axes principaux, qui correspondent à ceux du label DDRS du ministère, à savoir :

- La stratégie et la gouvernance ;
- L'enseignement et la formation ;
- La recherche et l'innovation ;
- La réduction de l'impact environnemental ;
- La politique sociale et la qualité de vie au travail.

L'ambition de ce schéma pour 2030 consistera à distribuer les éléments du schéma directeur dans 5 nouveaux axes correspondant aux 5 grandes transitions que sont :

- la transition environnementale ;
- la transition économique ;
- la transition institutionnelle ;
- la transition sociale ;
- la transition numérique.

Philippe GUY demande quelles propositions ont été rejetées par l'équipe de direction.

Nicolas FREUD indique que, parmi les 108 propositions de l'assemblée, 79 ont été retenues telles quelles et 4 ont été rejetées. Les autres ont nécessité des reformulations majeures ou mineures. Ces données sont accessibles au travers du document fourni.

Morgane GUILLAS demande pourquoi le choix de ce modèle a été privilégié.

Nicolas FREUD répond que le travail avait déjà été réalisé pour l'obtention du label, il était donc plus simple et plus logique de repartir du travail déjà réalisé.

*Le calendrier des prochaines étapes du projet est affiché à l'écran.*

Le CA sera amené à rendre un avis sur le schéma directeur DDRSE le 15 mai et sur la stratégie réactualisée lors du CA d'octobre.

Eveline MANNA demande où se trouve le document présentant les 108 propositions.

Christian NIBOUREL répond que le document sera transmis à l'issue de la séance.

Morgane GUILLAS demande si le document sera accessible aux externes.

Christian NIBOUREL note la question.

Frédéric FOTIADU salue la qualité du travail réalisé par l'assemblée et par Nicolas FREUD.

## **Finances/Comptabilité**

### **1. Sortie d'inventaire**

Miguel ORTIZ présente la sortie d'inventaire. 164 000 euros d'équipements, plus 41 292 euros pour l'interINSA, ne sont plus utilisés ou sont obsolètes et peuvent être sortis de l'inventaire.

Morgane GUILLAS demande s'il serait possible d'avoir des données comparatives avec les années précédentes.

Miguel ORTIZ précise que l'année précédente 55 millions d'euros de matériel ont été sortis de l'inventaire. Il est difficile de comparer une année sur l'autre, car la vie du matériel est très fluctuante, mais des données de comparaisons pourront néanmoins être proposées les prochaines fois.

*Les corrections ayant impacté le report à nouveau sont affichées à l'écran.*

La trésorerie n'évolue pas. Seul le besoin en fonds de roulement est légèrement modifié (23 806 550 euros au lieu de 23 296 650 euros).

*La sortie d'inventaire recueille un avis favorable à l'unanimité.*

## **2. Compte financier 2024**

Isabelle LAURENT propose d'en venir à l'exercice 2024. Les recettes 2024 de l'INSA s'élèvent à 144,8 millions d'euros et les dépenses à 148,1 millions d'euros. Les taux d'exécution sont assez corrects et en amélioration tant sur les dépenses de personnel, que de fonctionnement et d'investissement.

Christian NIBOUREL remarque qu'il faut encore progresser dans le domaine de la déprogrammation.

Isabelle LAURENT indique que les principaux postes de recette sont l'hébergement et la restauration. Ces recettes sont toutefois à la baisse en 2024 du fait que la rentrée a été retardée de 2 semaines.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 100 000 euros par rapport à 2023. La hausse du point d'indice a en effet été compensée par la baisse du coût de l'énergie qui a permis une diminution de plus de 2 millions d'euros des dépenses.

En conclusion, le résultat 2024 de l'Etablissement est excédentaire de 6,4 millions d'euros.

Miguel ORTIZ établit une comparaison avec l'exercice 2023.

Isabelle LAURENT présente les recettes et dépenses d'investissement. La capacité d'autofinancement de l'Etablissement a augmenté en 2024, avec un fonds de roulement de 28,4 millions d'euros, dont 16,6 millions d'euros effectivement disponibles.

Miguel ORTIZ présente le détail du fonds de roulement disponible et non disponible. Le fonds de roulement mobilisable permettrait de fonctionner sans autres revenus pendant 43 jours, ce qui est satisfaisant.

*Le détail du besoin en fonds de roulement est projeté à l'écran.*

Isabelle LAURENT indique que le niveau de trésorerie s'élève à 36,8 millions d'euros, ce qui représente une couverture de 96 jours. Les ratios d'analyse financière sont ainsi tous au vert.

Philippe GATTA (commissaire aux comptes) rappelle que les commissaires aux comptes interviennent en binôme plusieurs fois par an pour vérifier et garantir la conformité des données financière. La dernière étape est la clôture des comptes au 31 décembre, qui donne lieu à une réunion avec la Direction puis à une présentation pour avis au Conseil d'administration avant présentation des comptes consolidés avant le 30 juin.

La qualité du processus de clôture, qui est le fruit d'une collaboration de l'ensemble des services, mérite d'être saluée.

Enfin, les commissaires aux comptes sont des experts indépendants, dont la mission consiste à apporter une assurance raisonnable que les comptes ne présentent pas d'anomalie significative.

Benjamin PIERRE (commissaire aux comptes) confirme que la clôture des comptes était de très bonne qualité. Il s'agit d'une certification sans réserve. Les commissaires aux comptes émettent tout de même une observation concernant les corrections d'erreur.

Philippe GATTA précise que les commissaires aux comptes ne valident pas l'exécution budgétaire, mais seulement les données de la comptabilité générale.

*Le compte financier 2024 recueille un avis favorable à l'unanimité.*

*L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.*

### **3. Admission en non valeur**

Miguel ORTIZ présente les admissions en non valeur qui s'élèvent à 21 900 euros. Certaines dettes concernent des étudiants internationaux qui ont quitté le territoire. D'autres concernent des entreprises hébergées dans les locaux de l'INSA et qui sont en liquidation judiciaire.

Frédéric FOTIADU précise que les entreprises hébergées ont généralement un lien étroit avec les laboratoires de recherche. Il s'agit souvent des starts up développées au sein des laboratoires.

Mohamed AIT OULALLA explique qu'une légère modification a été apportée à la suite d'un contrôle de légalité. Désormais les admissions en non valeur deviennent une compétence du CA sur avis du comptable.

*Les admissions en non valeur présentées recueillent un avis favorable à l'unanimité*

### **Tarifs**

Lyasid HAMMOUD indique qu'il est proposé au conseil d'administration d'approuver les nouveaux tarifs liés :

- aux résidences suite à la révision des loyers ;
- à l'utilisation des équipements de la plateforme d'imagerie PILOT.

Léa MAURICE remarque que certains tarifs sont à la baisse. Comment l'expliquer ?

Frédéric FOTIADU confirme que les tarifs ont été harmonisés par souci d'équité.

*La révision des tarifs recueille 5 voix contre, 4 abstentions et 19 avis favorables.*

*La séance est interrompue de 15 heures 45 à 15 heures 55.*

## **Ressources humaines**

### **Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2025-2027**

Frédéric FOTIADU rappelle que le CA avait voté en juillet 2023 un schéma directeur. Il est question aujourd'hui d'un plan d'action visant à franchir une étape importante dans la mise en œuvre du schéma directeur dans le cadre de la transition sociétale.

Clémence ABRY-DURAND rappelle que ce plan d'action s'inscrit dans le schéma directeur sur l'égalité de genre dont la construction a été élaborée en deux étapes. La première étape était celle de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, qui a donné lieu à un premier plan d'action, lequel devait être renouvelé en mars 2025 au plus tard.

Eliane ROUPIE présente le rétroplanning du PAE pour 2025-2027 jusqu'à ce jour. De nombreux agents de l'INSA ont contribué à l'élaboration de ce plan qui a été présenté successivement à l'équipe de Direction, au CSA et maintenant au CA.

Clémence ABRY-DURAND présente les deux axes rendus obligatoires par la loi :

- l'axe 1 consiste à garantir l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes ;

- l'axe 2 concerne la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Il n'est pas possible de présenter chaque action en détail dans le cadre de la présente réunion, mais les différentes dimensions du plan d'action concernant, pour l'axe 1 :

- les écarts de rémunération, qui sont multifactoriels et nécessitent d'être analysés en profondeur.
- l'égal accès aux corps, grades et fonctions, qui passe par de la sensibilisation et de la lutte contre les stéréotypes ;
- l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle, qui nécessite de réguler les horaires de travail, favoriser la QVT en télétravail informer et soutenir les parents et un soutien aux proches aidants ;
- la santé des femmes, qui suppose d'intégrer la notion de genre dans l'approche santé au travail (congé menstruel, flexibilité du travail, congés PMA).

Heidi BADAoui demande comment il est possible de constater des écarts de rémunération sachant qu'il existe des grilles de rémunération pour les agents de l'INSA.

Clémence ABRY-DURAND précise qu'il peut exister des disparités autour du temps de travail, notamment en termes d'accès aux heures complémentaires, notamment. Il existe aussi des disparités d'accès à différents métiers.

Le deuxième axe comporte une seule dimension qui consiste à améliorer la prévention pour libérer la parole, afin de mieux identifier les cas de discrimination et de violence.

Jean GUENARD demande si ce plan s'applique bien à l'ensemble des personnes présentes à l'INSA et non uniquement au personnel

Clémence ABRY-DURAND précise que certaines actions sont ciblées sur le personnel, mais que d'autres sont plus larges.

Eveline MANNA remarque que la dimension d'égal accès aux corps, grades et fonctions prévoit de lutter contre les biais de recrutement lors des entretiens, mais il faudrait aussi pouvoir former les enseignants aux biais concernant le recrutement des étudiants.

Clémence ABRY-DURAND précise que les actions prévues ici concernent le personnel, mais que l'axe 4 du schéma directeur prévoit des actions à destination des étudiants.

Lionel MOREL demande ce qu'il en est de l'évolution de carrière, sachant que les évaluateurs ne sont pas du tout formés aux problématiques que peut poser par exemple la maternité.

Clémence ABRY-DURAND convient qu'il s'agit d'une bonne remarque.

Eveline MANNA remarque qu'il faudrait également former les enseignants à la détection de signaux faibles concernant la discrimination et les VSS.

Patrice CHANTRENNE souligne que, même si les personnes ne sont pas spécifiquement formées, elles sont suffisamment bien sensibilisées pour que l'égalité ait nettement progressé depuis 5 ans.

Léa MAURICE estime que ce plan n'est pas suffisamment ambitieux. Il faut bien distinguer l'intention du réalisé, surtout compte tenu du fait que les discours masculinistes regagnent du terrain actuellement.

Par ailleurs, le bilan du plan d'action précédent n'a pas été communiqué, ce qui est dommage, car le volet acculturation est absolument primordial, tant pour les étudiants que pour le personnel.

Christian NIBOUREL propose d'envoyer le document. Un suivi régulier de ce plan sera réalisé au niveau du CA.

Isabelle ROUSSEAU demande si un comité de suivi a été nommé sur ce sujet.

Clémence ABRY-DURAND le confirme. Il existe également un copil et une présentation annuelle sera assurée dans les instances à partir de cette année.

Véronique SANVOISIN précise que le CSA a rendu un avis favorable à l'unanimité le 13 février 2025.

*Le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2025-2027 recueille un avis favorable avec une voix contre, une abstention et 26 avis favorables.*

### **Primes ERC**

Lyasid HAMMOUD explique que contrairement à ce qui avait été annoncé, le conseil d'administration a déjà approuvé au dernier CA de décembre la mise en place d'un dispositif d'intéressement pour les lauréats de bourses ERC.

Mohamed AIT OULALLA explique que le Conseil d'administration de l'INSA Lyon rend ses délibérations et avis à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Avec 12 voix pour, 2 voix contre et 12 abstentions, le dispositif portant sur les primes ERC a donc été approuvé par le dernier CA réuni le 12 décembre 2024.

## **Recherche**

### **Approbation projet d'investissement et plan de financement prévisionnel du projet FEDER ARA009547 COMP-ISOHP - Plateforme Régionale de Consolidation/Frittage Non Conventionnel Hautes Pressions**

Marie-Christine BAIETTO explique que le projet doit passer devant le conseil scientifique puis devant le CA. L'équipement demandé par le projet MATEIS dans le cadre du projet FEDER s'élève à 1 670 000 euros avec une demande cofinancement de 570 000 euros. Ces équipements viennent en complémentarité avec des équipements déjà hébergés à MATEIS. Cette plateforme est complètement novatrice au niveau national et permettra d'aller chercher des coopérations nationales ou internationales.

*L'argumentaire du conseil scientifique est affiché à l'écran.*

Le conseil scientifique a rendu un avis favorable à l'unanimité le 20 février 2025.

David LONCLE demande en quoi ce type d'équipement peut être qualifié de frugal.

Marie-Christine BAIETTO précise qu'il l'est comparativement à d'autres équipements de frittage.

David LONCLE demande s'il ne faut pas s'attendre à un effet rebond.

Frédéric FOTIADU remarque que la recherche ne peut anticiper les conséquences éventuelles de ses productions. L'INSA n'est pas instrumentée pour répondre à cette question.

David LONCLE se range à l'avis des organismes qui affirment que la très haute technologie n'est pas nécessaire pour le futur et votera donc contre.

*Le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel du projet FEDER ARA009547 COMP-ISOHP recueillent un avis favorable avec 3 voix contre, 6 abstentions et 19 voix pour.*

### Politique RGPD

Christophe FESSART, délégué à la protection des données, rappelle que la législation sur la protection des données a deux composantes : la loi informatique et liberté de 1978 et le RGPD de 2016. La grille de maturité du RGPD présente les éléments qui permettent d'être conforme à la législation. En cas de non-conformité, des sanctions peuvent être appliquées. La dernière nouveauté concerne l'IA Act.

Une politique interne permet de documenter et de structurer la gouvernance de la conformité, de répondre aux exigences d'*accountability* imposées par le RGPD, d'être aligné avec les recommandations de la CNIL et de définir les rôles et responsabilités des acteurs.

Le seul texte contraignant actuellement sur la sécurité du système d'information est le RGPD, mais les exigences vont augmenter dans un contexte de croissance des cyberattaques.

Les principes clés de la législation sont la licéité, la loyauté et la transparence, la minimisation et l'exactitude des données, la sécurité et la confidentialité, la limitation de la conservation et l'évaluation régulière de la conformité.

Les 7 exigences requises pour la conformité sont la gouvernance des données, le registre des traitements, la transparence et les droits des personnes, la protection dès la conception, l'analyse d'impact sur la protection des données (AIDP), la gestion des violations et notifications à la CNIL dans les 72 heures ainsi que l'encadrement des sous-traitants.

En adoptant cette politique, l'INSA se conforme aux obligations du RGPD, respecte les recommandations la CNIL et pose la première pierre d'un dispositif complet de conformité RGPD.

Christian NIBOUREL souligne qu'il s'agit de protéger l'organisation et les personnes qui interagissent avec elle.

Philippe GUY remarque que par le passé un enseignant en physique pouvait accéder aux notes des élèves dans d'autres disciplines, ce qui n'est plus le cas au nom du RGPD. Or cela permettait de souder l'équipe pédagogique. Un tel cloisonnement est-il réellement nécessaire ?

Christophe FESSART répond que la notion d'habilitation est également essentielle et indique se tenir à disposition pour examiner ce sujet.

Eveline MANNA confirme que certains outils, comme PEGASE, n'ayant pas été conçus en concertation avec les agents ne sont pas adaptés et obligent les enseignants à perdre beaucoup de temps à rechercher les informations.

Christophe FESSART précise que dans l'absolu du point de vue du RGPD cela ne devrait pas poser de problème.

Philippe GUY ajoute que le comble, avec PEGASE, est qu'un enseignant n'a même plus accès aux notes qu'il a lui-même rentrées.

Christian NIBOUREL convient qu'il s'agit d'une bonne remarque. Il faut échanger sur ce sujet avec Christophe FESSART pour régler ce problème.

Lionel MOREL ajoute qu'il est parfois compliqué de connaître les rôles et responsabilités de chacun en cas de collaboration avec, par exemple, le CNRS.

Christophe FESSART répond qu'il ne faut pas hésiter à lui poser directement la question.



Morgane GUILLAS demande si l'INSA possède une charte d'utilisation de l'IA, tant en termes de protection des données que de protection de l'environnement.

Frédéric FOTIADU confirme qu'un travail est en cours, d'une part sur la dimension éthique de l'IA et d'autre part sur la dimension pédagogique.

Christophe FESSART précise que l'IA Act date seulement du 12 juillet. L'INSA n'est donc pas en retard sur ce point.

*La politique de l'Établissement concernant le RGPD recueille un avis favorable à l'unanimité.*

### **3. Subvention de l'association sportive**

Florian AGNERAY, trésorier de l'AS, rappelle que la pratique sportive est compétitive, ce qui génère des frais. L'AS de l'INSA est la première AS de grande école de France et aimerait le rester. Elle comporte beaucoup de licenciés, ce qui représente un coût, surtout en cette période d'inflation.

*Le bilan financier 2023-2024 est projeté à l'écran.*

Véronique SANVOISIN remarque que la CVEC avait accordé un budget de 50 000 euros l'année dernière.

Florian AGNERAY le confirme. Cette année l'AS aimerait obtenir un budget 55 000 euros pour couvrir l'augmentation des frais. Les compétitions sont en effet de plus en plus nombreuses et les médaillés de l'INSA aussi. La demande est un peu plus élevée que l'année dernière.

Lyasid HAMMOUD précise que la commission CVEC a voté pour ce montant de subvention le 30 janvier 2025.

*La subvention de l'association sportive recueille un avis favorable avec 1 abstention et 26 voix pour.*

### **2. Domiciliation de l'association EUROAVIA LYS**

Catherine VERDU, directrice de la vie étudiante, explique que l'association fait partie d'un réseau international et a été créée avant de demander sa domiciliation à l'INSA Lyon. Elle a pour objet la mise en relation d'étudiants internationaux avec des professionnels de l'aéronautique.

Le conseil des études a rendu un avis favorable le 27 février 2025.

*La domiciliation de l'association EUROAVIA LYS recueille un avis favorable avec 1 abstention et 26 voix pour.*

### **Tableaux récapitulatifs des conventions du : 26/11/24 au 24/02/25**

*Le tableau a été communiqué dans les documents du présent CA.*

Philippe GUY demande une révision de la délibération portant délégation du Conseil d'administration au Directeur.

Lyasid HAMMOUD précise que le travail d'actualisation est en cours et qu'une nouvelle version sera présentée et soumise à l'approbation du Conseil d'administration prochainement.

## **Questions diverses**

Christian NIBOUREL indique deux questions ont été transmises par le FSU-SNESUP. Le Directeur a déjà répondu par ailleurs à la première question qui concernait l'invitation des personnalités politique sur le Campus.

Philippe GUY précise que la procédure manque de clarté, ce qui a donné lieu à un malentendu. Le refus d'autorisation a été vécu comme une atteinte à la liberté d'expression. Une clarification de la procédure serait bienvenue.

Frédéric FOTIADU convient que la procédure peut être précisée et qu'une note sera rédigée à cet effet. Il faut savoir notamment que l'invitation de personnalités politiques est soumise à déclaration en Préfecture pour une évaluation du risque.

Concernant la deuxième question, Philippe GUY rappelle que le contexte international est inquiétant pour la recherche. Beaucoup de mots sont bannis aux Etats-Unis, comme les mots femmes, diversité, changement climatique, etc. Il faudra donc réfléchir aux valeurs que l'INSA doit porter dans les partenariats qu'elle doit nouer. Si un laboratoire américain sollicitait l'INSA, il faudrait décider s'il faut lui tendre la main ou au contraire le tenir à l'écart.

Frédéric FOTIADU répond que le sujet demande réflexion au niveau de la COMUE, afin d'apporter une réponse coordonnée. Le cas s'est déjà présenté avec la Hongrie. Le sujet n'est donc pas nouveau, mais prend une ampleur sans précédent du fait qu'il s'agit des Etats-Unis et que les annonces ont été très brutales. Un inventaire est en cours pour évaluer les capacités d'accueil de collègues américains qui souhaiteraient rejoindre l'Europe. Mais les membres du CA en seront informés très prochainement. Il s'agit réellement d'un sujet d'une actualité brûlante.

*Le prochain Conseil d'administration se tiendra le jeudi 15 mai 2025 de 13 heures 30 à 18 heures.*

*La séance est levée à 17 heures 40.*

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 3**

**Note d'orientation stratégique  
Dossier unique d'auto-évaluation de la commission des titres d'ingénieurs (CTI)**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,  
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,  
Vu l'avis du Conseil des études de l'INSA Lyon du 3 avril 2025

---

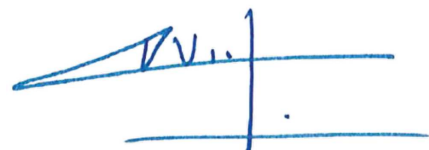
Approuve la note d'orientation stratégique formalisée dans le cadre du dossier unique d'auto-évaluation de la commission des titres d'ingénieurs (CTI).

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 17
<i>Nombre de voix contre</i>	: 08
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 01

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



## INSA Lyon - note d'orientation stratégique

Le projet stratégique Ambitions 2030, adopté par le Conseil d'Administration de l'école fin 2020, définit une trajectoire de transformation profonde de l'établissement autour de cinq grandes transitions : énergétique, environnementale, écologique ; sociale ; numérique ; économique ; institutionnelle. Après l'accès aux Responsabilités et Compétences Elargies en 2021, lui conférant une autonomie encore plus large et portant son budget consolidé à plus de 156 millions d'euros en 2024, cette stratégie s'est déclinée dans le contrat pluriannuel 2022-2026, signé avec le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 28 juin 2024. Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026, a permis de mettre l'accent sur des actions prioritaires afin d'accélérer les transformations systémiques de l'établissement face aux enjeux socio-écologiques. La communauté INSA Lyon est associée, de manière participative et contributive, au déploiement opérationnel de cette stratégie à travers les Groupes d'Animation des Transitions (GRANT), qui bénéficient, pour leurs travaux, du soutien d'un Comité de Suivi et d'Accompagnement (COSAC). Mobilisant plus d'une centaine de personnes (enseignants et chercheurs, personnels administratifs et techniques, élèves et diplômés, partenaires économiques et institutionnels), les GRANT sont chargés, chaque année, d'évaluer la trajectoire de l'établissement sur les objectifs fixés pour chaque transition et de formuler des préconisations sur les efforts à engager. Les chantiers prioritaires sont discutés en équipe de direction, avec la Direction de l'Aide au Pilotage et Amélioration Continue (DAPAC), dans le cadre de Revues de Direction Stratégique, afin de les doter des moyens nécessaires à leur mise en œuvre et les intégrer dans la campagne emplois et la construction du budget de l'année à venir.

### *Positionnement dans son environnement*

Fondé en 1957, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon est aujourd'hui la première école d'ingénieurs post-bac en France, comptant 6 000 étudiants, 1 100 ingénieurs diplômés et 1 400 personnels. Première formation demandée sur Parcoursup, elle reçoit chaque année plus de 18 000 candidatures pour seulement 690 places disponibles dans une promotion de 850 élèves en première année. Du fait de cette forte attractivité, l'INSA Lyon est une école parmi les plus sélectives, qui accueille les tout meilleurs bacheliers et bachelères. Restant attaché à la diversité territoriale et l'ouverture sociale de ses origines, l'INSA porte huit cordées de la réussite, couvrant 50 établissements en métropole et 60 dans les Départements et Régions d'Outre-Mer, et compte 26% de boursiers CROUS. Surtout, avec plus de 40% d'étudiantes, dont 44% en première année, l'INSA s'approche d'une parité de genre qui la distingue parmi les écoles d'ingénieurs françaises.

Implanté sur le campus de LyonTech la Doua, qu'il partage avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), et déployé sur 50 hectares, l'INSA dispose d'une soixantaine de bâtiments, représentant environ 220 000 m<sup>2</sup>. La coopération sur ce campus s'opère au travers du Service Interuniversitaire du Domaine de la Doua (SIDD), chargé de la gestion et de l'entretien des espaces extérieurs du campus (espaces verts, voiries, éclairage public), du Centre Inter-établissement pour les Services Réseaux (CISR), chargé de gérer l'infrastructure réseau mutualisée entre les établissements du campus de la Doua et du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), qui gère les installations sportives du campus (terrains de sport, piscine, salles et gymnases).

La vie de campus constitue une caractéristique fondamentale du modèle INSA. À la fois lieu d'apprentissage, de recherche scientifique et de vie étudiante, le campus comprend notamment onze résidences étudiantes, logeant plus de 3 000 élèves, deux pôles de restauration, servant plus de 700 000 repas par an, matin, midi et soir, 7 jours sur 7. Il héberge 106 associations étudiantes actives qui contribuent à son animation, à travers l'organisation de très nombreux événements artistiques, sportifs, professionnels, parmi lesquels les 24 Heures de l'INSA, premier festival étudiant de France, le salon de recrutement d'ingénieurs Forum Rhône Alpes, l'un des plus importants d'Europe, le Carnaval Solidaire, en lien avec la ville de Villeurbanne, ou encore la gestion de la Rotonde, une salle de spectacle de 400 places. La vie culturelle du campus, ouverte à l'ensemble des habitants du territoire, se décline également à travers un Festival Arts Sciences et Sociétés, organisé par le service culturel de l'INSA Lyon, de nombreux concerts, expositions ou résidences d'artistes.

Si l'INSA s'appuie sur le CROUS, en particulier pour l'attribution de bourses sur critères sociaux, il a développé des dispositifs spécifiques grâce à la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), les droits d'inscription différenciés pour les élèves internationaux et sa fondation. La politique de bourse

de l'établissement a ainsi été intégralement refondue pour la rentrée 2024 afin de pouvoir attribuer des aides complémentaires significatives aux élèves les plus fragiles, aussi bien nationaux qu'internationaux. L'école agit, depuis sa création, comme son propre opérateur concernant la vie étudiante pour les activités d'hébergement et de restauration. Il est cependant à noter que la restauration à tarif social proposée par l'INSA ne bénéficie pas jusqu'à aujourd'hui de financements dédiés du MESR, contrairement au CROUS, et est donc supporté par le budget de l'établissement.

L'opération Lyon Cité Campus, conduite entre 2016 et 2023 et le Plan de Relance, mené en 2022 et 2023, financés par l'Etat, ainsi que le CPER 2015-2020, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon, ont permis de réaliser 100 millions d'euros de rénovation du patrimoine bâti, en particulier pour en améliorer la performance énergétique, et de végétaliser largement le campus. Déjà desservi par deux lignes de tramway T1 et T4, les dessertes en mode doux continuent d'être développées, grâce à l'appui de la Métropole, avec le prolongement de la ligne T6 vers le sud et la création de la ligne T9 vers l'est, mais aussi la connexion à un réseau très dense de pistes cyclables, les Voies Lyonnaises.

Plus largement, l'INSA Lyon bénéficie d'un soutien constant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon, toutes deux représentées au Conseil d'Administration.

Le monde économique est également très présent au sein de l'instance de gouvernance, où siègent des représentants du MEDEF, de la CPME et de la CCI Lyon Métropole. L'INSA entretient, depuis son origine, des relations extrêmement privilégiées avec les entreprises locales et nationales afin de toujours mieux répondre à leurs besoins face aux évolutions des métiers et des compétences et, contribuer, par la recherche, à leur apporter des solutions à des enjeux d'innovation et de développement. La Direction du développement et des relations avec les entreprises, les instances et conseils de perfectionnement des départements de spécialités, la Fondation INSA Lyon, la filiale de valorisation INSAVALOR, jouent un rôle majeur dans l'animation de ce lien de grande proximité.

L'INSA Lyon se distingue également par une activité de recherche particulièrement intensive, développée au sein de 22 laboratoires, dont 14 unités mixtes, 6 unités propres et 2 laboratoires internationaux. Elle associe les organismes nationaux de recherche, CNRS, INRIA, INRAE, INSERM, mais aussi les principaux acteurs académiques du site, l'UCBL, l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et Centrale Lyon, comme cotutelles des UMR.

La stratégie scientifique de l'INSA s'inscrit dans la structuration de l'ingénierie à l'échelle du site, portée par le Collège d'Ingénierie Lyon Saint-Etienne. Fondée en novembre 2022, avec Centrale Lyon, l'ENTPE et Mines Saint-Étienne, cette alliance vise à créer et déployer de nouveaux dispositifs en matière de formation, de recherche, d'innovation, d'entrepreneuriat et de médiation scientifique pour répondre à trois enjeux sociétaux prioritaires : industrie et société décarbonées, économie circulaire et société numérique responsable. Elle bénéficie d'un soutien majeur de la Région, avec laquelle une convention a été signée en 2023 dans le cadre du Plan Région des Ingénieurs et Techniciens.

Le Collège d'Ingénierie s'inscrit pleinement dans la politique de site, coordonnée au sein de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Lyon Saint-Etienne.

### **Politique de site**

Dotée de nouveaux statuts de ComUE expérimentale depuis début 2024 et d'une nouvelle présidence depuis juin 2024, la Communauté d'Universités et d'Établissements Lyon Saint-Etienne a succédé à l'Université de Lyon, dont elle conserve le nom d'usage. Elle se voit confier les missions et les objets que ses membres jugent pertinent de réaliser à l'échelle de la coordination territoriale plutôt que dans chacun des établissements. Ainsi, le collège doctoral, le comité d'éthique de la recherche, la coordination de la fête de la science, le Collegium (Institut d'Études Avancées), l'accueil de chercheurs internationaux, la SATT PULSALYS, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), la Fabrique de l'Innovation, le Centre d'entrepreneuriat, le Centre de santé mentale et le portail « Mes aides & ma santé » destinés aux étudiants et étudiants du site, le Students Welcome Desk pour les étudiants internationaux, l'accompagnement de projets immobiliers, le partage d'actions RSE ou encore des marchés mutualisés sont portés à l'échelle de la ComUE.

Membre fondateur, l'INSA Lyon participe au Conseil d'administration et au Directoire de la ComUE, qui réunissent chaque semaine les chefs d'établissements et en définissent les orientations stratégiques.

La construction d'une stratégie scientifique partagée est engagée depuis la fin de l'année 2023. Elle vise notamment à créer des instituts thématiques et des réseaux de coordination disciplinaires,

permettra de constituer un cadre de travail stable et de faire émerger une prospective scientifique collective, en s'appuyant sur les forces académiques du site, tout en respectant l'autonomie stratégique de chaque établissement. Cela doit aussi permettre de renforcer les synergies, de soutenir le lien entre formation et recherche, de repositionner le site au niveau national, notamment sur les grands appels à projets, qui lui permettront de déployer pleinement son potentiel scientifique et de mieux contribuer encore à répondre aux grands défis de société.

L'INSA Lyon s'investit ainsi pleinement dans ce modèle original et fonctionnel que le site de Lyon Saint-Étienne dessine dans le paysage national.

### **Politique de formation**

L'INSA Lyon forme en cinq ans, et dans neuf spécialités, des ingénieurs humanistes, capables d'aborder toute problématique sous un angle technique et technologique, en prenant en considération les impacts dans toutes les dimensions, sociales, économiques, culturelles, environnementales.

Afin d'engager la transformation de ses formations d'ingénieurs en y intégrant les enjeux socio-écologiques et numériques, les instances ont voté des lettres de cadrage dès 2019. Poursuivant cette évolution, l'INSA Lyon a choisi de déployer une approche par compétences totalement renouvelée, déclinée dans les programmes de formation des neuf départements de spécialités et le département de formation initiale, et dans les évaluations au travers de mises en situation adaptées.

Cette évolution de la formation s'accompagne d'une volonté de développer l'alternance sur l'ensemble des spécialités. L'INSA Lyon vise ainsi, non seulement, à répondre à l'intérêt croissant des entreprises pour le recrutement d'ingénieurs en apprentissage, mais aussi, dans sa politique d'ouverture sociale, à faire bénéficier davantage d'élèves de la possibilité de financer leurs études, tout en augmentant les ressources de l'établissement pour financer sa propre transformation.

Les cinq sections arts-études, qui délivrent un diplôme d'établissement spécifique, permettent de s'initier ou d'approfondir la pratique de la musique, du théâtre (jeu et technique), de la danse, des arts plastiques, du cinéma, en lien avec de prestigieuses institutions culturelles, telles que l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, la Maison de la Danse, le Conservatoire de Lyon, l'Institut Lumière, le Musée et la Biennale d'Art Contemporain ou le Musée des Confluences.

La pratique sportive, obligatoire pour toutes et tous, fait également partie des piliers du modèle INSA. L'Association Sportive compte ainsi plus de 1400 adhérents, de très nombreuses équipes, masculines et féminines, et compétiteurs dans les championnats universitaires nationaux et internationaux. La Section Sport de Haut Niveau, de grande réputation, accueille chaque année plus de 160 élèves dans plus de 35 disciplines, qui bénéficient d'un accompagnement spécifique permettant de poursuivre un double cursus, aménagé dans sa durée, d'excellences sportive et universitaire.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des entreprises sur de nouveaux types de profils dans des secteurs et métiers en tension, l'INSA Lyon a également engagé une diversification de son offre de formation. Dans le cadre du Collège d'Ingénierie, l'établissement met ainsi en place de nouveaux diplômes de Bachelor en Sciences et Ingénierie, développés en partenariat avec les branches professionnelles, sous l'intitulé « Mutations Technologiques et Industrielles ». Ces cursus, en alternance dès la deuxième, permettent de former de nouveaux profils de niveau intermédiaire entre techniciens supérieurs et ingénieurs. Ils s'adressent à un vivier beaucoup plus large que celui des formations d'ingénieurs, notamment les bacheliers qui ne se projettent pas dans des études supérieures longues. Le site de l'INSA à Oyonnax accueillera ainsi à la rentrée 2025 un Bachelor spécialisé en « plasturgie et écologie industrielle ». Deux nouvelles spécialités ouvriront également à la rentrée 2025 sur le campus de Villeurbanne : « infrastructures des réseaux électriques », en partenariat avec RTE, et « écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation ».

L'INSA Lyon développe, en outre, une offre de formation de haut niveau à travers notamment de nouveaux diplômes d'ingénieur de spécialisation, dont le premier a été lancé à la rentrée 2024 sur le site d'Oyonnax, pour répondre aux besoins de transformation du secteur de la plasturgie, notamment sur les thématiques de l'ingénierie durable des matériaux polymères et composites. Cinq Mastères Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles dans des domaines particulièrement recherchés, tels que l'éco-efficacité ou encore la cybersécurité, complètent cette offre. Enfin, de nouveaux masters internationaux, co-accrédités avec des partenaires européens, sur des thématiques stratégiques sont en cours de développement, telles que l'Intelligence Artificielle pour la rentrée 2025.

Par ailleurs, le site d'Oyonnax accueille depuis la rentrée 2023 un campus connecté, soutenu par le projet DemoES Include, porté par l'UCBL, permettant de suivre plus de 150 formations diplômantes en ligne tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement individualisé et collectif. Le développement de l'INSA au sein de la Plastics vallée répond à une priorité du gouvernement et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de renforcer l'enseignement supérieur dans les territoires, en étroite coopération avec les acteurs économiques locaux.

La politique de l'INSA Lyon en matière d'ouverture sociale, territoriale et de diversité, au cœur de son identité, se traduit aussi par la mise en place, à la rentrée 2024, de deux nouveaux dispositifs pour faciliter l'orientation, renforcer l'accompagnement et favoriser la réussite des élèves : INS'AVENIR, une nouvelle voie d'accès ouverte aux titulaires d'un baccalauréat technologique (STI2D ou STL) et aux titulaires d'un baccalauréat général ayant suivi une seule spécialité scientifique en Terminale, proposant une année supplémentaire, et un premier cycle INSA Martinique Caraïbe, proposant de réaliser les deux premières années du cursus au sein du lycée Victor Schoelcher de Fort de France.

Enfin, l'INSA Lyon poursuit ses doubles cursus ingénieur-architecte et architecte-ingénieur avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, rattachée à l'INSA par décret, démarre en 2025 un double-diplôme avec Sciences Po Lyon, et a élaboré des doubles cursus diplôme ingénieur-médecin, médecin-ingénieur en partenariat avec l'UCBL et Centrale Lyon, dont l'ouverture se trouve retardée par la nécessité d'adapter les textes réglementaires régissant le numerus apertus des études de santé.

### **Politique de recherche et d'innovation**

Plus de 400 enseignants-chercheurs, une centaine de chercheurs du CNRS, cinq chaires de professeur junior et près de 600 doctorants, conduisent une recherche de haut niveau à l'INSA Lyon.

Afin de renforcer son engagement face aux défis des transitions et en faveur d'un développement soutenable, l'INSA Lyon a fait le choix, il y a 10 ans, de structurer sa recherche en cinq grands enjeux sociétaux : Energie pour un Développement Durable ; Environnement : Milieux naturels, Industriels et Urbains ; Information et Société Numérique ; Santé Globale et Bio-ingénierie ; Transport : Structures, Infrastructures et Mobilités. En 2023, cette approche a été étendue à l'ensemble du Groupe INSA, qui dispose ainsi une cartographie commune de l'ensemble de son potentiel de recherche.

La politique de l'INSA Lyon en matière de recherche interdisciplinaire au service de la transition socio-écologique se décline par ailleurs avec le dispositif des bouquets de thèses, constitués de six thèses coordonnées autour d'un même enjeu et menées simultanément au sein de laboratoires de recherche, de disciplines et d'établissements différents, y compris dans le champ des SHS. Après une première expérimentation à l'échelle du Collège d'Ingénierie, ce dispositif a vocation à s'ouvrir à l'ensemble des établissements du site Lyon Saint-Etienne.

L'école se positionne également comme un acteur majeur de l'innovation sur son territoire. En tant que Vice-Président Innovation et Entrepreneuriat, le Directeur de l'INSA Lyon a contribué à mettre en place une commission innovation au sein de la ComUE et s'implique tout particulièrement dans le pilotage du chantier de la i-Factory. Ce bâtiment totem ouvrira en septembre 2025, au cœur du campus de l'INSA et réunira, sur 6500 m<sup>2</sup>, les dispositifs et services permettant de construire un continuum entrepreneuriat-innovation-transfert, parmi lesquels la SATT et le PUI IMPULSE, visant à coordonner la démarche d'innovation issue de la recherche publique.

Les équipes de recherche de l'INSA Lyon développent de longue date des relations très privilégiées avec les entreprises, qui se traduisent notamment par la création de laboratoires communs, par exemple avec Saint-Gobain, Michelin ou encore EDF-Framatome. Ces relations s'appuient aussi sur la filiale de valorisation. Spécialisée dans la gestion de contrats de recherche entre les laboratoires de l'INSA et les entreprises, la formation continue et l'accueil de start-ups innovantes, INSAVALOR signe plus de 1000 contrats de recherche par an et héberge actuellement 50 sociétés au sein de son Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI) de plus de 6000 m<sup>2</sup>.

### **Politique en matière d'intégrité scientifique**

L'INSA Lyon dispose d'un référent et d'une politique Intégrité Scientifique (IS) depuis 2017. Ce référent IS a rejoint l'Office Français de l'Intégrité Scientifique (OFIS) en 2024, participe aux travaux du Réseau Intégrité Scientifique (ReSINT) et suit les travaux de l'Institut de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académique (IRAFPA). Il partage son expertise lors de points d'information réguliers devant

le Comité des Directeurs d'unités et le Conseil Scientifique. Le référent IS dispose également de canaux spécifiques pour être saisi des demandes d'information ou des signalements.

Le conseil des études et les départements ont souhaité systématiser la lutte contre le plagiat en formation initiale. Le service commun de documentation (SCD) organise ainsi des enseignements sur le sujet auprès de tous les élèves au titre de l'acquisition des compétences informationnelles. Un guide visant à éviter le plagiat a été rédigé et est consultable sur le site du SCD.

Les élèves sont sensibilisés aux notions de fraude scientifique, comme la falsification de document, la fabrication et la falsification de données, les différentes formes de plagiat, ainsi qu'aux risques auxquels s'exposent les organisations et les individus qui s'inscrivent dans une démarche non intègre. Ce dispositif couvre également les pratiques inappropriées dans les relations humaines au sein d'une équipe, la conduite de la recherche, relatives par exemple à l'analyse et l'interprétation des données, ainsi qu'aux conflits d'autorité dans les publications. Les bonnes pratiques en matière de citation, de référencement, de copié-collé, d'utilisation de l'Intelligence Artificielle font aussi l'objet d'une attention toute particulière.

Les travaux et les productions écrites des élèves sont systématiquement analysés par le logiciel de détection de similitudes, Compilatio. Les transgressions les plus graves peuvent conduire à une saisine de la Section Disciplinaire.

### **Politique partenariale au niveau national et international**

Premier INSA créé et le plus important en taille, Lyon est une composante majeure du Groupe INSA, qui compte actuellement 7 établissements et 6 écoles partenaires en France, formant plus de 20 000 élèves et comptabilisant 100 000 diplômés à travers le monde. Jusqu'ici sous statut associatif, il vient d'être constitué, fin 2024, en Groupement d'Intérêt Public, doté d'une gouvernance et d'une organisation renouvelées, intégrant le Service des Admissions. Le Groupe INSA articule sa stratégie autour de quatre grandes orientations : cultiver un modèle qui conjugue excellence académique et responsabilité sociale, valoriser un potentiel scientifique pour une recherche et une formation au service du bien commun, inscrire le Groupe INSA dans l'ESR européen et international, et enfin renforcer ses capacités d'action et d'influence.

En novembre 2018, le Groupe INSA a créé une fondation pour développer et promouvoir le modèle d'ingénieur humaniste et renforcer ses relations avec les entreprises, notamment les grands groupes nationaux et internationaux. VINCI, le Crédit Mutuel, Eiffage ou encore la FNTP ont ainsi fait partie des premiers partenaires de cette fondation, rejoint récemment par Egis.

L'INSA Lyon est également membre de la CDEFI, de la CGE et de France Universités et s'inscrit pleinement dans la stratégie et l'action de ces conférences représentatives.

A l'échelle internationale, l'INSA Lyon s'appuie sur un réseau de plus de 200 partenaires académiques sur les cinq continents. L'institut compte également plus de 80 nationalités sur son campus, représentant 26% des effectifs étudiants et 50% des doctorants.

Avec l'ensemble des INSA, Lyon est membre depuis 2019 de l'alliance européenne European Consortium for Innovative Universities (ECIU), qui regroupe 13 établissements issus de 12 pays. Elle place le changement pour la société au cœur de sa mission, en lien avec des acteurs des territoires confrontés à des enjeux de transition. ECIU promeut des approches pédagogiques innovantes basées sur de l'apprentissage par défis (challenge based learning) et une offre de micro-certificats.

Le réseau Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research (CESAER), dont l'INSA Lyon est membre aux côtés d'une cinquantaine d'universités de sciences et technologies issues de 28 pays différents, s'inscrit dans la même logique. Le 20 octobre 2023, CESAER a ainsi adopté une déclaration commune sur la volonté de ses membres de faire progresser leurs contributions à la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies et des Objectifs de Développement Durable.

Enfin, l'INSA Lyon est également membre d'Unitech, réseau européen d'universités technologiques de haut niveau et d'entreprises, qui anime un programme d'échange d'excellence unique pour former les cadres dirigeants de demain.

Au-delà de l'Europe, l'établissement est membre du Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de management (RMEI), qui compte plus de 150 membres dans 23 pays, et du Global Engineering Education Exchange (G3E), qui réunit 65 grandes écoles et universités à travers le monde. L'INSA Lyon



s'appuie sur ces réseaux pour permettre à ses élèves de développer des expériences à l'international. Cette ouverture aux autres, à travers une immersion dans des environnements culturels étrangers, représente un enjeu majeur face aux phénomènes de polarisation de la société qui s'amplifient.

Enfin, fort d'une première expérience aujourd'hui achevée avec l'université Euromed Fès, dans le cadre d'un accord intergouvernemental franco-marocain, le Groupe INSA poursuit sa volonté d'établir des plateformes de collaborations à l'échelle continentale en Afrique mais aussi en Asie, au travers d'institutions conjointes, intégrant formations d'ingénieurs et programmes de recherche. Le Groupe décline cette approche avec des partenaires académiques de tout premier plan : en Chine, l'université Beihang sur son nouveau campus de Hangzhou<sup>1</sup>, et au Maroc l'Université Mohammed VI Polytechnique sur son nouveau campus de Rabat.

### **Politique en matière de responsabilité sociétale et environnementale**

Face à l'urgence climatique, au dépassement des limites planétaires et à l'effondrement de la biodiversité, l'INSA Lyon a fait le choix de placer les enjeux socio-écologiques au cœur de ses préoccupations et de sa stratégie. L'INSA aborde cette problématique dans une démarche de transformation systémique de l'établissement qui concerne à la fois la formation, la recherche, la rénovation du campus et la vie de campus, mais aussi ses relations avec son écosystème.

L'INSA Lyon est ainsi aujourd'hui reconnu comme faisant partie des établissements les plus précurseurs et engagés en matière de transition écologique et de développement soutenable. Cette politique s'est notamment traduite en 2019 par le lancement d'un chantier d'évolution profonde des cursus d'ingénieur à l'échelle du Groupe INSA, en partenariat avec The Shift Project, et le lancement début 2023 d'un cycle de formation pour l'ensemble des personnels.

En mai 2024 l'établissement a lancé une Assemblée pour la Transition Ecologique et Sociale. Ce dispositif, inédit par son ampleur et ses modalités, a mobilisé plus de 100 membres de la communauté INSA - enseignants, chercheurs, élèves, personnels, diplômés, partenaires – pour questionner l'ensemble des missions et activités de l'établissement à l'aune des enjeux socio-écologiques, actualiser sa stratégie en conséquence et construire son Schéma Directeur Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE).

Deux autres schémas directeurs, portant sur le handicap et l'égalité de genre, votés en 2023, sont également en cours de déploiement au sein de l'établissement. Ils sont pilotés par l'Institut Gaston Berger, le service de l'INSA Lyon qui porte la politique de l'établissement en matière de diversité et d'ouverture sociale. L'Institut Gaston Berger articule également son action autour de deux autres missions : l'animation de travaux et réflexions de prospective au sein de la communauté et l'actualisation du modèle d'ingénieur humaniste à travers des enquêtes, des études (livres blancs « diversités et ouverture sociale » du Groupe INSA) et des programmes opérationnels, en particulier avec la Fondation INSA Lyon.

### **Politique en matière d'entrepreneuriat**

Depuis deux ans, l'INSA renforce significativement son offre et sa politique entrepreneuriale, centrée sur l'initiation de tous les élèves à l'esprit d'entreprendre et sur l'émergence de projets technologiques au service des grandes transitions sociétales, environnementales et technologiques.

Sous l'impulsion d'un Directeur adjoint dédié, un parcours complet Entreprendre @INSA accessible dès la troisième année de formation a été mis en place. Il permet aujourd'hui, à une centaine d'étudiants volontaires, de découvrir et d'explorer l'entrepreneuriat sur des projets pédagogiques ou réels. La Filière Étudiants Entreprendre a, pour sa part, été transformée en une Start Up Studio Tech à Impact Positif, accompagnant les élèves, pendant un semestre, de la page blanche à la structuration d'un projet entrepreneurial solide, viable, désirable et réalisable.

Cette politique entrepreneuriale s'articule avec les services dédiés de la ComUE - la Fabrique de l'Innovation et le Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne, qui porte le Pôle Etudiant pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) et le Statut National Etudiant Entrepreneur – ainsi que des partenaires du secteur privé.

L'INSA Lyon s'est désormais fixé pour objectif, chaque année, de sensibiliser une promotion entière, soit environ 1000 élèves, à l'esprit d'entreprendre, d'accompagner en propre une centaine d'étudiants

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'approbation du conseil d'administration de l'INSA Lyon.

entrepreneurs et de contribuer au lancement d'une dizaine de jeunes entreprises. L'établissement a également pour ambition de construire de nouvelles offres liant entrepreneuriat, innovation et grandes transitions pour un public non étudiant.

Cet esprit entrepreneur se développe aussi à travers la Junior-Entreprise, ETIC INSA, qui figure parmi les plus performantes et les plus dynamiques de France. Créée en 1981, elle génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 K€ et a été lauréate à plusieurs reprises du Prix de la Meilleure JE de France décerné par la Confédération Nationale des Junior-Entreprises. La Direction de l'INSA Lyon travaille en collaboration avec sa Junior Entreprise n'hésitant pas à l'impliquer dans ses travaux de prospective et réflexions stratégiques.

### **Politique en matière de stratégie numérique**

Ces dernières années, l'INSA Lyon a souhaité mettre l'accent sur le renforcement des outils et infrastructures numériques au service du pilotage et des missions de l'établissement.

Afin de gérer l'intégralité de la scolarité des élèves, de l'inscription administrative à la diplomation, l'établissement déploie la solution PEGASE (développée conjointement par l'AMUE et l'association Cocktail), qui est interconnectée avec le système d'information de l'établissement, couvrant notamment la comptabilité, les ressources humaines, les services d'hébergement et de restauration. Les données de scolarité vont être prochainement intégrées dans le Système d'Information Décisionnel (SID), projet lancé en 2021 et en cours de déploiement.

Le SID vise à doter l'établissement d'un outil de pilotage permettant la production et le suivi de tableaux de bords intégrant des données issues de différentes sphères d'activité (RH, finances, scolarité...) afin de mieux gérer les orientations stratégiques de l'école et d'améliorer son efficacité. Cet outil sera également clé pour suivre et maîtriser l'impact environnemental de nos activités.

Parallèlement à sa mise en place, l'INSA mène un chantier pour renforcer la sécurisation de ses infrastructures numériques, piloté par son RSSI. Après l'investissement dans un système de sauvegardes sur bandes réalisé en 2024, d'autres actions vont ainsi être déployées pour accroître la robustesse de l'école face aux cyberattaques, dont une sensibilisation et formation au phishing pour toute la communauté.

L'INSA Lyon déploie un réseau WIFI haute densité sur le campus pour permettre à ses élèves d'accéder en autonomie à l'intégralité de l'environnement numérique nécessaire à leurs études, à partir de leur PC personnel, en tout lieu et à tout moment, dans une logique de « Bring Your Own Device » (BYOD). A travers ce projet, l'école vise aussi à faire évoluer ses espaces et pratiques pédagogiques vers davantage de flexibilité et à diminuer globalement les équipements numériques en propre, telles que les salles informatiques, diminuant ainsi l'impact écologique associé.

Concernant les infrastructures au service de la recherche, l'INSA Lyon a investi avec l'UCBL dans la construction d'un data center à haute efficacité énergétique sur le campus de la Doua. Ce grand équipement de pointe a été livré en décembre 2024. L'ensemble des serveurs de calculs de données et de la recherche est en cours de migration dans ce nouveau datacenter, tout en travaillant sur une offre de services en matière de calcul hautes performances et données massives.

Enfin, un groupe de travail, mobilisé sur le chantier des compétences numériques, s'est vu confié en 2024 la mission d'explorer les usages et l'impact de l'Intelligence Artificielle dans la formation et plus largement sur l'ensemble des activités de l'établissement.

A travers une formation et une recherche exigeantes, une vie de campus riche et épanouissante, l'accompagnement de chacune et de chacun dans son parcours et sa vie étudiante, la diversité des expériences vécues à la fois à l'école, au sein des associations, dans les entreprises, à l'international, l'INSA Lyon cultive son modèle singulier, avec l'ambition de former des ingénieurs humanistes, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, mais aussi d'ouverture d'esprit, ouverture aux autres, connaissance de soi, confiance en soi, esprit d'entreprendre, capacité à développer une vision systémique et à évoluer dans des environnements complexes, pour relever les défis de la transformation socio-écologique et numérique des organisations et contribuer à construire un monde plus juste et plus soutenable.

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 4**

**Evaluation HCERES 2021 - 2024  
Rapport d'auto-évaluation et note sur les spécificités de l'INSA Lyon**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu l'avis du Conseil scientifique de l'INSA Lyon du 17 avril 2025

---

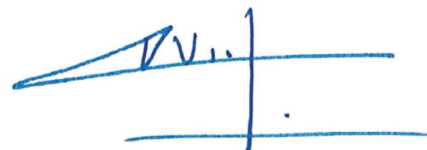
Approuve le rapport d'auto-évaluation produit dans le cadre de l'évaluation de l'établissement par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur au titre de la période 2021 - 2024.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 21
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 05

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



# RAPPORT D'AUTOEVALUATION 2021 HCERES 2024



## Table des matières

<b>DOMAINE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL</b> .....	<b>3</b>
Référence 1. L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.	3
Référence 2. L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi.	5
Référence 3. L'établissement construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie.	6
Référence 4. L'établissement mène une politique active dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale.	11
Référence 5. La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.	13
Référence 6. L'établissement porte une politique globale de la qualité.	18
Référence 7. L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré.	21
Référence 8. La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels.	24
Référence 9. L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement.	27
<b>SWOT Domaine 1 : Pilotage stratégique et opérationnel</b> .....	<b>31</b>
<b>DOMAINE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ</b> .....	<b>32</b>
Référence 10. La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes.	32
Référence 11. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche.	37
Référence 12. Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes.	40
Référence 13. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société.	43
<b>SWOT Domaine 2 : Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société</b> .....	<b>46</b>
<b>DOMAINE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS</b> .....	<b>47</b>
Référence 14 : L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.	47
Référence 15. L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation.	50
Référence 16. L'établissement mesure et analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle.	54
Référence 17. L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue.	56
Référence 18. L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant.	57
<b>SWOT Domaine 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus</b> .....	<b>61</b>
<b>SWOT Domaine 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus (suite)</b> .....	<b>62</b>
<b>SWOT Etablissement</b> .....	<b>63</b>

## DOMAINE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

### Référence 1. L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.

Fondé en 1957, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon est aujourd'hui la première école d'ingénieurs post-bac en France, comptant 6 000 étudiants, 1 100 ingénieurs diplômés et 1 400 personnels. Sa communauté de plus de 55 000 diplômés est animée par l'association Alumni INSA Lyon, particulièrement active et impliquée aux côtés de l'établissement. Première formation demandée sur Parcoursup, elle reçoit chaque année plus de 18 000 candidatures pour seulement 690 places disponibles dans une promotion de 850 élèves en première année. Du fait de cette forte attractivité, l'INSA Lyon est une école parmi les plus sélectives, qui accueille les tout meilleurs bacheliers et bachelères. Restant attaché à la diversité territoriale et l'ouverture sociale de ses origines, l'INSA porte huit cordées de la réussite, couvrant 50 établissements en métropole et 60 dans les Départements et Régions d'Outre-Mer, et compte 26% de boursiers CROUS. Surtout, avec plus de 40% d'étudiantes, dont 44% en première année, l'INSA s'approche d'une parité de genre qui la distingue parmi les écoles d'ingénieurs françaises.

La politique de l'établissement en matière de diversité et d'ouverture sociale est portée par l'Institut Gaston Berger. Ce service de l'INSA Lyon articule également son action autour de deux autres missions : l'animation de travaux et réflexions de prospective au sein de la communauté et l'actualisation du modèle d'ingénieur humaniste à travers des enquêtes, des études (livres blancs « diversités et ouverture sociale » du Groupe INSA) et des programmes opérationnels, en particulier avec la Fondation INSA Lyon.

Face à l'urgence climatique, au dépassement des limites planétaires et à l'effondrement de la biodiversité, l'INSA Lyon a fait le choix de placer les enjeux socio-écologiques au cœur de ses préoccupations et de sa stratégie. Bénéficiant dès 2019 d'une des premières labellisation DDRS, renouvelée pour la période 2023-2026, l'école aborde cette problématique dans une démarche de transformation systémique qui concerne à la fois la formation, la recherche, la rénovation du campus et la vie de campus, mais aussi son fonctionnement en interne et ses relations avec son écosystème. L'INSA Lyon est ainsi aujourd'hui reconnu comme faisant partie des établissements les plus précurseurs et engagés en matière de transition écologique et de développement soutenable.

Implanté sur le campus de LyonTech la Doua, qu'il partage avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), et déployé sur 50 hectares, l'INSA dispose d'une soixantaine de bâtiments, représentant environ 220 000 m<sup>2</sup>. La coopération s'appuie sur trois services interuniversitaires pour la gestion des espaces extérieurs, de l'infrastructure réseau mutualisée, des installations sportives.

Depuis 2016, au travers du Plan Campus, de Plan de Relance, du CPER, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon, le campus de l'INSA Lyon a fait l'objet de plus 100 millions d'euros d'investissements pour rénover le patrimoine bâti, améliorer la performance énergétique, végétaliser largement le campus et développer les dessertes en mode doux, avec nouvelles lignes de tramway et pistes cyclables. Lieu d'apprentissage, de recherche scientifique et de vie étudiante, il comprend notamment onze résidences étudiantes, logeant plus de 3 000 élèves, deux pôles de restauration, servant plus de 700 000 repas par an.

Caractéristique fondamentale du modèle INSA, la vie de campus favorise le vivre-ensemble, la connaissance et le respect mutuel, l'ouverture au monde des arts, de la culture et du sport. Les

engagements associatifs, considérés comme très formateurs, sont au cœur de ce dispositif et, par conséquent, encouragés et accompagnés par l'établissement.

L'INSA Lyon forme en cinq ans, et dans neuf spécialités, des ingénieurs humanistes, capables d'aborder toute problématique sous un angle technique et technologique, en prenant en considération les impacts dans toutes les dimensions, sociales, économiques, culturelles, environnementales. L'école propose également différentes spécialités de Bachelor Sciences et Ingénierie, dont un international intégralement en anglais, accrédités par la CTI, avec la volonté de s'adresser à des viviers beaucoup plus larges et diversifiés d'apprenants, mais aussi des Masters internationaux, un diplôme d'ingénieur de spécialisation, des mastères spécialisés accrédités par la CGE et continue de développer l'alternance pour faire bénéficier davantage d'élèves de la possibilité de financer leurs études, tout en augmentant les ressources. Enfin l'INSA porte deux des trois écoles doctorales du site dans le champ de l'ingénierie, est co-accréditée à cinq autres et délivre annuellement 150 doctorats.

Depuis deux ans, l'INSA renforce significativement son offre et sa politique entrepreneuriale, centrées sur l'initiation de tous les élèves à l'esprit d'entreprendre et sur l'émergence de projets technologiques au service des grandes transitions.

L'école développe une activité de recherche particulièrement intensive, au sein de 22 laboratoires, dont 14 unités mixtes, 6 unités propres et 2 laboratoires internationaux. Menés par plus de 400 enseignants-chercheurs, une centaine de chercheurs du CNRS, cinq chaires de professeur junior et près de 600 doctorants, ces travaux associent les organismes nationaux de recherche, CNRS, INRIA, INRAE, INSERM, mais aussi les principaux acteurs académiques du site, l'UCBL, l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et Centrale Lyon, comme cotutelles des UMR.

La recherche, mais aussi l'évolution de la formation, la vie des élèves, les engagements de l'INSA en matière de diversité et de transition socio-écologique, sont source de relations particulièrement privilégiées et fructueuses avec les entreprises. La Direction du développement, les instances et conseils de perfectionnement des départements de spécialités, la Fondation INSA Lyon, la filiale de valorisation INSAVALOR, jouent un rôle majeur dans l'animation de ce lien de grande proximité, qui contribue au modèle économique.

Membre de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Lyon Saint-Etienne, l'INSA Lyon est fortement impliqué dans la structuration de l'ingénierie à l'échelle du site, en particulier au travers du Collège d'Ingénierie, alliance stratégique créé en novembre 2022 avec Centrale Lyon, l'ENTPE et Mines Saint-Étienne.

Premier INSA créé et le plus important en taille, l'école est aussi une composante majeure du Groupe INSA, qui compte actuellement 7 établissements et 6 écoles partenaires en France, formant plus de 20 000 élèves et comptabilisant 100 000 diplômés à travers le monde. Jusqu'ici sous statut associatif, il vient d'être constitué, fin 2024, en Groupement d'Intérêt Public, intégrant le Service des Admissions. Le Groupe INSA articule sa stratégie autour de quatre grandes orientations : cultiver un modèle qui conjugue excellence académique et responsabilité sociale, valoriser un potentiel scientifique pour une recherche et une formation au service du bien commun, inscrire le Groupe INSA dans l'ESR européen et international, et enfin renforcer ses capacités d'action et d'influence.

L'INSA Lyon est également membre de la CDEFI, de la CGE, dont le Directeur est Vice-Président en charge du DDS, et de France Universités et s'inscrit pleinement dans la stratégie et l'action de ces conférences représentatives au niveau national.

A l'échelle internationale, l'INSA Lyon s'appuie sur un réseau de plus de 200 partenaires académiques sur les cinq continents. L'institut compte également plus de 80 nationalités sur son campus, représentant 26% des effectifs étudiants et 50% des doctorants.

A travers une formation et une recherche exigeantes, une vie de campus riche et épanouissante, l'accompagnement de chacune et de chacun dans son parcours et sa vie étudiante, la diversité des expériences vécues à la fois à l'école, au sein des associations, dans les entreprises, à l'international, l'INSA Lyon cultive son modèle singulier, avec l'ambition de former des ingénieurs humanistes, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, mais aussi d'ouverture d'esprit, ouverture aux autres, connaissance de soi, confiance en soi, esprit d'entreprendre, capacité à développer une vision systémique et à évoluer dans des environnements complexes, pour relever les défis de la transformation socio-écologique et numérique des organisations et contribuer à construire un monde plus juste et plus soutenable.

**Référence 2. L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi.**

Le projet stratégique Ambitions 2030, adopté par le Conseil d'Administration de l'école fin 2020, définit une trajectoire de transformation profonde de l'établissement autour de cinq grandes transitions : énergétique, environnementale, écologique ; sociale ; numérique ; économique ; institutionnelle. Ces cinq transitions se déclinent en 16 ambitions et 49 objectifs.

Première évolution majeure de la période, l'accès aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE), au 1<sup>er</sup> janvier 2021, a conféré à l'INSA Lyon une plus large autonomie et porté son budget consolidé à plus de 156 millions d'euros en 2024. Le renforcement du pilotage et du modèle économique de l'établissement a permis la maîtrise de la trajectoire financière et des équilibres budgétaires. Il s'appuie pour cela, notamment, sur des campagnes emplois coconstruites avec les instances, permettant à la fois de compenser le Glissement Vieillesse Technicité, et de mettre en œuvre une politique RH volontariste, mobilisant l'ensemble des départements de formation pour diminuer les coûts d'opération des maquettes pédagogiques.

Les priorités stratégiques pour la période 2022-2026 apparaissent dans le contrat pluriannuel signé en juin 2024 (annexe 1), en intégrant les recommandations du rapport HCERES. Ce contrat se décline en 4 axes stratégiques et 13 objectifs prioritaires :

- Contribuer à la structuration et à la dynamique du site, en contribuant aux sujets d'intérêts commun et en structurant l'ingénierie à l'échelle du site Lyon Saint-Etienne ;
- Cultiver et renforcer le modèle INSA d'ingénieur humaniste, en renforçant la politique de diversité, d'ouverture sociale et territoriale, en définissant un nouveau référentiel commun de l'ingénieur INSA, en formant nos élèves pour qu'ils soient acteurs des transitions DDRS et numérique et en maîtrisant l'empreinte environnementale de l'établissement ;
- Développer les ressources et consolider le modèle économique, en construisant un modèle soutenable de l'hébergement et de la restauration, en développant de nouvelles offres de formations autofinancées et en renforçant et faisant évoluer des politiques de partenariats avec les entreprises ;
- Renforcer l'organisation et le pilotage de l'établissement, en améliorant l'efficacité organisationnelle, portant une politique de ressources humaines ambitieuse, renforçant le système d'information et les solutions métiers et en engageant une nouvelle dynamique de pilotage global.



Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026 (COMP - annexe 2), a permis de mettre l'accent sur des actions prioritaires afin d'accélérer les transformations systémiques de l'établissement face aux enjeux socio-écologiques d'ores et déjà engagées.

Deux premières lettres de cadrage avaient été votées dès 2019 afin d'intégrer au cursus ingénieur ces enjeux ainsi que ceux du numérique. Poursuivant cette évolution, l'INSA Lyon a choisi de déployer une approche par compétences totalement renouvelée, déclinée dans les programmes de formation des neuf départements de spécialités et le département de formation initiale, et dans les évaluations au travers de mises en situation adaptées.

L'accent est également mis sur l'entrepreneuriat, l'INSA Lyon s'étant fixé pour objectif, chaque année, de sensibiliser une promotion entière, soit environ 1000 élèves, à l'esprit d'entreprendre, d'accompagner en propre une centaine d'étudiants entrepreneurs et de contribuer au lancement d'une dizaine de jeunes entreprises technologiques à impact.

En vue d'élaborer un schéma directeur DDRSE, l'INSA Lyon a initié, en mai 2024, une « Assemblée INSA pour la transition sociale et écologique ». Ce dispositif, inédit par son ampleur et ses modalités, a mobilisé plus de 100 membres de la communauté INSA - enseignants, chercheurs, élèves, personnels, diplômés, partenaires – dans une démarche de co-construction, inspirée de la Convention Citoyenne et des Conventions des Entreprises pour le Climat. Les entreprises partenaires de l'école ont participé à l'élaboration et au financement de ce projet au travers du programme « Convergences » mis en place par la Fondation INSA Lyon.

La communauté INSA Lyon est associée, de manière contributive, au déploiement opérationnel de la stratégie à travers les Groupes d'Animation des Transitions (GRANT), qui bénéficient, pour leurs travaux, du soutien d'un Comité de Suivi et d'Accompagnement (COSAC). Mobilisant plus d'une centaine de personnes (enseignants et chercheurs, personnels administratifs et techniques, élèves et diplômés, partenaires économiques et institutionnels), les GRANT sont chargés d'évaluer la trajectoire de l'établissement et de formuler des préconisations sur les efforts à engager. Leurs travaux font l'objet, chaque année, d'un bilan (annexe 3), présenté en Conseil d'Administration et rendu public. Les chantiers prioritaires sont discutés en équipe de direction, avec la Direction de l'Aide au Pilotage et Amélioration Continue (DAPAC), dans le cadre de Revues de Direction Stratégique (RDS), afin de les doter des moyens nécessaires à leur mise en œuvre et les intégrer dans la campagne emplois et la construction du budget de l'année à venir.

Afin de suivre l'ensemble des projets arbitrés lors des RDS, l'INSA Lyon s'est doté fin 2021, d'un outil de suivi de projets : PYTHEOS. Il permet ainsi d'en centraliser la gestion et d'en donner une vision globale. [Une page web alimentée directement par PYTHEOS](#) est accessible depuis mars 2024 sur le site intranet et offre à l'ensemble des personnels une vue exhaustive des projets de l'établissement.

Le déploiement des Schémas Directeurs Handicap et Egalité de Genre (annexes 4 et 5), votés en 2023, est suivi sur PYTHEOS. Le futur Schéma Directeur DD-RSE, une fois voté, sera aussi ajouté à cette plateforme.

**Référence 3. L'établissement construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie.**

### **Partenariats académiques locaux et nationaux**

La stratégie scientifique de l'INSA s'inscrit dans la structuration de l'ingénierie à l'échelle du site, portée par le Collège d'Ingénierie Lyon Saint-Etienne. Fondée en novembre 2022, avec Centrale Lyon, l'ENTPE et Mines Saint-Étienne, cette alliance a fait l'objet d'un premier accord politique

entre les quatre écoles dès novembre 2019. Les réflexions portées par la communauté en 2021-2022 ont permis de faire émerger les trois défis critiques sur lesquels sont essentiellement mobilisés les forces académiques : industrie et société décarbonées, économie circulaire et société numérique responsable. Un quatrième enjeu, la santé unique et globale à laquelle contribue l'ingénierie, a bénéficié d'un soutien en vague 2 de l'appel à projets (AAP) Excellences, avec le projet Shapemed@Lyon, porté par l'UCBL, en lien les Hospices Civils de Lyon, dont l'INSA est partenaire. En revanche, le projet collectif E@sely, déposé en vague 3 de l'AAP Excellences, porté par l'INSA pour le Collège d'Ingénierie et l'ensemble des partenaires n'a pas été retenu. Néanmoins, convaincus de sa pertinence pour les coopérations académiques au sein de la ComUE, les écoles du Collège d'Ingénierie ont commencé d'expérimenter un dispositif particulièrement original qui était proposé : des bouquets de 4 à 6 thèses permettant des approches interdisciplinaires d'une même thématique. A cette fin, l'INSA a obtenu des financements dédiés dans le cadre de son COMP. Depuis 2022, les champs de coopération du Collège d'Ingénierie ont également été étendus à la formation, l'innovation, l'entrepreneuriat et la médiation scientifique. Ces nouveaux projets bénéficient d'un soutien marqué de la Région, avec laquelle une convention a été signée en 2023 dans le cadre du Plan Région Auvergne Rhône-Alpes des Ingénieurs et Techniciens.

La dynamique du Collège s'inscrit pleinement dans la politique de site, coordonnée au sein de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Lyon Saint-Etienne.

Dotée de nouveaux statuts expérimentaux depuis début 2024 et d'une nouvelle présidence depuis juin 2024, la ComUE a succédé à l'Université de Lyon, dont elle conserve le nom d'usage. Elle se voit confier les missions et les objets que ses membres jugent pertinent de réaliser à l'échelle de la coordination territoriale plutôt que dans chacun des établissements. Ainsi, le collège doctoral, le comité d'éthique de la recherche, la coordination de la fête de la science, le Collegium (Institut d'Etudes Avancées), l'accueil de chercheurs internationaux, la SATT PULSALYS, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), la Fabrique de l'Innovation, le Centre d'entrepreneuriat, le Centre de santé mentale et le portail « Mes aides & ma santé » destinés aux étudiantes et étudiants du site, le Students Welcome Desk pour les étudiants internationaux, l'accompagnement de projets immobiliers, le partage d'actions RSE ou encore des marchés mutualisés sont portés par la ComUE.

Membre fondateur de la ComUE, l'INSA Lyon participe au Conseil d'administration et au Directoire, qui réunissent chaque semaine les chefs d'établissements, qui définissent les orientations stratégiques.

La construction d'une stratégie scientifique partagée est engagée depuis la fin de l'année 2023. Elle vise à créer d'une part des réseaux de coordination disciplinaires, qui recouvrent l'ensemble des champs scientifiques et des forces du site, et d'autre part des instituts thématiques interdisciplinaires, tournés vers de grands enjeux. Il s'agit de constituer un cadre de travail stable et de faire émerger une prospective scientifique collective, tout en respectant la pleine autonomie de chaque établissement. Cela doit aussi permettre de renforcer les synergies, de soutenir le lien entre formation et recherche, de repositionner le site au niveau national, notamment sur les grands appels à projets, qui lui permettront d'exprimer tout son potentiel et de mieux contribuer encore à répondre aux grands défis de société.

En tant que Vice-Président Innovation et Entrepreneuriat, le Directeur de l'INSA Lyon a également contribué à mettre en place une commission innovation au sein de la ComUE et s'implique tout particulièrement dans le pilotage du chantier de la [i-Factory](#). Ce bâtiment totem ouvrira en

septembre 2025, au cœur du campus de l'INSA et réunira, sur 6500 m<sup>2</sup>, les dispositifs et services permettant de construire un continuum entrepreneuriat-innovation-transfert, parmi lesquels la SATT et le PUI IMPULSE, visant à coordonner la démarche d'innovation issue de la recherche publique. Ce bâtiment accueillera ainsi les équipes et programmes entrepreneuriaux de l'INSA Lyon, qui s'articulent avec les services dédiés de la ComUE - la Fabrique de l'Innovation et le Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne, qui porte le [Pôle Etudiant pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat](#) (PEPITE) et le Statut National Etudiant Entrepreneur – ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé.

Par ailleurs, l'INSA Lyon poursuit ses doubles cursus ingénieur-architecte et architecte-ingénieur avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, rattachée à l'INSA par décret, démarre en 2025 un double-diplôme avec Sciences Po Lyon, et a élaboré des doubles cursus diplôme ingénieur-médecin, médecin-ingénieur en partenariat avec l'UCBL et Centrale Lyon, dont l'ouverture se trouve retardée par la nécessité d'adapter les textes réglementaires régissant le numerus apertus des études de santé.

### **Partenariats internationaux**

Avec l'ensemble des INSA, Lyon est membre depuis 2019 de [l'European Consortium for Innovative Universities](#) (ECIU), qui regroupe 13 établissements issus de 12 pays. Cette alliance européenne place le changement pour la société au cœur de sa mission, en lien avec des acteurs des territoires confrontés à des enjeux de transition. ECIU promeut des approches pédagogiques innovantes basées sur de l'apprentissage par défis (challenge based learning) et une offre de micro-certificats.

Le réseau [Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research](#) (CESAER), dont l'INSA Lyon est membre aux côtés d'une cinquantaine d'universités de sciences et technologies issues de 28 pays différents, s'inscrit dans la même logique. Le 20 octobre 2023, CESAER a ainsi adopté une déclaration commune sur la volonté de ses membres de faire progresser leurs contributions à la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies et des Objectifs de Développement Durable.

L'INSA Lyon est également membre d'[Unitech](#), réseau européen d'universités technologiques de haut niveau et d'entreprises, qui anime un programme d'échange d'excellence pour former les cadres dirigeants de demain.

Au-delà de l'Europe, l'établissement fait partie du Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs et de management (RMEI), qui compte plus de 150 membres dans 23 pays, et du Global Engineering Education Exchange (G3E), et réunit 65 grandes écoles et universités à travers le monde.

L'INSA Lyon s'appuie sur ces réseaux pour permettre à ses élèves de développer des expériences à l'international. Plus de 900 élèves de l'INSA partent en mobilité chaque année. Cette ouverture aux autres, à travers une immersion dans des environnements culturels étrangers, représente un enjeu majeur de connaissance et de compréhension mutuelles face aux phénomènes de polarisation de la société et de conflictualité entre nations qui s'amplifient.

Par ailleurs, en 2015, une première implantation à l'internationale a été expérimentée à l'échelle du Groupe INSA en partenariat avec l'Université euro-méditerranéenne (UEMF) de Fès, dans le cadre d'un accord intergouvernemental franco-marocain. Après sept années de coopération, l'INSA n'ayant pas réussi à mettre en place avec son partenaire marocain une gouvernance suffisamment autonome au regard des engagements initiaux et des standards de la CTI, le Groupe a pris la décision de cesser d'opérer au sein de l'UEMF, ce qui a conduit à la fermeture de l'INSA

Euro-méditerranée. Soutenu par les ministères français et marocains de l'ESR pour envisager une nouvelle implantation, le groupe INSA a rencontré en 2023 de nouveaux partenaires marocains potentiels. A l'issue de cette consultation, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) a été retenue pour sa qualité académique, son ouverture sociale, sa contribution aux transitions, ainsi que les moyens considérables dont elle dispose et l'excellence de ses infrastructures. Le projet Groupe INSA / UM6P s'est fixé pour objectif de construire un programme de formations d'ingénieurs humanistes, inspiré du modèle INSA, visant une double reconnaissance marocaine et CTI et l'accueil d'étudiants francophones subsahariens. En matière de recherche, les deux partenaires envisagent de développer des coopérations autour de quatre champs thématiques : manufacturing, eau, énergie et chimie des procédés.

A l'invitation de l'université Beihang, qui figure parmi les toutes meilleures universités chinoises en technologies, le Groupe INSA vise à créer un Institut Franco-Chinois (IFC) sur le nouveau campus international de Beihang à Hangzhou. Ce projet, intégrant formations d'ingénieurs et programmes de recherche, en particulier sur les enjeux de décarbonation dans le cadre des accords de coopération entre les deux pays de juin 2024, est fortement soutenu par le ministre de l'Education chinois et la province de Zhejiang. Il pourrait aussi constituer une plateforme de collaborations à l'échelle continentale en Asie. Ce partenariat s'est d'ores et déjà traduit par la création d'un double-diplôme Beihang-INSA qui a recruté ses trente premiers élèves à la rentrée 2024, à Hangzhou.

### **Partenariats économiques, sociaux, culturels et inscription dans le territoire**

Le monde économique est très présent au sein du Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, où siègent des représentants du MEDEF, de la CPME et de la CCI Lyon Métropole. L'INSA entretient ainsi, depuis son origine, des relations extrêmement privilégiées avec les entreprises locales et nationales afin de toujours mieux répondre à leurs besoins face aux évolutions des métiers et des compétences et, contribuer, par la recherche, à leur apporter des solutions à des enjeux d'innovation et de développement.

Les équipes de recherche de l'INSA Lyon ont ainsi créé ces dernières années des laboratoires communs avec des entreprises partenaires, comme Saint-Gobain, Michelin ou encore EDF-Framatome. Spécialisée dans la gestion de contrats de recherche entre les laboratoires de l'INSA et les entreprises, la formation continue et l'accueil de start-ups innovantes, [INSAVALOR](#) signe plus de 1000 contrats de recherche par an et héberge actuellement 50 sociétés au sein de son Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI) de plus de 6500 m<sup>2</sup>.

[La Fondation INSA Lyon](#) joue également un rôle majeur dans les relations de l'école avec le monde socio-économique. En 15 années, la fondation a collecté près de 30 millions d'euros auprès d'entreprises et donateurs particuliers pour soutenir les programmes de diversité, d'inclusion, d'ouverture sociale mais aussi contribuer au financement de travaux de recherche. Ces dernières années, la Fondation INSA Lyon a également mis en place des dispositifs innovants, comme les [Alliances](#) ou le [Programme Convergences](#), pour mettre l'expertise des laboratoires de recherche au service d'organisations humanitaires ou apporter un soutien financier à la transformation socio-écologique de l'école tout en impliquant les entreprises mécènes dans ces travaux de réflexion.

En novembre 2018, [le Groupe INSA a aussi créé une fondation](#) pour développer et promouvoir le modèle d'ingénieur humaniste et renforcer ses relations avec les entreprises, notamment les grands groupes nationaux et internationaux. VINCI, le Crédit Mutuel, Eiffage ou encore la FNTP ont ainsi fait partie des premiers partenaires de cette fondation, rejoint récemment par Egis.

Pour répondre au besoin de nouveaux types de profils dans des secteurs et métiers en tension, l'INSA Lyon a engagé une diversification de son offre de formation. Dans le cadre du Collège d'Ingénierie, l'établissement met ainsi en place de nouveaux diplômes de Bachelor en Sciences et Ingénierie, développés en partenariat avec les branches professionnelles, sous l'intitulé « Mutations Technologiques et Industrielles ». Ces cursus, en alternance dès la deuxième, permettent de former de nouveaux profils de niveau intermédiaire entre techniciens supérieurs et ingénieurs. Ils s'adressent à un vivier beaucoup plus large que celui des formations d'ingénieurs, notamment les bacheliers qui ne se projettent pas dans des études supérieures longues. [Le site de l'INSA à Oyonnax](#) accueillera ainsi à la rentrée 2025 un Bachelor spécialisé en « plasturgie et écologie industrielle ». Deux nouvelles spécialités ouvriront également à la rentrée 2025 sur le campus de Villeurbanne : « infrastructures des réseaux électriques », en partenariat avec RTE, et « écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation ».

L'INSA Lyon développe, en outre, de nouveaux diplômes d'ingénieur de spécialisation, dont le premier a été lancé à la rentrée 2024 sur le site d'Oyonnax, pour répondre aux besoins de transformation du secteur de la plasturgie, notamment sur les thématiques de l'ingénierie durable des matériaux polymères et composites. Cinq Mastères Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles dans des domaines particulièrement recherchés, tels que l'éco-efficacité ou encore la cybersécurité, complètent cette offre. Enfin, de nouveaux masters internationaux, co-accrédités avec des partenaires européens, sur des thématiques stratégiques sont en cours de développement, telles que l'Intelligence Artificielle pour la rentrée 2025.

Par ailleurs, le site d'Oyonnax accueille depuis la rentrée 2023 un campus connecté, soutenu par le projet DemoES Include, porté par l'UCBL, permettant de suivre plus de 150 formations diplômantes en ligne tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement individualisé et collectif. Le développement de l'INSA au sein de la Plastics vallée répond à une priorité du gouvernement et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de renforcer l'enseignement supérieur dans les territoires, en étroite coopération avec les acteurs économiques locaux.

La politique de l'INSA Lyon en matière d'ouverture sociale, territoriale et de diversité, au cœur de son identité, se traduit aussi par la mise en place, à la rentrée 2024, de deux nouveaux dispositifs pour faciliter l'orientation, renforcer l'accompagnement et favoriser la réussite des élèves : [INS'AVENIR](#), une nouvelle voie d'accès ouverte aux titulaires d'un baccalauréat technologique (STI2D ou STL) et aux titulaires d'un baccalauréat général ayant suivi une seule spécialité scientifique en Terminale, proposant une année supplémentaire, et un premier cycle INSA Martinique Caraïbe, proposant de réaliser les deux premières années du cursus au sein du lycée Victor Schoelcher de Fort de France.

L'INSA Lyon est aussi un acteur de la vie sportive et culturelle locale. Les 106 associations étudiantes actives, qu'il héberge, contribuent à l'animation du territoire, à travers l'organisation de très nombreux événements artistiques, sportifs, professionnels, parmi lesquels les 24 Heures de l'INSA, premier festival étudiant de France, le salon de recrutement d'ingénieurs Forum Rhône Alpes, l'un des plus importants d'Europe, le Carnaval Solidaire, en lien avec la ville de Villeurbanne, ou encore la gestion de la Rotonde, une salle de spectacle de 400 places. La vie culturelle du campus se décline également à travers un Festival Arts Sciences et Sociétés, organisé par le service culturel de l'INSA Lyon, de nombreux concerts, expositions ou résidences d'artistes.

Les cinq sections arts-études, qui délivrent un diplôme d'établissement spécifique, permettent aux élèves de l'INSA de s'initier ou d'approfondir la pratique de la musique, du théâtre (jeu et technique), de la danse, des arts plastiques, du cinéma, en lien avec de prestigieuses institutions

culturelles, telles que l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, la Maison de la Danse, le Conservatoire de Lyon, l'Institut Lumière, le Musée et la Biennale d'Art Contemporain ou le Musée des Confluences.

Référence 4. L'établissement mène une politique active dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale.

### **Orientations générales**

Le modèle sur lequel s'est construit l'INSA, issu de la pensée philosophique et prospective de Gaston Berger, allie une dimension intellectuelle d'ingénieur humaniste et une dimension sociale de démocratisation de l'accès aux écoles d'ingénieur, très novatrice à l'époque.

Face à l'urgence climatique, au dépassement des limites planétaires et à l'effondrement de la biodiversité, l'INSA Lyon a fait le choix de placer les enjeux socio-écologiques au cœur de ses préoccupations et de sa stratégie. L'INSA aborde cette problématique dans une démarche de transformation systémique de l'établissement qui concerne à la fois la formation, la recherche, la rénovation du campus et la vie de campus, mais aussi ses relations avec son écosystème.

### **Impact socio-économique et sociétal de l'établissement**

*Actions pour favoriser les diversités et répondre aux besoins d'ingénieurs des entreprises françaises : le projet HORIZON*

L'INSA a édité en 2021 [le livre Blanc tome 1](#) qui mettait en lumière la baisse de la diversité sociale au sein de l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans une moindre mesure au sein de l'INSA. L'année suivante, [le livre blanc tome 2](#) propose des préconisations pour inverser la tendance et retrouver une diversité des publics recrutés notamment d'un point de vue social mais aussi territorial. Face à ce constat, et en lien avec le Groupe INSA, les équipes de l'INSA Lyon ont répondu à un appel à projet AMI CMA sous le nom d'HORIZON INSA qui vise à valoriser les parcours d'études, des métiers et des carrières professionnelles liés aux sciences et aux domaines d'activités d'ingénierie, à accroître les effectifs d'ingénieurs diplômés dans les secteurs stratégiques de France 2030, et à diversifier le vivier de lycéens généraux intégrant l'enseignement supérieur sélectif. Il participe au renforcement de l'attractivité des formations d'ingénieur auprès des jeunes bacheliers et bacheliers issus de milieux sociaux modestes. Le projet HORIZON INSA est soutenu par toutes les écoles du Groupe INSA, les rectorats des zones géographiques associées, ainsi que par un consortium d'entreprises mécènes, dans un contexte similaire à celui de la création des premiers INSA dans les années 1950-1960 (pénurie d'ingénieurs et déficit de diversité étudiante au sein de l'enseignement supérieur sélectif).

*Actions pour favoriser les diversités*

[L'Institut Gaston Berger](#) (IGB) contribue à améliorer l'impact social de l'INSA au travers de ses 3 axes d'intervention :

- La promotion et l'accompagnement des diversités
- Le développement de la culture de la prospective et de l'intelligence collective au sein de l'établissement et en lien avec ses partenaires
- L'animation de la réflexion autour du modèle d'ingénieur humaniste

La politique de diversité de l'établissement porté par l'IGB se traduit à travers deux schémas directeurs. L'un porte sur l'égalité de genre et sera actualisé en 2025, l'autre sur le Handicap avec une révision prévue en 2026. Ces schémas se déclinent en actions pilotées par différents services

au sein de l'établissement, intégrant des dimensions ressources humaines, de sensibilisation, de prévention et de formation. Elles se traduisent également par des collaborations avec des entreprises, des associations, des initiatives auprès de lycéennes, du mentorat, des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ou de discrimination.

En 2021, une cellule d'écoute et de veille sur les violences sexistes et sexuelles a été mise en place. Elle est à la fois ouverte aux étudiants et aux membres du personnel.

L'IGB pilote 8 conventions des cordées de la réussite dont 5 en lien avec les DROM, soit des actions entreprises auprès de 40 établissements régionaux et 50 dans les DROM.

L'établissement propose également des programmes de cours en Humanités sur les problématiques de genre, de prospective ou d'éthique de l'ingénieur.

En 2024, un nouveau mode d'intelligence collective a été initié dans un format de controverse qui consiste réunir un panel représentatif de la communauté autour de questions en débat. L'objectif est d'éclairer la prise de décisions grâce à une cartographie des points de vue exprimés.

### **Engagement dans la transition écologique**

**En 2019-2020, l'établissement a lancé un chantier d'évolution profonde du cursus d'ingénieur**, visant à former 100% des élèves aux enjeux socio-écologiques, afin qu'ils deviennent acteurs de la transition dans leurs futurs milieux professionnels (notes de cadrage votées par le CA en décembre 2019 et avril 2020). Concrètement, des enseignements dédiés aux enjeux socio-écologiques ont été introduits dès la 1<sup>re</sup> année, se caractérisant par une approche transdisciplinaire et systémique (pour un total de 12 crédits au minimum sur les cinq années du cursus). Les enjeux socio-écologiques doivent également être intégrés dans les enseignements dits « non dédiés » (disciplines existantes, projets) pour un volume d'enseignement équivalent à 12 crédits au minimum. Ce chantier d'évolution de la formation a également été conduit à l'échelle du Groupe INSA, en partenariat avec The Shift Project, sous le titre « ClimatSup INSA – Former l'ingénieur du XXI<sup>e</sup> siècle » ([rapports finaux publiés en mars 2022](#)). Le travail de l'INSA Lyon est reconnu depuis 2022 par l'Unesco, via la chaire Unesco « Former les ingénieur·e·s aux enjeux de la transition socio-écologique » (accord signé pour une période de 4 ans).

En matière de formation des personnels, un cycle de formation (4 heures de modules en ligne, éventuellement complétées par des ateliers d'échange en présentiel) a été initié par l'INSA Lyon et proposé à l'échelle du groupe INSA début 2023 pour acculturer l'ensemble des personnels aux enjeux socio-écologiques. Plus largement, cet enjeu a été mis en avant comme une priorité dans le cadre du dialogue de performance 2023 et du COMP. Un chef de projet a été recruté début 2024. L'objectif fixé, à horizon 2026, dans le COMP est de parvenir à 100% des personnels sensibilisés et 40% formés.

L'établissement est fortement impliqué dans le projet E@sely Skills, porté par le collège d'ingénierie Lyon Saint-Etienne et lauréat de l'appel à projets Accélération des stratégies de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (ASDESR). L'objectif est de créer une nouvelle offre de formation continue pour accompagner les entreprises dans leurs transitions, en priorisant les trois thématiques suivantes : l'industrie et la société décarbonée, l'économie circulaire et la société numérique responsable.

L'établissement inclut fortement la dimension environnementale et sociétale dans les axes de sa politique de recherche en s'appuyant, entre autres, sur plusieurs dispositifs (cf référence 10)

Début 2023, une direction de la transformation socio-écologique a été créée. Son directeur et le directeur du développement et des relations entreprises ont participé en 2023 à la Convention des Entreprises pour le Climat (parcours Bassin Lyonnais). Une [feuille de route](#) a été élaborée, en concertation avec l'équipe de direction, et publiée début 2024. Cette expérience a fortement contribué à la **décision de lancer en 2024 une Assemblée INSA Lyon pour la transition écologique et sociale** pour questionner l'ensemble des missions et activités de l'établissement à l'aune des enjeux socio-écologiques, actualiser sa stratégie en conséquence et construire son Schéma Directeur Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD&RSE). A l'issue d'un parcours de 8 journées, l'Assemblée a proposé un ensemble de 108 propositions d'actions. Ces dernières ont servi de matière première à l'équipe de direction pour élaborer le schéma directeur DD&RSE, en cours de finalisation, qui sera soumis au vote du conseil d'administration en juillet 2025. Au-delà des livrables de l'Assemblée, une forte montée en compétences des participants sur les enjeux socio-écologiques, ainsi qu'une dynamique collective puissante sont des résultats marquants, qui vont sans doute être des accélérateurs dans la mise en œuvre du futur schéma directeur.

**L'INSA Lyon est engagé de longue date dans une démarche de réduction de son impact environnemental.** Les bilans carbone effectués depuis 2015 montrent une diminution moyenne de ses émissions de CO<sub>2</sub> de 2,1% par an sur 10 ans, notamment grâce à de très importantes opérations de rénovation énergétique des bâtiments, au raccordement au chauffage urbain et à des mesures prises en faveur d'une plus grande sobriété. Un réseau de référents « Sobriété-DDRS » déployé à l'échelle de l'établissement contribue à animer les réflexions collectives pour faire évoluer les pratiques.

Pour l'ensemble de ses activités, l'INSA Lyon s'est vu décerner en 2019 le label DDRS, renouvelé en 2023.

Les initiatives de l'INSA Lyon en matière de transformation socio-écologique bénéficient d'un soutien important de la Fondation INSA Lyon et de ses entreprises mécènes (programme Convergence), qui bénéficient en retour d'un partage d'expérience et d'expertise de la part de l'école.

Référence 5. [La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.](#)

## **Organisation**

**L'Équipe de Direction (ED) se réunit hebdomadairement** selon un ordre du jour précis et fait l'objet d'un compte-rendu. Elle est animée par le Directeur entouré du Directeur de Cabinet, du Directeur de la Formation (DIRFOR), de la Directrice de la Recherche et de la Valorisation (DIRREC), du Directeur Général des Services (DGS), du Directeur Général des Services Adjoint en charge de la proximité et du développement des campus (DGSA), du Directeur du Développement et des Relations avec les entreprises (DDRE), du Directeur des Relations Européenne et Internationales (DREI), du Directeur du Numérique chargé de mission prospective et stratégie, de la Directrice de la Vie des Élèves (DVE), de la Directrice de l'Institut Gaston Berger, du Directeur en charge de la transformation Socio-écologique et de l'Agent Comptable. Une fois par mois, la séance est élargie aux directeurs des entités pédagogiques (départements et centres). En complément, mensuellement, l'ensemble des directeurs de ces entités pédagogiques sont réunis par le directeur et le directeur de la formation pour les questions relatives spécifiquement à la politique de formation et sa mise en œuvre. Le strict parallélisme existe pour la politique



scientifique avec la réunion de l'ensemble des responsables des entités recherche sous l'égide du Directeur et de la Directrice de la recherche et de la Valorisation.

Chaque membre de l'Equipe de direction dispose d'une fiche de mission comprenant un chapeau avec les attendus communs du directeur vis-à-vis des membres de son équipe. Toutes les fiches sont publiées sur l'intranet afin que l'ensemble de la communauté en ait connaissance.

**Afin de renforcer le pilotage administratif de l'établissement de nouvelles fonctions et directions ont été créées**, des relais de proximité sont mis en place et coordonnés par la direction générale des services (DGS).

**La Direction générale des services (DGS) a renforcé son équipe** pour une plus grande efficacité opérationnelle.

En 2021, **une fonction de DGSA en charge de la proximité et du développement des campus a été créée** afin de piloter les champs d'activités suivants : le patrimoine, la restauration et l'hébergement, la sécurité, la prévention, le développement durable et responsabilité sociétale, la gestion des espaces végétalisés dans le cadre d'un service inter-établissements, la logistique. L'ensemble des directions et services concernés sont rattachés hiérarchiquement au DGSA.

Courant 2024, **la Direction de la logistique a été créée** pour donner une meilleure structuration et visibilité de la logistique qui était rattachée à plusieurs entités ; cette direction coordonne les activités du courrier, de l'imprimerie, du magasin général et des activités telles que la flotte automobile, les transports et déménagements. Sur la même période, un poste de coordination de la logistique événementielle a été créé afin de mieux gérer les événements en interne.

Afin de consolider le fonctionnement de l'établissement et de renforcer son pilotage **plusieurs fonctions ont été créées au sein de différentes structures administratives :**

- Une Direction adjointe à la DSI
- Un renfort du pôle pilotage RH à la DRH
- Une direction adjointe à la DARECVAL avec le transfert de la gestion financière des contrats de recherche
- Le renfort de la DAJ avec la création d'un deuxième poste
- La modification de l'organisation de la DAF avec une directrice adjointe, la création d'un pôle financier, la mise en place de deux postes de coordination qui ont vocation à améliorer la gestion financière au sein des laboratoires et départements
- Un second poste de direction adjointe à la DPI
- La création d'un poste axé sur la maîtrise des risques et du contrôle interne à la DAPAC
- Un poste d'analyste des données dans le cadre de mise en place du système d'information décisionnel à la DAPAC
- Un poste de Fondé de pouvoir à l'Agence Comptable

**Des relais administratifs dans chacun des départements de formation et laboratoires** sont désormais identifiés. Dans les départements ce sont les RAEP et CAEP précités, dans les laboratoires, les responsables administratifs et financiers (RAF). Ces acteurs sont le relais du DGS au sein de chaque département. Ils sont identifiés comme les interlocuteurs privilégiés pour le travail à conduire sur les processus administratifs et sont impliqués dans différents groupes de travail institutionnels. Ils portent auprès de leurs équipes les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Pour poursuivre la démarche de structuration de l'établissement, la DGS a conduit deux chantiers importants en parallèle du travail mené sur le renfort politique de la direction de la formation. Le

premier a porté sur la **transformation de la direction de la scolarité en une direction administrative de la formation et de l'accompagnement de l'élève (DAFORAE)** avec deux missions majeures au-delà de sa mission centrale du parcours administratif de l'élève et de la gestion des campagnes de mobilités entrantes et sortantes. La première est intrinsèque au rôle de sa directrice avec une véritable mission de pilotage sur toutes les activités administratives liées à la formation, en travaillant avec les départements et centres pour harmoniser les pratiques, établir des processus communs (organisation des jurys, respect du règlement des études, calendrier universitaire, accueil des élèves...) dans un objectif d'amélioration continue. La deuxième porte sur le **regroupement de tous les services qui œuvrent à l'accompagnement social des élèves** et qui étaient disséminés avec une volonté qu'ils puissent travailler ensemble sur les sujets de politique de prévention portée par l'établissement. Il s'agit de l'assistante sociale, de la mission handicap, de la cellule conseil et accompagnement personnalisé, de la gestion des bourses sociales. Cette équipe travaille en lien étroit avec le Centre de santé de l'INSA Lyon en s'appuyant sur les dispositifs mis en place tels que la Cellule d'écoute sur les violences sexistes et sexuelles.

**Différents types et lieux d'échanges sont organisés par le DGS afin de relayer et coordonner l'action de l'administration :**

- Des **points hebdomadaires, bimensuels ou mensuels** avec les directeurs fonctionnels selon leur domaine d'activité qui permet des échanges sur l'avancée des dossiers ou d'arbitrer sur certains sujets.
- Des **réunions mensuelles** regroupant l'ensemble des directeurs et responsables administratifs relevant de la DGS sont organisés pour échanger sur les sujets stratégiques, faire un point d'avancement sur les dossiers transversaux et aborder les sujets d'actualité. A chaque réunion, un collègue est invité à présenter son domaine d'activités avec ses propres sujets et enjeux. L'objectif est de s'assurer d'une homogénéité dans la diffusion de l'information interne, d'avoir une vision des enjeux de l'établissement au-delà de son domaine propre et d'accroître la culture générale des cadres. Chaque participant est invité à diffuser les informations auprès de ses propres équipes.
- **Une réunion bimensuelle** réunissant le DGS, le DGSA, la DRH, la DAF, la DAPAC et le DAJ permet d'assurer une meilleure coordination sur les dossiers transverses importants.
- **Une réunion trimestrielle** qui réunit à la fois les cadres cités ci-dessus mais également tous les responsables de pôles, les responsables et correspondants administratifs d'entités pédagogiques (RAEP et CAEP) et certaines fonctions transverses. Elle a pour objectif de diffuser largement une culture administrative auprès de l'ensemble des cadres, de diffuser de l'information institutionnelle et d'avoir des interventions thématiques.

Depuis la **restructuration de sa gouvernance en 2018, suite notamment à la réécriture de ses statuts** (annexe 6) **et règlements** (annexe 7), l'INSA Lyon poursuit le travail mené dans le cadre de la professionnalisation de ses services et l'amélioration continue de ses pratiques y compris s'agissant des modalités d'élaboration des projets de décisions et de délibérations.

L'élaboration des projets de décision à l'INSA Lyon est généralement initiée par différents acteurs internes en fonction des domaines concernés (DGS, DIRFOR, DIRECVL...) en lien avec la DAJ.

En fonction des besoins, les instances à consulter sont identifiées. Pour garantir un processus d'élaboration participatif de toutes les parties prenantes, une commission de coordination des instances a été instituée afin d'étudier les projets de délibérations à soumettre au CA, en amont de sa présentation à l'instance concernée puis au CA.

A l'issue, la DAJ rédige les projets de délibération en lien avec les services concernés et les soumet au Rectorat de la région académique dans le cadre du contrôle de légalité. Les décisions signées par le Directeur de l'INSA Lyon et les délibérations approuvées par le CA sont publiées sur l'Intranet et le site institutionnel de l'établissement. Le DGS et le DAJ veillent à la bonne exécution des décisions et délibérations.

La démocratie interne à l'INSA Lyon repose sur un principe fondamental : garantir **une gouvernance participative et inclusive** qui implique tous les acteurs de la communauté académique, administrative et étudiante. L'objectif est de favoriser la prise en compte des besoins et des attentes des différents acteurs et de tenir compte des exigences réglementaires applicables aux EPSCP.

Cette démocratie se manifeste dans toutes les instances de gouvernance et de dialogue de l'établissement qui incluent :

- Le Conseil d'Administration (CA)
- Le Conseil des Etudes (CE)
- Le Conseil Scientifique (CS)
- Le Comité Social d'Administration (CSA) et la Formation Spécialisée en matière de Santé et Sécurité au Travail (F3SCT).
- Les conseils de départements et de centres

Afin de permettre un niveau suffisant de réactivité et des échanges plus réguliers, le CA de l'INSA Lyon a vu, en 2020, son nombre de séances annuelles passé de 4 à 6. Ces temps sont capitaux pour assurer une meilleure diffusion de l'information, une acculturation des administrateurs sur les sujets majeurs et des échanges découplés du temps de la délibération et du vote. De la même manière, pour débattre des sujets à l'ordre du jour d'un CA, l'INSA Lyon organise une réunion préparatoire qui réunit la semaine qui précède le CA, d'une part les élus internes du CA, (le MICA – membres internes au CA) et d'autre part les personnalités extérieures (le MECA - membres externes au CA).

Enfin, le Directeur de l'INSA Lyon organise, depuis 2020, des temps de rencontre ouverts à l'ensemble de la communauté sur les sujets stratégiques majeurs et un temps de restitution après chaque CA.

Au-delà de ces instances, dont l'existence est fixée par le cadre juridique national, l'INSA Lyon, afin de permettre un fonctionnement collaboratif élargi, est doté d'organes propres concernant des sujets spécifiques. A titre d'illustration, ces organes sont : le G6 (membres de l'équipe de direction et représentant élus ou associatifs étudiants), le conseil vie de campus, le comité de pilotage DDRS, le conseil stratégique de l'Institut Gaston Berger... La campagne emploi est également un moment de partage au cours de laquelle des représentants de chaque instance sont invités à émettre un avis collégial aux côtés de la direction sur les demandes de postes.

Les instances de gouvernance de l'INSA Lyon sont conçues pour assurer une gestion démocratique de l'établissement et permettre une large participation de l'ensemble des communautés.

Dans le cadre de la rénovation de sa gouvernance, la Direction de l'INSA Lyon avait mené en 2018 un travail impliquant l'ensemble des instances à la réécriture des statuts et du règlement intérieur de l'établissement. Ce travail sera à nouveau entamé courant 2025 dans le cadre de l'actualisation de ces textes institutionnels afin de tenir compte des évolutions réglementaires et des besoins identifiés par l'ensemble des services.

**La stratégie de communication de l'INSA Lyon repose sur cinq axes majeurs** pour renforcer l'engagement avec ses parties prenantes internes et externes :

- Une refonte de la **communication interne** pour fédérer et répondre aux différentes attentes de la communauté (suite à un audit) : trois nouvelles lettres d'information (personnels, étudiants, culture), un nouvel intranet, des rendez-vous thématiques (RH, Finance, Vie étudiante...), une application pour les étudiants, un « réseau des correspondants COM » renforcé dans les départements et laboratoires pour une meilleure diffusion de l'information, un groupe de travail avec les étudiants pour repenser leurs canaux de communication.
- Une **communication institutionnelle** plus durable et engagée : une nouvelle charte graphique en lien avec les autres INSA, des grands temps institutionnels renouvelés pour rayonner au niveau régional, une charte éthique de la communication pour réduire l'empreinte carbone (moins de goodies, affiches, flyers retravaillés...), en cours le développement, un site éco-conçu (avec prise en compte des parcours utilisateurs). L'institut est aussi pionnier dans la communication autour des transitions socio-écologiques dans l'ESR, avec un poste dédié.
- Une **communication de proximité des pairs par/pour les pairs** : des [podcasts](#) sur le mal-être étudiant créés avec les étudiants, un programme d'ambassadeurs LinkedIn cela favorise un discours authentique de la part de notre communauté.
- Un lien **Science-Société** pour renouer un dialogue : partenariats avec The Conversation et MediaConnect, valorisant ainsi les travaux de recherche dans les médias nationaux, un événement dédié à la recherche, la création d'un média en ligne [Point de Bascule](#).
- Repenser un **parcours utilisateur**, du premier contact avec l'INSA jusqu'au statut alumni, pour accroître l'attractivité : des actions ont été menées (création d'un site [Rejoindre INSA Lyon](#) avec un chatbot, accompagné d'une « Journée Découverte », le week-end des diplômés, refonte des supports pour les nouveaux entrants...) pour mettre en place ce parcours. Un groupe de travail a également été lancé pour repenser la communication autour des admissions.

**Le Système d'Information (SI) de l'INSA Lyon** est basé depuis de nombreuses années sur la solution de l'association Cocktail. Pour garantir les bonnes pratiques des différentes briques du SI des binômes DSI/référents métiers sont en place sur les sphères RH, finance, hébergement et scolarité.

Concernant les aspects RH, en complément de la brique Cocktail RH du SI, a été déployé la solution OSE en septembre 2020 pour gérer l'ensemble du suivi des services d'enseignement en amont de leur mise en paiement. Depuis septembre 2024, OSE est également utilisé pour la dématérialisation de l'ensemble des dossiers des primo-vacataires d'enseignement.

En 2020, une équipe projet (DAPAC-DSI) a accompagné le déploiement sur l'ensemble de l'établissement de la solution souveraine de Gestion Electronique de Document (GED) Gofast. Cette solution centralise sur nos propres serveurs l'ensemble des documents administratifs de l'établissement et vient nourrir l'intranet. Désormais, le nouvel intranet de l'établissement déployé depuis avril 2024, permet de rechercher des documents qui sont stockés, dans leur dernière version, sur la GED Gofast.

Concernant la scolarité, l'INSA Lyon est établissement pilote depuis 2018 de la solution Pégase développée par le projet PC-SCOL opérée conjointement par l'AMUE et Cocktail. Après des phases de test et d'études, Pégase a été déployée comme brique scolarité du SI sur l'intégralité des formations en septembre 2023 en remplacement de la solution Scolarix/Scolpédagogie. Pégase

est désormais le point d'entrée de référence pour tous les étudiants et toutes les maquettes de formation. Il est donc pleinement interconnecté au SI Cocktail mais également à OSE, à Moodle utilisé pour toutes les activités pédagogiques, à la solution ADE de gestion unifiée des emplois du temps ou encore à e-candidat déployée depuis 2024 pour gérer de manière dématérialisée les admissions hors parcours sup (Mastères, Filière apprentissage). Le dernier couplage de Pégase en cours de développement concerne la solution ADUM retenue par la ComUE et utilisée depuis 2024 pour gérer les admissions et le suivi des doctorants. Depuis 2023, a été renforcée une équipe dédiée à l'accompagnement des outils de scolarité pour les usagers de Pégase, ADE, e-Candidat. Elle compte quatre équivalents temps plein dont la cheffe de projet Pégase.

En 2021, l'INSA Lyon a lancé le projet SID qui vise à doter l'établissement d'un Système d'Information Décisionnel (SID), basé sur un entrepôt de données, qui permet de réaliser des analyses à partir des données des différentes sphères de l'activité de l'établissement (RH, Finance, Scolarité...) et de produire des tableaux de bord facilement interrogeables afin de mieux piloter la trajectoire de l'établissement et améliorer son efficacité, comme son impact environnemental. A date, l'entrepôt de données, co-construit avec le consortium national Sirocco, est en production et intègre les données financières et comptables, les données RH et les parcours étudiants. Il est accessible à un nombre limité d'utilisateurs. Suite à une étude menée en 2024 et en s'appuyant sur un financement COMP, a été lancé en 2025 le déploiement de la solution PowerBI auprès d'environ 300 utilisateurs cibles, comme solution d'interrogation de l'entrepôt de données et de construction des tableaux de bord répondant aux cas d'usage métier.

Depuis janvier 2021, un enseignant-chercheur a été nommé RSSI ; il travaille en binôme avec un RSSI-adjoint personnel de la DSI. Un travail d'identification de tous les serveurs à risque a été conduit, suivi des mises à jour ad hoc. L'outil de surveillance Nexpose est utilisé pour le suivi des vulnérabilités. Un plan de reprise d'activité (PRA) est en place couplé à une sauvegarde quotidienne du SI. En complément, l'INSA Lyon a investi en 2024 dans un système de sauvegarde sur bandes à froid stockées hors ligne dans un coffre-fort ignifugé pour pouvoir restaurer le SI avec une perte de données inférieure à la semaine en cas de cyber attaque. En 2023, un audit externe de l'active Directory a été réalisé. Il a été suivi en 2024 par une évolution de la politique des mots de passe en conformité avec les recommandations de la CNIL/ANSSI. Fin 2024, une campagne de sensibilisation à l'hameçonnage a été menée auprès de tous les personnels et étudiants et qui se poursuit par la mise en place d'une formation obligatoire des personnels.

En 2025, plusieurs actions sont prévues : la mise en place de la double authentification sur les services critiques ; la mise en place d'un coffre-fort de mot de passe ; un audit externe des éléments critiques du SI ; la centralisation de l'analyse des logs. Il est prévu également le renouvellement de l'ensemble de l'infrastructure serveurs du SI qui permettra de renforcer la robustesse du SI avec la mise en œuvre d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et de consolider la sécurité par des mécanismes de micro-segmentation allant jusqu'à des pare-feux intra machines virtuelles.

#### Référence 6. L'établissement porte une politique globale de la qualité.

Une **politique qualité amélioration** (annexe 8) **continue globale a été votée** au CA de juin 2017 et doit être actualisée prochainement. Elle répond à l'objectif stratégique « Améliorer l'efficacité de l'établissement » rattaché à la Transition Institutionnelle. Cette politique engage l'établissement dans une « démarche durable participative, collective et pérenne pour l'ensemble de son activité ». Cette dynamique se traduit par un déploiement participatif de la

stratégie « Ambitions 2030 » (cf référence 2) et par une démarche processus associant les parties prenantes. Le déploiement de la démarche qualité est piloté par la DAPAC dont l'organisation et les missions sont formalisées dans un flyer (annexe 9). Ce document a pour but d'améliorer la communication de cette direction support. Il est présenté notamment aux nouveaux entrants lors de leur parcours d'intégration.

L'amélioration de la maîtrise des activités se poursuit grâce à la **formalisation des processus** (annexe 10). Ce travail est priorisé en prenant en compte les attentes de la direction, les recommandations des tutelles et organismes d'évaluation, les demandes des entités et le traitement des dysfonctionnements. En 2023, le nouveau Directeur de la Formation a souhaité prioriser les processus suivants :

- Processus de recrutement des étudiants en 1ère et 3ème année (annexes 11 et 12) : formalisés initialement en 2019, ils ont été mis à jour avec le Service Admission du Groupe INSA (SAGI).
- Processus de recrutement en 4ème année (annexe 13) géré en propre par l'INSA Lyon.
- Processus de gestion des stages (annexe 14)
- Les processus d'inscription administrative (annexe 15) des étudiants et de diplomation (annexe 16) ont également été formalisés en lien avec le déploiement du nouvel SI scolarité Pegase (cf référence 5)

En septembre 2024, le Directeur de la Formation a nommé une Directrice adjointe de la formation en charge de la démarche qualité qui travaille en étroite collaboration avec la DAPAC. Elle a tout d'abord mené un travail d'actualisation de la cartographie des processus de la formation initialement formalisée par la DAPAC en 2017 (et maintenue à jour périodiquement). Cette actualisation a été présentée et consolidée lors de plusieurs réunions avec les pilotes des macro-processus. De nouvelles priorités ont été identifiées, notamment la mise à jour des processus des mobilités académiques sortantes et entrantes (annexes 17 et 18).

Sur les activités support, un travail d'approfondissement du processus des conventions formalisé depuis 2019, a été lancé fin 2024 afin de clarifier les circuits de validation et de signature dans l'optique notamment d'implémenter en 2026 un outil de signature électronique. Ce travail rejoint le travail de refonte de la délégation de l'ordonnateur mis en évidence par le contrôle interne.

Pour formaliser et sécuriser le processus de recrutement des personnels BIATSS contractuels (annexe 19) un travail a été mené en 2024 conjointement avec le pôle Accompagnement des parcours professionnels de la DRH. Ce travail se poursuit sur le recrutement des BIATSS sur concours.

Afin de consolider le mode de fonctionnement de la gouvernance, la traçabilité des circuits de décision et d'information en cas de changement d'organisation (création d'une nouvelle direction, évolution de l'organisation d'une entité...) doit permettre d'identifier clairement les décideurs, vérificateurs et les services en charge de l'exécution des actions en établissant des workflows. Des groupes de travail sont également mis en place pour traiter des dysfonctionnements plus spécifiques (listes de diffusion, gestion des droits des personnels hébergés et résidants, adresses des entités dans les bâtiments).

Dans une optique d'amélioration de l'identification et de la maîtrise des risques, **un pôle Maîtrise des Risques et Contrôle Interne (MRCI) a été créé** au sein de la DAPAC avec le recrutement d'une pilote début 2024. Il permet également de répondre aux obligations règlementaires de la LOLF. La méthode de déploiement de cette démarche et la comitologie associée ont été définies dans un document de cadrage (annexe 20). Les priorités définies en 2024 ont été les processus

« Décider et réaliser une dépense » (annexe 21) et « Marchés et commande publique » (annexe 22). A l'issue d'un travail avec les acteurs de ces processus, les risques ont été identifiés et priorisés. Ils ont donné lieu à une première cartographie des risques associée à un plan d'actions (annexe 23) présentés et votés au CA du 12 décembre 2024. En 2025, le dispositif de contrôle interne s'intéressera aux processus « Missions et déplacements » et « Rémunérations ».

Concomitamment à la mise en œuvre du SID (cf référence 5), des problématiques de fiabilité des données sources ont été mises en exergue et ont conduit en 2024 à l'**initiation d'une démarche globale de gouvernance des données** (annexe 24), afin d'améliorer la maîtrise dans la production des données et la capacité à les valoriser. Ce dispositif repose notamment sur la sensibilisation des acteurs métiers à leur rôle de garant de la qualité des données.

Au-delà de la démarche processus et de la maîtrise des risques qui y contribuent intrinsèquement, la DAPAC est identifiée comme un acteur de **l'accompagnement au changement et de la transformation** avec une posture orientée parties prenantes. A ce titre, ont été mobilisés sur les chantiers suivants :

- Les pôles Management Documentaire et Archives et Qualité Amélioration Continue : Déploiement de la (GED) Gofast auprès de l'ensemble des personnels (cf référence 5)
- Le pôle Organisation : réponses aux demandes d'évolution des organisations de la direction en apportant un accompagnement personnalisé pour diagnostiquer, analyser et conduire des changements organisationnels (exemples : Direction de la Logistique, Direction Administrative de la Formation et de la vie de l'élève, mise en place des RAEP et CAEP). Il répond également aux sollicitations de responsables d'entités sur leur choix d'organisation en termes des missions confiées à leur équipe ou encore cas de conflits.
- Le pôle Système d'Information Décisionnel : accompagnement de la DRH et la DAF dans la définition et la construction de tableaux de bord répondant à leurs besoins. (cf référence 5)

En parallèle de sa démarche qualité globale **l'INSA Lyon est labellisé sur des champs d'activité spécifiques**.

[Le label DDRS](#), obtenu en 2019 pour une durée de 4 ans, a été renouvelé en 2023. Il récompense l'engagement de l'établissement dans l'amélioration continue de ses pratiques en faveur des enjeux environnementaux et sociétaux.

Au niveau international, l'INSA Lyon a obtenu deux labels. Le [label qualité FLE](#) (Français Langue Etrangère) a été renouvelé en février 2023 pour 4 ans, avec un niveau d'étoiles qui reconnaît la qualité ainsi que la fiabilité de l'offre de cours de français opéré par l'établissement au profit des étudiants. Le [label Bienvenue en France](#), également doté de trois étoiles, obtenu en 2019 a été renouvelé en février 2025 pour 4 ans et souligne la performance de l'INSA Lyon dans l'accueil et la gestion des étudiants étrangers.

En juillet 2021, l'établissement a obtenu le [label européen HR Excellence In Research \(HRS4R\)](#) récompensant la politique RH vis-à-vis de la communauté de la recherche (enseignants-chercheurs, doctorants, post doc). En 2023, une mise à jour de l'auto-évaluation initiale a été réalisée avec les acteurs concernés.

**Un réseau interne des acteurs des différentes démarches qualité** a été initié fin 2023, afin de mieux les connaître et de capitaliser sur les bonnes pratiques.

**La prise en compte des recommandations de l'HCERES est suivie spécifiquement** dans un tableau partagé entre l'équipe de direction et la DAPAC. Ces éléments sont pris en compte par

l'établissement pour prioriser les nouveaux sujets à instruire. De manière globale, l'évolution du contexte et les recommandations des tutelles et organismes évaluateurs (HCERES, CTI, IGESR, Commissaires aux Comptes...) sont des éléments de premier plan qui guident la stratégie de l'établissement.

Référence 7. L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré.

Suite à un résultat déficitaire constaté sur le compte financier 2021, **l'INSA Lyon a élaboré et mis en œuvre un plan de rétablissement de l'équilibre financier**. Cette situation a été l'occasion pour l'établissement de s'assurer de la soutenabilité financière, notamment sur la formation et la recherche, tout en préservant un équilibre entre qualité et soutenabilité en répondant aux orientations stratégiques de l'établissement.

Une action majeure a porté sur la maîtrise de la masse salariale et en particulier sur GVT (glissement vieillesse technicité) ((cf paragraphe « Pilotage de la masse salariale »)

D'autres leviers ont porté sur la maîtrise des dépenses et le développement des ressources propres.

**Concernant les dépenses de formation**, une diminution de 10% du coût de la maquette pédagogique des élèves-ingénieurs lissée sur trois années a été opérée. Les modalités ont été définies avec chaque directeur de département, selon la taille des groupes et le taux d'encadrement.

**Pour optimiser les ressources financières liées à la formation**, des études de coûts, réalisées suivant la méthode P2CA du ministère, ont été réalisées par le contrôle de gestion et concernent les filières par apprentissage (GEA, GMCIP, GMPPA, IFA, TCA), les Mastères spécialisés et la filière internationale Asinsa en 2022, l'Ingénieur de spécialisation et le Bachelor Mutation Ti en 2023 et des programmes courts en 2024\_2025.

Ces études ont permis de développer une politique et une stratégie financière dans ces domaines afin d'atteindre à minima l'équilibre financier et si possible dégager des marges financières :

- Augmentation des étudiants en contrat de professionnalisation : pour atteindre 10 % des inscrits en dernière année. Les recettes générées par les contrats professionnels sont passées de 90,8 k€ en 2021 à 341,6 k€ en 2024.
- Augmentation de la taille des groupes en apprentissage ou création de nouvelles filières : La part des coûts fixes a donc diminué, et permis de dégager des marges. Ces recettes sont ainsi passées de 2,8 M€ à 3,1 M€ entre 2021 et 2024.
- Développement des Bachelors existants et en création de nouveaux

L'ensemble de ces actions ont permis de doubler les recettes : 329,8 k€ en 2021, 662,9 k€ en 2024.

**L'étude conduite par le pôle contrôle de gestion en 2022 dans le domaine de la restauration**, a mis en évidence un déficit structurel de 1,6 M€ en coût complet (et de 650 k€ en coût marginal). Des démarches ont été entreprises auprès du ministère et du CROUS pour trouver une solution durable pour pérenniser l'activité de la restauration à l'INSA (recommandation n°7 du rapport d'évaluation de 2022), mais à ce jour aucune n'a aboutie. Pour compenser en partie la



baisse de fréquentation des restaurants lié au report sur le CROUS des étudiants boursiers notamment, la tarification a été augmentée de 8% en 2022, puis sur la base de l'inflation depuis 2023.

La **tarification des loyers est indexée annuellement sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL)** depuis 2022 (après un gel sur 3 années) a en partie compensé le taux de remplissage en baisse dans les résidences (vétusté de certains logements).

**L'INSA Lyon déploie depuis 2019 une comptabilité analytique** suivant la méthodologie du P2CA, afin de mieux appréhender au niveau global de l'établissement les coûts et les revenus, dans les domaines de la formation, de la recherche et des activités de soutien et support. Ce travail répond à deux objectifs :

- Avoir des centres de coûts cohérents pour produire des analyses pertinentes à l'échelle de l'établissement : en 2024, une enquête fonction, en cours d'analyse, a été réalisée auprès de l'ensemble du personnel afin d'affiner la répartition des coûts entre recherche, formation et pilotage.
- Simplifier et automatiser la réalisation des études de coûts par l'intégration de l'ensemble des données dans la comptabilité analytique. Les coûts qui restent essentiellement à intégrer pour atteindre cet objectif sont ceux liés aux laboratoires de recherche. Ce travail est planifié sur le premier semestre 2026,

L'établissement disposera ainsi d'un véritable outil d'analyse de coûts pérenne avec des indicateurs de pilotage en rendant visible les marges de manœuvre qui aideront à la prise de décision stratégique, notamment concernant la programmation des moyens.

Du fait des 2 années au titre du PREF (Plan de rétablissement de l'équilibre financier) l'enveloppe d'investissement pour la Recherche a été réduite de 100 k€. Par ailleurs, **les niveaux de dotations de la Recherche ont été maintenus**. Pour respecter le cadre budgétaire, les demandes de moyens supplémentaires doivent être financées par des ressources complémentaires. Le recours à des moyens auprès de la filiale INSAVALOR est également possible.

**Les autres ressources propres** (globalisées) de l'établissement (hors SCSP et autres subventions et hors Contrats de recherche) **sont diversifiées**, avec la spécificité de l'INSA qui opère en propre l'hébergement et la restauration pour ses étudiants (annexe 25).

Suite au passage aux RCE au 1er janvier 2021, l'INSA a dû faire appel à un cabinet de commissaires aux comptes pour la certification de ses comptes. Après deux premiers comptes financiers avec un avis d'impossibilité de certification » (au titre des exercices 2021 et 2022), **l'établissement a réalisé d'importants travaux de régularisation comptable** sur la partie patrimoniale notamment. Un dispositif de comptabilisation à l'avancement pour les opérations pluriannuelles, a été mis en place et a permis de neutraliser les effets d'irrégularité entre le versement des échéanciers de recettes et les dépenses.

Ces mesures ont été renforcées par la **création d'un pôle maîtrise des risques et contrôle interne** au sein de la DAPAC depuis janvier 2024 qui a priorisé ses chantiers sur les processus dépenses et marchés publics pour 2024 et 2025 (cf référence 6).

Grâce à toutes ses actions, et malgré un contexte défavorable (hausse des fluides, inflation, augmentation de la masse salariale induite par une compensation partielle de la SCSP sur des mesures gouvernementales), **l'INSA Lyon a retrouvé un équilibre financier et une trajectoire soutenable** avec des ratios en nette amélioration (annexe 26), et des marges de manœuvre pour

**faire face à des besoins d'investissements importants.** En effet, le résultat 2024 de l'établissement (le dernier connu), est excédentaire de 6,4 M€ (6,2 M€ au titre de l'Ecole), la CAF (capacité d'autofinancement) s'élève à 8,5 M€ au 31/12/2024, le fonds de roulement disponible est de 16,6 M€ (représentant 43 jours de dépenses de personnel et fonctionnement).

**La prévision de la masse salariale** est réalisée mensuellement **et par emploi** (à partir de la masse salariale réelle des emplois occupés ou des estimations pour les emplois vacants) ou par thématiques RH (ex : politique RH, CET, CIA, primes pouvoir d'achat, ...) et basée sur un taux d'occupation des emplois prévisionnels (différenciés selon les plafonds Etat ou ressources propres).

Des extractions de Winpaie, GRH Envoi Paie et GFC alimentent des tableaux de bord mensuels, présentés lors de points de gestion avec la direction, dialogues budgétaires et présentations RH à l'ensemble de la communauté.

Les prévisions budgétaires sont ajustées, si nécessaire, à la hausse ou la baisse en fonction de la consommation réelle au moment des budgets rectificatifs.

Les principes de maîtrise de la masse salariale sont rappelés à chaque campagne emplois et portent sur la compensation du GVT grâce à trois leviers : gel de postes, emplois pourvus par des contractuels, et décalage des recrutements (annexe 27).

Un travail est en cours pour automatiser l'intégration des données de masse salariale dans le système d'information décisionnel (actuellement seule la partie « effectifs » est intégrée).

**Pour lancer des nouveaux projets, l'établissement incite à la recherche de financement externe et donc au recours à des appels à projet.** Les entités sont assez entrepreneurantes dans ce domaine et sont fortement incitées à le faire dans un contexte de cadrage budgétaire strict.

Les projets financés, même hors contrats de recherche, sont suivis via l'outil GFC Opération, ce qui permet de suivre et mesurer les coûts de ces projets. Le suivi des données des opérations pluriannuelles et plus particulièrement des recettes fléchées a été fiabilisé avec une incitation forte lié a projet Infinoé. Les financements obtenus servent essentiellement à des recrutements qui permettent l'amorçage de nouveaux projets. Pour pérenniser ces postes, il est demandé à l'entité soit de le proposer lors de la campagne emplois, soit de rechercher de nouvelles recettes pour les autofinancer afin de préserver l'équilibre économique.

### **Dialogue de gestion**

Le processus budgétaire initié en 2019 s'est progressivement amélioré et est désormais consolidé. Il débute lors du débat d'orientation budgétaire qui est finalisé lors du CA de juillet et s'achève par le vote du budget au CA de décembre (annexe 28).

Le processus budgétaire s'appuie sur deux éléments clés :

- La campagne emploi dont le processus est décrit (annexe 29).
- Les dialogues de gestion qui sont au cœur du processus de programmation et qui poursuivent un double objectif :
  - Parvenir à une prise de décision appuyée sur des informations fiables et partagées. Les échanges, enrichis des documents budgétaires, doivent permettre de connaître précisément les enjeux des demandes effectuées et contribuer à un rendu d'arbitrages budgétaires pertinent.

- Optimiser l'allocation des moyens en conciliant les besoins des services et la capacité de l'établissement à utiliser les moyens alloués.

Durant ces dialogues les échanges portent sur l'ensemble des ressources humaines, financières et matérielles, avec le directeur et le responsable de l'UB des directions métier et des services inter-établissement (SIDD et SAGI) pour s'assurer de la prise en compte des choix politiques de l'établissement.

Ils sont pilotés par le Directeur général des services ou le Directeur général des services adjoint pour ce qui concerne son périmètre avec l'appui des fonctions supports DAF (directrice, directrice adjointe, pôle pilotage budgétaire, pôle achat, et pôle recette), DPI, DSI, DRH et la contrôleur de gestion de la DAPAC.

A l'issue de ces réunions, des réunions au sein de la DGS permettront de définir les budgets des UB DIRPAT, DSI et DRH.

Référence 8. La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels.

L'INSA Lyon affirme son identité et son attractivité grâce à une **politique de ressources humaines** en phase avec sa stratégie et les enjeux sociétaux et industriels.

Chaque année, l'équipe de direction identifie les **projets prioritaires** de l'établissement qui intègrent et anticipent les besoins en compétence attendus par le monde socio-économique et les besoins en termes de gestion de projets et de pilotage, dans une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Ils structurent également le dialogue d'orientation budgétaire mené avec les instances et sont repris dans la lettre de cadrage budgétaire, en respectant une logique d'optimisation des ressources.

Les projets prioritaires sont **pris en compte dans la lettre de cadrage de la campagne emploi pour un arbitrage éclairé de gestion des postes disponibles** au sein de l'établissement. Cette lettre de cadrage inclut les principes de non-discrimination à l'embauche favorisant ainsi la diversité et l'inclusion qui reflètent les valeurs fondamentales de l'INSA Lyon : humanisme, ouverture et innovation et font intrinsèquement partie de la politique de recrutement de l'établissement (annexe 30).

Ainsi, durant ces cinq dernières années l'établissement a, tout en maîtrisant sa masse salariale, orienté ces recrutements, aussi bien dans le domaine de la recherche avec les chaires de professeur junior, les bouquets de thèse intégrant une approche transdisciplinaire (cf référence 11), mais aussi dans les domaines d'excellence et également dans le renfort du pilotage de l'établissement.

En 2023 et 2024 par exemple, l'INSA Lyon a recruté 22 enseignants-chercheurs, promu 11 MCF INSA Lyon en PR. L'INSA Lyon a recruté des profils clés dans ses domaines d'excellence consolidant ainsi sa position dans la recherche et l'enseignement. Cette volonté s'est concrétisée par le recrutement de professeurs spécialisés en intelligence artificielle (IF/LIRIS), matériaux pour l'énergie (SGM/LN2), mécanique des contacts (GM/LaMCoS), ingénierie environnementale et cybersécurité (GEn et DEEP) (annexe 31).

Au niveau du pilotage, dix postes de renfort des fonctions supports ont été créées (cf un pilotage administratif renforcé) et des heures de REH ont été accordées pour renforcer le pilotage politique de la formation. Les dispositifs du dialogue de gestion stratégique puis du contrat objectifs moyens depuis 2024 ont permis également de soutenir ces recrutements.

Ces recrutements ont été possibles grâce aux efforts conduits ces dernières années pour renforcer l'attractivité de l'établissement en particulier au niveau des rémunérations, dans le cadre d'un dialogue permanent avec les partenaires sociaux. Ainsi, l'INSA Lyon a une politique offensive de revalorisation des primes des fonctionnaires (augmentation de l'IFSE sur les cibles ministérielles) déjà déployée pour les catégories C et B, celles des catégories A restant à traiter. Cependant, les primes restent globalement inférieures à celles observées dans l'académie de Lyon. En parallèle, un travail approfondi a été mené avec les représentants des personnels sur la charte des contractuels (annexe 32) afin d'améliorer leur rémunération, mais l'écart avec les fonctionnaires demeure significatif, rendant l'attractivité des recrutements plus difficile. Une mise à niveau nécessiterait des ressources budgétaires conséquentes.

Cette politique de recrutement se traduit par une double attention.

La première consiste à **l'élaboration des profils de postes des enseignants-chercheurs conjointement par les directeurs de laboratoires et de départements**. Ils sont ensuite consolidés par le Directeur de la formation et la Directrice de la recherche afin de garantir l'adéquation entre les besoins académiques et stratégiques de l'établissement, puis validés par le CA en formation restreinte.

La deuxième se traduit par des **processus de recrutement transparents, bien définis et connus de tous**. L'ensemble des recrutements est publié sur le site de l'INSA Lyon et sur les applications spécialisées du ministère, renforçant la visibilité et l'attractivité de l'établissement.

Pour développer la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en appui à la politique stratégique de l'établissement, **une enquête fonction, en cours d'exploitation, a été adressée à l'ensemble des personnels techniques et administratifs** afin de mieux cerner les compétences disponibles, ce qui permettra d'initier un travail de cartographie des compétences, en complément des informations déjà acquises à travers la grille de cotation utilisée pour le régime indemnitaire et des fiches de poste.

En termes de conditions de travail l'établissement s'assure du respect du temps de **travail réglementaire (1607 heures)** en s'appuyant en particulier sur un dialogue social afin de répondre entre autres aux recommandations de mise en conformité faites par la Cour des comptes en attendant une circulaire ministérielle pour finaliser ce processus.

Par ailleurs, l'établissement s'est doté **d'une politique dynamique en matière de qualité de vie et conditions de travail (QVCT)**, avec **une charte de télétravail** qui permet jusqu'à deux jours de travail en distanciel, ouverte depuis septembre 2024 aux doctorants contractuels et dont 48% des personnels éligibles bénéficient, (annexe 33) et une **charte équilibre vie professionnelle et privée** qui met en avant des pratiques favorisant cet équilibre, telles que le cadrage des réunions (plages horaires, durée limitée), le respect du droit à la déconnexion et l'attention particulière portée aux besoins spécifiques des personnels, comme les parents ou les aidants (annexe 34).

Pour travailler dans ces domaines, l'INSA Lyon place le **dialogue social au cœur de sa gouvernance**, en associant les représentants des personnels à l'élaboration et au suivi des politiques institutionnelles. Tous les plans d'actions et chartes (égalité professionnelle, schéma directeur handicap, charte télétravail, qualité de vie au travail, charte de l'équilibre des temps vie

professionnelle/vie privée etc.) sont le fruit d'un travail collaboratif avec les organisations représentatives des personnels et les instances consultatives. Ce dialogue structuré permet d'assurer une prise en compte équilibrée des enjeux institutionnels et des attentes des agents.

Une commission sociale, incluant des représentants des personnels, a été instaurée afin de témoigner de l'engagement actif de l'INSA Lyon en faveur de la qualité de vie au travail (annexe 35).

L'INSA Lyon s'engage également dans la prévention et la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles (VSS). Une **cellule d'écoute, d'accompagnement et d'information** a été mise en place pour accueillir et orienter les victimes ou témoins, leur offrant un espace d'écoute confidentiel et sécurisé. Cette cellule s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation et de formation de l'ensemble de la communauté INSA Lyon (annexes 36 et 37).

L'Institut dispose aussi d'un dispositif « Être Mieux au Travail » (EMT) qui permet à chaque agent de saisir une équipe pluridisciplinaire pour que soit traitée une problématique de mal-être au travail avec l'élaboration de plans d'action

L'INSA Lyon a également mis en place un **Plan d'Action pour l'Égalité Professionnelle 2025-2027** (annexe 38), visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes, à lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, et à améliorer la qualité de vie au travail. Ce plan s'articule autour de plusieurs axes, notamment la réduction des écarts de rémunération, l'égalité d'accès aux postes à responsabilités et la promotion de la diversité.

Le pôle APP soutient de près les services et les agents sur toutes les questions de développement des ressources humaines. Il gère le recrutement des personnels BIATSS, les concours ITRF, la formation et l'accompagnement des personnels, jouant ainsi un rôle central dans l'amélioration des parcours professionnels. Depuis 2019, un chargé de QVT et correspondant handicap renforce cette mission en affinant l'écoute des besoins des agents. Son action s'inscrit aussi dans des plans stratégiques, comme le Schéma directeur du handicap et le Plan d'action pour l'égalité professionnelle, pour favoriser le bien-être au travail et aligner les actions RH aux ambitions de l'établissement.

Pour faciliter l'intégration des personnels, un accompagnement systématique est prévu lors de la prise de fonction [insalyon.nous-recrutons.fr](https://insalyon.nous-recrutons.fr) (annexe 39). Ce parcours s'est beaucoup étoffé ces dernières années avec de nombreux modules « socles » qui permettent d'acquérir une culture de l'établissement et les compétences nécessaires à la prise de fonction.

Pour permettre une évolution dans l'établissement et développer tout au long de la vie professionnelle, l'INSA Lyon a mis en place plusieurs dispositifs. Les besoins sont identifiés via des entretiens professionnels, des évaluations de formations et des remontées spontanées. Cela permet de croiser les attentes des agents avec les objectifs stratégiques de l'établissement.

Un arbitrage est réalisé pour prioriser les actions de formation selon les ressources disponibles, assurant ainsi une réponse à la fois collective et individualisée (annexe 40).

**Le plan inclut des actions pour accompagner la montée en compétences sur les postes de travail**, favoriser les transitions numériques, promouvoir le développement durable et améliorer l'ouverture internationale.

Concernant la formation de l'ensemble du personnel à **la transformation socio-écologique tout au long de leur carrière**, l'[Assemblée pour la Transition Écologique et Sociale de l'INSA Lyon](#), qui

a tenu ses travaux en 2024, a proposé des actions concrètes pour intégrer ces enjeux dans la politique RH. L'objectif est de leur fournir les clés pour adapter leurs pratiques professionnelles. Pour piloter cette dynamique, un chargé de formation DDRS a été recruté en 2024 et des ateliers de type "fresque du climat" ou "fresque de la biodiversité" sont régulièrement proposés aux personnels. Des formations spécifiques ont été faites auprès de l'encadrement qui joue un rôle majeur de sensibilisation auprès de ses personnels et pour porter les actions à conduire.

Les dispositifs comme le Compte Personnel de Formation (CPF), les bilans de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou les Congés de Formation Professionnelle (CFP) permettent aux agents de construire des projets d'évolution adaptés à leurs aspirations (annexe 41).

### **Un dispositif particulier a été développé pour accompagner les enseignants chercheurs.**

Pour faciliter leur prise de poste, les professeurs d'université extérieurs à l'INSA et les maîtres de conférences recrutés par mutation peuvent bénéficier, sur demande, d'une réduction de service d'enseignement allant au-delà de ce que prévoit le décret soit **48 heures de décharge**. Une formation d'accompagnement, proposée par l'équipe d'Appui aux techniques de l'enseignement, du numérique et de l'apprentissage (ATENA), est liée à cette décharge d'enseignement.

ATENA, rattachée à la DIRFOR fait partie du service inter-établissements de pédagogie et de formation à distance [OpenINSA](#). L'équipe a pour mission principale d'accompagner les enseignants de l'INSA Lyon et de les conseiller dans leurs réflexions sur leurs pratiques comme dans l'élaboration et l'évaluation de leurs projets pédagogiques. Elle peut les aider à concevoir la scénarisation de leurs activités ou leur mise en œuvre sur la plateforme Moodle. Elle leur apporte une aide dans l'élaboration de contenus, en particulier audiovisuels, ou à la conception de dispositifs d'enseignement (annexes 42 et 43).

Par ailleurs, des allègements de service sont possibles pour soutenir leur développement académique et scientifique :

- **96 heures** pour préparer l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) ou un projet **European Research Council (ERC)**.
- **64 heures** pour une candidature à l'**Institut Universitaire de France (IUF)**.

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2022, 16 mesures d'accompagnement ont été accordées (annexe 44).

L'ensemble des dispositifs de recrutement et d'accompagnement ont été reconnus dans le cadre de **l'obtention en juillet 2021, du label "HR Excellence Research"** de la Commission Européenne pour sa « stratégie ressources humaines pour les chercheurs » (HRS4R) qui vise à promouvoir l'amélioration en matière de recrutement et de cadre d'exercice des activités des enseignants-chercheurs et chercheurs.

### **Référence 9. L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement.**

L'INSA Lyon dispose de deux campus, dont le principal, situé à Villeurbanne, regroupe la très grande majorité de ses activités d'enseignement et de recherche. Ce campus, créé en 1957, possède une grande valeur patrimoniale et répond pleinement aux besoins et enjeux de l'établissement notamment par ses infrastructures immobilières spécifiques (résidences universitaires, restaurants, centre de santé, etc.)

Aujourd'hui, le campus LyonTech la Doua de l'INSA Lyon représente 61 biens, dont 60 bâtiments et un terrain, pour un total de 185 711 m<sup>2</sup> de surface utile brute (SUB) et 221 261 m<sup>2</sup> de surface de plancher (SdP) construits. L'établissement tend à stabiliser son patrimoine en termes de nombre de biens – cinq bâtiments déconstruits ces sept dernières années – et de surface. Les évolutions sont désormais marginales et s'inscrivent dans le cadre de restructurations de locaux existants. Environ 550 m<sup>2</sup> seront occupés au sein du nouveau bâtiment de la I-Factory à compter du mois de septembre 2025, et d'autres locaux seront loués pendant deux à trois ans dans le bâtiment Marco Polo pour reloger temporairement des services dont les bâtiments seront fermés pour travaux (Humanités, puis Direction).

### **Diagnostic et suivi du patrimoine immobilier**

Durant la période écoulée, l'établissement a mis en œuvre son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) (annexe 45) de seconde génération, puis l'a actualisé. Ce travail a permis de mettre à jour et d'objectiver le diagnostic de son patrimoine et d'inscrire pleinement ses stratégies de préservation et d'intervention articulées autour des enjeux de la transition socio-écologique.

Un diagnostic complet et exhaustif a été élaboré depuis plusieurs années et est actualisé régulièrement, au cas par cas, en fonction des besoins et des évolutions réglementaires, afin de conduire chacune des opérations de rénovation, mais également pour la programmation des opérations pluriannuelles de gros entretien et de renouvellement. Par exemple, les DPE sont en cours de mise à jour ou d'élaboration pour les résidences étudiantes et les logements, et l'état de conservation des matériaux amiantés est vérifié chaque année. La mise en place d'un nouveau Système d'Information Patrimoniale Immobilier (SIPI) constitue toutefois la priorité de 2025 pour disposer d'un outil unique de centralisation des données patrimoniales. L'établissement dispose progressivement d'une meilleure connaissance et maîtrise de son patrimoine, et accentue ses actions en faveur de sa rénovation et de son optimisation dans le cadre du projet LyonTech la Doua 2035, dont la feuille de route a été validée en comité stratégique en mars 2023 (annexe 46), et d'un plan d'aménagement d'ensemble dont les orientations s'inscrivent à travers plusieurs schémas d'orientation stratégique partenariaux :

- **Un schéma directeur urbain** mis à jour et co-construit avec les partenaires du campus, la ComUE, le Crous de Lyon Saint-Étienne et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (présentations en annexe 47 pour le périmètre du campus et annexe 48 pour ses franges).
- **Un schéma directeur** comprenant deux volets : commerces et services (annexe 49), et économique portant sur le campus et ses franges (annexe 50) avec la Métropole de Lyon.

**Le nouveau SPSI 2025-2029** a été présenté en juillet 2024 aux membres du CA et déposé auprès de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) en février 2025 (annexe 51) pour instruction. Il confirme le maintien d'une stratégie dont les objectifs sont les suivants :

- Réaffirmer sa politique de maintenance lourde et d'amélioration fonctionnelle.
- Accompagner le développement d'activités prioritaires pour l'Institut en articulation avec la poursuite de la rénovation énergétique, thermique et fonctionnelle de son patrimoine bâti et non bâti, en l'adaptant à l'évolution des usages et aux nouveaux outils.
- Répondre aux enjeux de modernisation de l'Établissement et s'engager pleinement dans la démarche de maîtrise et de valorisation du patrimoine.

- Améliorer la gestion et la maîtrise de son patrimoine immobilier via des outils performants, et diminuer son impact écologique en rationalisant l'utilisation des locaux et en améliorant leur qualité d'usage.

L'INSA a pris en compte les enjeux du décret tertiaire et a alimenté la plateforme « Operat ». Les objectifs fixés pour l'année 2030 sont déjà atteints. Toutefois, l'établissement ambitionne de poursuivre sans délai son plan de rénovation énergétique de ses bâtiments, en complément des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de sobriété déployé depuis 2022 (annexe 52). Une mission est en cours pour l'amélioration des taux d'occupation au niveau des espaces d'enseignement (**entre 57 et 64 % lorsque tous les bâtiments sont ouverts**), en s'appuyant sur le logiciel ADE en fin de déploiement et répond à plusieurs projets tel que le « BYOD - Bring Your Own Device », ou celui du relogement pour mener à bien les travaux de rénovation des bâtiments en site non-occupé. Le tertiaire est également concerné. L'accompagnement de projets comme « [Grid4Mobility](#) », permettant l'innovation tant en matière de recherche que de formation, constitue également un axe de la politique patrimoniale de l'établissement.

Les dépenses annuelles récurrentes de fonctionnement et d'investissement de l'immobilier, pour le plan de Gros Entretien et Renouvellements (GER) hors dépenses exceptionnelles d'investissement, s'élèvent à environ 15 M€ (13 M€ en fonctionnement et 2 M€ d'investissement) sur les 5 dernières années. Ces dépenses correspondent à environ 70 € TTC /m<sup>2</sup> de SdP/an. Avec les opérations exceptionnelles, la moyenne s'élève à 21 M€. Si les budgets apparaissent encore insuffisants pour mener à bien une politique d'entretien et de renouvellement durable du parc, l'INSA Lyon poursuit l'identification et la mobilisation des marges budgétaires nécessaires à la mise en place d'un budget récurrent de fonctionnement et d'investissement plus important. Cette politique pourrait permettre d'améliorer la gestion des risques techniques afin d'éviter des pannes majeures dont les conséquences peuvent être importantes pour les missions de service public de l'établissement.

### **Programmation et soutenabilité immobilières, gestion du patrimoine immobilier**

La planification immobilière est réalisée dans le cadre du SPSI et mise à jour annuellement dans le cadre du PPI, en fonction des financements extérieurs obtenus. Ceux-ci étant rarement prévisibles (crédits sécurité, CPER, AAP État et Région...), car fonction d'arbitrages extérieurs à ceux de l'établissement, le PPI est constamment réactualisé en fonction des opportunités. Il s'inscrit toutefois en permanence dans une stratégie patrimoniale et d'intervention stable de rénovation, de préservation et d'accompagnement des entités de l'établissement. Ainsi, la stratégie immobilière de l'établissement est pragmatique et ancrée dans la transition socio-écologique. D'ici 2026, l'ensemble des locaux seront considérés comme répondant aux normes d'accessibilité et à compter de 2030 les non-conformités en matière de sécurité incendie seront levées.

Dans le cadre du quinquennat à venir, les principales opérations qui seront menées par l'établissement sont en partie financées (CPER 2021-2027 ou Plan Campus), ou nécessitent la recherche de financements, principalement auprès de l'État ou de la Région à travers des appels à projets comme la suite du programme « TE2024 » ou du prochain CPER, ou encore vont nécessiter le recours à l'emprunt (cf paragraphe sur le SPSI).

Face à de nombreux départs d'agents expérimentés (retraites, postes mieux rémunérés), la direction en charge du patrimoine immobilier a dû recruter, ce qui a représenté près de 20 % des postes de cadres sur une année avec certains postes qui sont restés vacants longtemps (plus de



12 mois). Les modalités de recrutement, le niveau des salaires et la formation des nouveaux agents nécessitent une mobilisation forte et restent à poursuivre. Ainsi, les ressources humaines liées à l'immobilier restent un point de fragilité important même au-delà de cette direction pour les encadrants (SIDD en charge des extérieurs, S3SI en charge de la sécurité incendie et de la sûreté, logistique, résidences, etc.). A noter que l'ensemble de ces directions ou services sont centralisés et sont coordonnés par le DGSA proximité et développement des campus.

En parallèle, l'établissement a déjà confirmé souhaiter s'engager dans la dévolution du patrimoine et dispose d'un patrimoine qui apparaît « facile » à transférer, l'ensemble des biens étant maîtrisé par l'État ou sous autorisation d'occupation temporaire du domaine public. L'enjeu, pour permettre de profiter pleinement des avantages de la dévolution, est de disposer de la capacité d'emprunt et des conditions d'accompagnement de l'État pour la restauration étudiante.

L'évolution de son organisation, le renfort et l'expertise à sécuriser dans la durée des équipes de la Direction du patrimoine immobilier restent la clé de voûte de la réussite de la dévolution. L'élaboration d'un budget annexe immobilier apparaît également nécessaire dans un contexte où l'établissement dispose d'importantes recettes, qu'il a su développer, associées à l'occupation de ce patrimoine (AOT de courtes ou longues durées, événementielles, résidences étudiantes, etc.).

Dans le cadre du renouvellement de son label DDRS, les actions de l'école permettent de réduire l'impact environnemental : diminution significative des consommations énergétiques et d'eau, (annexe 53), recours à des énergies plus « vertes » (raccordement des bâtiments au réseau de chauffage urbain dont la production est assurée à plus de 50 % d'ENR ; achat d'électricité verte ; production et autoconsommation d'électricité par panneaux photovoltaïques 800 m<sup>2</sup> depuis 2023). Ainsi, l'établissement a réduit l'impact carbone de l'énergie de 74% de 2010 à 2023. De même, le mode d'intervention choisi, privilégiant toujours les réhabilitations avec conservation de la structure, minimisant le foncier utilisé, permet soit d'optimiser l'énergie grise mobilisée avec, en outre, des matériaux de construction biosourcés à faible impact, soit de renaturaliser des emprises.

L'adaptation au changement climatique s'appuie également sur une politique volontariste de plantation d'arbres avec réduction des îlots de chaleur afin d'offrir un espace apaisé lors des épisodes de canicule notamment.

Enfin, l'établissement intègre des objectifs sociaux avec notamment l'emploi d'entreprises locales adaptées ou d'insertion dans la construction de bâtiments, le nettoyage, la gestion du tri sélectif, le compostage des déchets de restauration et l'achat de fournitures.

## SWOT Domaine 1 : Pilotage stratégique et opérationnel

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première école d'ingénieurs post-bac</li> <li>• La réputation et l'attractivité de la marque INSA et du modèle de formation</li> <li>• L'implantation dans la Métropole de Lyon, au sein de la première région industrielle de France</li> <li>• Un campus rénové, doté de nombreux équipements, et une antenne à Oyonnax</li> <li>• Une association de diplômés en soutien</li> <li>• Une stratégie Ambitions 2030 structurée autour de 5 grandes transitions et une animation participative de son déploiement</li> <li>• De nombreux partenariats fructueux avec les entreprises, s'appuyant notamment sur la filiale INSAVALOR, la fondation INSA Lyon et la fondation Groupe</li> <li>• De nombreux partenariats internationaux, l'appartenance à ECIU et à des réseaux prestigieux : CESAER, Unitech, G3E</li> <li>• Une labellisation DDRS renouvelée et un engagement pionnier sur les enjeux socio-écologiques : ClimatSup INSA, Assemblée pour la transition E&amp;S</li> <li>• Une communication soutenue et diversifiée vis-à-vis de la communauté</li> <li>• Une maîtrise des RCE, de la trajectoire RH et financière, des marges de manœuvre et un PPI pour mener à bien ses projets</li> <li>• Une politique volontariste d'amélioration des rémunérations et de promotion de toutes les catégories de personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alliance stratégique au sein du Collège d'Ingénierie et le partenariat noué dans le cadre du Plan Région des Ingénieurs et Techniciens</li> <li>• La structuration académique du site Lyon Saint-Etienne et la perspective de nouvelles coopérations transdisciplinaires et d'un soutien de l'Etat</li> <li>• La structuration du Groupe INSA en GIP</li> <li>• L'accélération de la transformation face aux enjeux socio-écologiques avec le COMP et le schéma directeur DDRSE</li> <li>• Le développement de ressources nouvelles avec le projet E@sely Skills et le nouveau plan stratégique INSAVALOR</li> <li>• Le renforcement des équipes de pilotage et la poursuite de l'amélioration des processus internes</li> <li>• Le déploiement à l'échelle d'outils performants (SID, maîtrise des risques, comptabilité analytique)</li> <li>• Le renouvellement du SPSI, les financements pour achever le plan campus et la perspective d'un emprunt pour rénover les résidences étudiantes</li> </ul>
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une politique de site très peu financée par l'Etat</li> <li>• Une taille et une organisation qui nécessitent du temps pour déployer des projets de transformation, installer une culture qualité et améliorer le quotidien</li> <li>• La faible prise en compte des spécificités de l'INSA Lyon dans le modèle de financement (hébergement, restauration à tarif social et santé des étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un contexte géopolitique qui complique les coopérations internationales</li> <li>• Un contexte économique moins favorable au soutien de l'Etat et des entreprises</li> <li>• La fatigue des collègues face à l'ampleur des transformations à conduire, la multiplicité des chantiers internes et des appels à projets externes</li> </ul>

## DOMAINE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

Référence 10. La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes.

### Choix stratégiques

L'INSA Lyon est un centre de recherche de niveau international qui promeut une synergie étroite entre la formation, la recherche et les milieux socio-économiques. L'activité de recherche intensive est développée au sein de 22 laboratoires, dont 14 Unités Mixtes de Recherche, 6 Unités Propres et 2 laboratoires internationaux, dirigés en co-tutelle avec le CNRS, l'INRAE, l'INRIA et l'INSERM et avec des établissements du site comme l'Université Claude Bernard Lyon1, l'Université Lumière Lyon2, l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, Centrale Lyon.

La recherche repose sur plusieurs axes stratégiques :

- Promouvoir une recherche d'excellence au meilleur niveau international, engagée face aux défis des transitions et en faveur d'un développement soutenable. L'INSA Lyon a fait le choix, il y a 10 ans, de structurer sa recherche en [cinq grands enjeux sociétaux](#), définis ci-après, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Recherche (SNR), la Stratégie Nationale Bas Carbone, France 2030 ainsi que le programme Horizon 2020 puis Horizon Europe de l'Union Européenne. Cette structuration a été co-construite et déclinée opérationnellement avec la communauté recherche de l'établissement à partir de l'identification des thématiques majeures de chaque enjeu. Cette structuration permet d'aborder les problématiques complexes avec une vision systémique basée sur une approche pluridisciplinaire. Chaque enjeu est porté par un directeur délégué.
- Définir des priorités, soutenir et attribuer des ressources :
  - Pour l'acquisition de matériels expérimentaux d'exception dans le cadre de programmes institutionnels, locaux, régionaux, européens et impulser des mutualisations (matériels, locaux),
  - Pour l'attractivité des recrutements, la promotion des personnels,
  - Pour l'accompagnement de projets de recherche (évolution continue de la direction administrative de la recherche, de la direction administrative et financière, projet E@selyskills pour la dimension européenne).
- Développer un volet d'actions pour promouvoir une recherche responsable et soutenable : en soutenant des travaux sur l'impact sociétal des travaux de recherche, en stimulant dans les laboratoires une réflexion sur l'impact environnemental des pratiques de recherche, en s'associant à la création de l'UAR CNRS UTOPII dont l'objectif est le développement de méthodes et d'outils pour quantifier l'impact environnemental des projets de recherche. En 2024, une analyse globale des activités contractuelles, publiques et privées, a été menée. Elle montre que 95% des projets apportent des réponses aux questions de durabilité et soutenabilité au regard des objectifs du développement durable (ODDs).
- Développer le transfert de la recherche vers la société, en promouvant la valorisation et l'innovation, en créant une direction adjointe de recherche en charge de la valorisation, mais aussi la science ouverte et la qualité de la production scientifique.

Les thématiques majeures par enjeu sont ainsi :

**Enjeu Energie pour un développement durable** : les activités de recherche sont regroupées en quatre thèmes : 1/ Production décarbonée et efficacité énergétique, 2/ Réseaux d'énergie, 3/ Ville, bâtiment et mobilité et 4/μ-énergies et systèmes d'énergie nomades. Ces thèmes font de plus fortement écho aux enjeux européens et français en s'inscrivant pleinement dans les différentes feuilles de route : Stratégie Nationale Bas-Carbone, GreenDealEU, REPowerEU.

Ces activités sont fortement partagées au sein de la communauté puisque 14 des 22 laboratoires, dont l'INSA Lyon est tutelle, se reconnaissent dans cet enjeu. Cette forte implication favorise les approches interdisciplinaires, les domaines d'expertise couvrant à la fois les systèmes énergétiques, les matériaux pour l'énergie ainsi que l'informatique et le numérique.

**Enjeu Transport : structures, infrastructures et mobilités** : la mobilité a connu une redéfinition massive et soulève des questions majeures en ce qui concerne la transition énergétique et les problématiques environnementales. Ces questions se posent à toutes les échelles : de la mise en œuvre des matériaux jusqu'aux systèmes de transport et leur interopérabilité en passant par l'efficacité énergétique et l'électrification. L'enjeu « Transport : Structure, infrastructure et mobilités » est organisé en 4 thématiques abordant les différentes dimensions pour une mobilité durable : 1/ Allègement et fonctionnalisation des matériaux, 2/ Efficacité et durabilité des architectures véhicules, 3/ Véhicule-Énergie et mobilité plus frugales, 4/ Véhicule-Intégration et Systèmes de transport. L'INSA Lyon propose des solutions innovantes dans tous les domaines : terrestre, ferroviaire, aérien et les mobilités douces et rassemble 11 de ses laboratoires qui n'hésitent pas à s'associer dans l'objectif d'avoir un regard pluridisciplinaire sur ces problématiques. Ces recherches s'appuient également sur plusieurs laboratoires communs (Michelin,), des chaires industrielles (Michelin, SKF, SAFRAN, VOLVO, Plastic Omnium), et l'OpenLab avec Stellantis " Vibro-acoustique & Tribologie@Lyon". Des moyens expérimentaux et numériques, développés au sein des laboratoires, ou les plateformes communes comme le Centre Lyonnais de Microscopie (CLYM), le projet Grid4Mobility, le banc Curve constituent des supports importants de ces recherches et contribuent à sa structuration.

**L'enjeu Santé globale et bio-ingénierie** est structuré autour de cinq thématiques fédératrices qui sont : 1/ Maladies métaboliques, cardio-vasculaires, neurologiques et cancérologie ; 2/ Réparer et régénérer l'humain ; 3/ Dispositifs connectés et le système de santé ; 4/ Imager et modéliser le vivant ; 5/ Micro-organismes et leurs interactions avec l'environnement. Il s'inscrit dans la médecine 6P : Personnalisée, Préventive, Prédicative, Participative, fondée sur la Preuve, et intégrant le Parcours de soin du patient. Ainsi, l'enjeu intègre des approches multidimensionnelles allant des sciences fondamentales aux approches sociétales faisant appel à des recherches pluridisciplinaire auxquelles l'établissement contribue significativement avec les établissements de santé partenaires (comme par exemples les Hospices Civils de Lyon, le centre Léon Bérard) et ses collaborations scientifiques avec les acteurs industriels en santé que ce soit dans les domaines des équipements médicaux, de solutions diagnostiques, de dispositifs prothétiques, ...

**Enjeu Information et Société Numérique** : la transformation numérique est un enjeu majeur qui touche tous les aspects de la société, de l'économie à la culture, en passant par la sécurité et les interactions sociales. Pour y répondre, l'INSA Lyon adopte une stratégie de recherche multidisciplinaire, intégrant les sciences et technologies de l'information avec les sciences humaines et sociales. L'établissement concentre plus particulièrement ses efforts sur 4 axes : 1/ le développement de l'intelligence ambiante, 2/ l'optimisation des interactions homme-machine et système-système, 3/ l'exploitation des contenus numériques, 4/ la transformation digitale des entreprises. Il s'engage également dans l'optimisation énergétique des infrastructures

numériques, la protection des données et l'accompagnement des industries dans leur transition digitale. L'INSA Lyon et ses partenaires sont mobilisés sur l'ensemble de la chaîne de traitement d'informations de natures variées (mesures, voix, images, textes, etc.), depuis leur capture jusqu'à la prise de décision et l'analyse de leurs usages une fois transformées, en mobilisant des compétences disciplinaires allant de la physique aux sciences humaines et sociales en passant par l'informatique et les télécommunications.

En s'alignant avec les objectifs du plan France 2030, l'INSA Lyon contribue au développement des technologies numériques souveraines et durables, en soutenant l'innovation, la robotique et les stratégies numériques pour un avenir compétitif et responsable. Ces recherches favorisent une transformation digitale responsable et durable, en développant des technologies à faible consommation énergétique et en garantissant la protection des données et des libertés individuelles.

**Enjeu Environnement : milieux naturels, industriels et urbains :** l'enjeu environnement est structuré autour de 5 thèmes : 1/ Procédés et produits respectueux de l'environnement et de la santé ; 2/ Gestion et valorisation des matériaux pollués et déchets ; 3/ Risques naturels et industriels ; 4/ Milieux et ressource en eau ; 5/ Imaginer l'ingénierie nécessaire à un environnement viable et à un monde habitable.

En 2023, cette approche a été étendue à l'ensemble du Groupe INSA qui propose une cartographie commune de l'ensemble de son potentiel de recherche.

La stratégie scientifique de l'INSA s'inscrit dans la structuration de l'ingénierie portée par le Collège d'Ingénierie qui s'intègre elle-même pleinement dans la politique de site coordonnée au sein de la ComUE Lyon Saint-Etienne.

La production scientifique de l'établissement est stable comparée à celle produite lors du contrat quinquennal précédent. Les plus gros succès résident dans :

- L'amélioration de la qualité de la signature de la production scientifique, qualité cruciale pour l'attribution correcte du travail de recherche aux personnels, laboratoires et établissements tutelles. L'INSA Lyon est parti du constat en 2018 qu'une production sur 2 seulement était correctement signée, ce qui avait un impact énorme sur notre reconnaissance, visibilité et évaluation. En 2024, 76% de la production scientifique est correctement signée.
- L'ouverture de cette production scientifique et sa mise à disposition pour la communauté recherche à hauteur de 84.1 % en 2024 (Baromètre science ouverte INSA Lyon).

### **Partenariats institutionnels et inscription dans le territoire**

La stratégie recherche de l'INSA Lyon, dont l'objectif est de promouvoir une recherche d'excellence au meilleur niveau international ainsi qu'une recherche responsable, est construite pour répondre aux besoins et défis de la société, en cohérence avec la stratégie de recherche nationale, France 2030, mais aussi la stratégie européenne. Elle est également alignée avec les grands axes prioritaires des organismes (CNRS, INSERM, INRAE et INRIA) qui convergent également, chacun dans leurs champs, avec les feuilles de routes nationale et européenne, comme le font nos partenaires académiques.

Ces orientations communes entre l'INSA Lyon, les organismes et les partenaires académiques sont notamment déclinées ensemble opérationnellement grâce aux fédérations de recherche, aux Labex, aux GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) qui regroupent des équipes et des laboratoires, animent et coordonnent leurs activités, favorisent l'interdisciplinarité, la mutualisation de moyens et de compétences et renforcent ainsi la visibilité et l'attractivité des

laboratoires. L'INSA est ainsi, par exemple, acteur des fédérations Ingélyse, Informatique de Lyon, Bioenvis, ICL (Institut de Chimie de Lyon), CLYM, de 6 des 8 Labex du site, des GIS EEDEMS, S.Mart Rhône-Alpes-Ouest, IMBL.

### **Internationalisation de l'activité de recherche**

L'INSA Lyon, via le Groupe INSA, est membre de [ECIU University](#) depuis 2019. Dans cette dynamique européenne, l'appartenance du Groupe INSA à l'alliance ECIU favorise les interactions entre chercheurs issus des différentes institutions membres, créant ainsi un environnement propice à l'émergence de collaborations transnationales. Cette mise en réseau permet notamment : (1) de construire des réponses conjointes à des appels à projets en mutualisant expertises et ressources ; (2) de développer des projets de recherche collaboratifs s'inscrivant dans les grandes priorités européennes en matière de science, d'innovation et de société.

Les projets de recherche européens jouent un rôle essentiel dans la création de liens solides et durables entre les laboratoires de recherche, les entreprises et les institutions à l'échelle internationale. D'un point de vue académique, ces projets ont renforcé la collaboration internationale permettant de partager des connaissances et expertises, enrichissant les compétences des enseignants-chercheurs et chercheurs et ouvrant ainsi de nouvelles opportunités de recherche collaborative.

Entre 2019 et 2024, l'INSA Lyon a soumis près de 170 propositions en réponse à des appels à projets européens dans le cadre de programmes de recherche et d'innovation tels qu'Horizon 2020, Horizon Europe, Clean Sky, ou encore Eurostars. Ces propositions ont été portées soit en tant que coordinateur, soit en tant que partenaire.

Dans 95 % des cas, ces réponses ont été construites au sein de consortia rassemblant universités, organismes de recherche et partenaires industriels européens. La plupart de ces projets sont le prolongement de collaborations déjà établies, issues de réseaux académiques européens ou de partenariats spécifiques avec des entreprises, telles qu'Airbus, avec laquelle plusieurs projets ont été menés dans le cadre des programmes Clean Sky / Clean Aviation.

Environ vingt projets ont été retenus pour financement permettant la mise en œuvre d'activités de recherche couvrant un large spectre de maturité technologique :

- Des projets à faible niveau de maturité technologique (TRL bas), notamment via la participation à plusieurs projets FET Open et EIC Pathfinder dans les domaines de l'imagerie médicale et de l'astronomie.
- Des projets à TRL élevé, comme ceux financés dans le cadre du programme Eurostars, en lien avec le développement de dispositifs médicaux.

Ces initiatives ont abouti à de nombreuses publications scientifiques et à la création de logiciels mis à disposition de la communauté de recherche internationale, conformément aux principes d'open access promus par les agences de financement européennes.

La participation des laboratoires de recherche à des projets européens leur permet d'acquérir une meilleure visibilité internationale ayant pour conséquence de renforcer et attirer de nouveaux partenariats industriels et académiques sur le long terme.

Depuis 2024, l'INSA Lyon est membre de l'EFFRA (European Factories of the Future Research Association), une association européenne réunissant des acteurs industriels, des universités et des organismes de recherche autour du développement de technologies de production

innovantes. EFFRA joue un rôle clé en tant que représentant officiel du secteur privé au sein du partenariat européen « Made in Europe », lancé par la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon Europe.

Cette implication permet à l'INSA Lyon de promouvoir les axes de recherche de ses laboratoires, notamment dans les domaines de la fabrication durable et des technologies avancées pour l'industrie manufacturière. Elle ouvre également de nouvelles perspectives de collaboration avec des partenaires européens de premier plan, tout en contribuant à positionner l'INSA Lyon comme un acteur reconnu dans les écosystèmes européens de l'innovation industrielle.

### **Intégrité scientifique et science ouverte**

L'établissement dispose d'un Référent Intégrité Scientifique (RIS) et d'une politique d'intégrité scientifique depuis 2017, c'est-à-dire dès l'émergence d'une organisation à l'échelle nationale envers l'intégrité scientifique et en amont du Décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021. Pour autant, l'établissement n'a complètement satisfait aux obligations relatives à la politique d'intégrité scientifique qu'en 2023 (Décret n° 2023-1321 du 27 décembre 2023 portant partie réglementaire du code de la recherche). L'établissement satisfait formellement à toutes ses obligations depuis janvier 2024 (au sens des articles D211-2, D211-3, L211-1, L612-7) mais mène une politique en faveur de l'intégrité scientifique depuis la prise de conscience suite au rapport Corvol. La stratégie de l'établissement a donc eu deux phases avec une montée progressive en organisation, exigence et accompagnement. Dans un premier temps, l'objectif de l'établissement a été de traiter la problématique de plagiat. Le CE et les départements ont souhaité systématiser la lutte contre le plagiat en formation initiale. Le Service commun de documentation (SCD) organise des enseignements sur le sujet auprès de tous les élèves au titre de l'acquisition des compétences informationnelles. Un [guide invitant à éviter le plagiat](#) a été rédigé et est [consultable en ligne](#). Un **logiciel de détection de similitudes** (Compilatio) est mis à disposition des enseignants et l'ensemble des productions des étudiants, collectés sur la plateforme Moodle, sont systématiquement évalués par le logiciel. Si besoin, les transgressions les plus graves peuvent conduire à une saisine de la section disciplinaire destinée aux usagers. Concernant les doctorants, la lutte contre le plagiat repose sur une sensibilisation obligatoire dès la première année de doctorat, un engagement par une charte et par l'évaluation systématique des manuscrits de thèse par l'outil Compilatio. A plusieurs étapes de leur rédaction, les étudiants peuvent utiliser le logiciel de détection de similitudes et récemment l'utilisation de l'intelligence artificielle. La Direction du département Formation par la Recherche et Etudes Doctorales (FEDORA) traite individuellement chaque cas suffisamment alarmant détecté par le logiciel. Enfin, chaque manuscrit inclut la page de rapport issu de l'outil de détection dès la première étape d'évaluation externe des travaux. Par ailleurs, l'établissement, par le Département FEDORA, a activement suivi les discussions nationales préalables à la construction de l'article L612-7 du Code de l'Education, et a proposé, dès 2021 et sur la base du volontariat, à tous les jeunes docteurs de prêter serment. L'établissement milite activement pour que chaque jeune docteur prête ce serment qui est explicité dès l'inscription en première année de thèse.

Le RIS de l'établissement a rejoint l'OFIS en 2024 et permet d'apporter un éclairage supplémentaire à la politique de l'établissement vers une culture académique de l'intégrité scientifique. Le RIS participe également aux travaux de l'association ReSINT ; enfin, l'établissement a choisi également de prêter une grande attention aux travaux de l'IRAFPA. L'établissement considère comme indissociable l'éthique, la déontologie et l'intégrité scientifique. C'est un point de sensibilisation fort des étudiants inscrits en première année de thèse. Le SCD se

saisit de la même approche pour l'information de tous les primo-entrants dans l'établissement dans les diverses formations. L'établissement insiste sur la cohérence de sa politique.

Une page d'information sur l'intégrité scientifique est alimentée par l'actualité et des points d'information ou de débats sont organisés régulièrement devant le Comité des Directeurs d'unité et le CS. Le RIS de l'établissement dispose des canaux pour être saisi des demandes d'information spécifique ou des signalements.

Outre le plagiat, les points de vigilance de l'établissement ont peu évolué et concernent au premier degré les conflits d'auteurs, traités le plus immédiatement possible, l'embellissement des parties déclaratives dans les dossiers des personnels et bien évidemment l'IA générative. Concernant ce dernier sujet, un groupe de travail élabore actuellement une charte spécifique.

[Référence 11. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche.](#)

## **Politique de ressources**

### **Cohérence entre la politique de recrutement, la répartition du budget de la recherche et la stratégie scientifique**

L'INSA Lyon développe une politique de recrutement alignée sur sa stratégie scientifique qui repose sur l'excellence, l'interdisciplinarité et l'innovation pour répondre aux grands défis sociétaux et industriels. Cette cohérence se traduit par l'investissement et la mobilisation dans des thématiques de recherche stratégiques, définies au sein des 5 enjeux sociétaux et également des 3 enjeux prioritaires du Collège d'Ingénierie.

En parallèle, la répartition du budget de la recherche est pensée pour renforcer ces priorités : elle permet d'accompagner le développement des équipes, d'investir dans des équipements de pointe et d'assurer la montée en puissance des nouveaux recrutés, notamment à travers les chaires de professeur junior, un dispositif clé pour structurer des axes émergents. L'INSA Lyon bénéficie ainsi d'un effet de levier avec des financements complémentaires issus de l'ANR, de l'Europe et des partenariats industriels.

### **Attractivité et fidélisation des talents scientifiques et techniques**

L'INSA Lyon met en place plusieurs leviers pour attirer et conserver des chercheurs et enseignants-chercheurs de haut niveau :

- **Politique d'accompagnement :**

- Un soutien est apporté à travers des financements de démarrage pour les nouveaux recrutés (Bonus Qualité Recherche), des formations à la gestion de projets, des dispositifs de mobilité internationale (annexe 54). Des mesures « d'attractivité » portant sur des réductions de service à différents moments de la carrière d'un enseignant-chercheur existent (prise de fonction, HDR, candidature IUF, projet ERC) (cf référence 8)
- Une stratégie de repyramidage interne a été développée pour les MCF avec une procédure annuelle d'appel à candidatures et de sélection (21 MCF en ont bénéficié depuis 2020). Cette mesure a créé une nouvelle dynamique autour de l'inscription de l'HDR, augmentant le potentiel d'encadrement de doctorat et le nombre de porteurs de projets. Ces moyens s'ajoutent aux moyens nationaux de repyramidage LPR qui ont été mis en œuvre en concertation avec les instances de l'établissement (CS, CE, CAR et CA).



- Le développement d'une politique visant à promouvoir des profils à haut potentiel en ouvrant des postes de professeur au titre de l'article 46.4, réservés à des MCF actuellement membres de l'Institut Universitaire de France (IUF) (annexe 55).
- **Chaires de professeur junior** : les chaires de professeur junior (annexe 56) s'intègrent dans la stratégie en ouvrant des possibilités permettant à la fois d'intensifier et d'accélérer les projets. Elles s'inscrivent dans le projet de structuration de l'Ingénierie à l'échelle du site, co-porté avec l'ECLyon, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, l'ENTPE, mais aussi dans les objectifs des politiques de l'Etat (France 2030, Stratégie nationale d'accélération, Contrat d'objectifs et de performances des organismes, contrat de site MESRI ...). Elles permettent d'attirer de jeunes chercheurs prometteurs en leur offrant un environnement de recherche et de formation structuré, avec des financements dédiés et une perspective de titularisation. Sur les 16 demandes effectuées entre 2021 et 2025, 6 titulaires de CPJ ont été recrutés, le dernier datant de février 2025. Trois nouvelles demandes ont été effectuées au titre de la campagne 2026, s'inscrivant dans la dynamique créée lors de la construction du projet ALLYS (projet de cluster IA du site Lyon Saint-Etienne). Cette demande ambitionne de recruter des candidats du meilleur niveau académique, ouverts à l'innovation de rupture et à la multidisciplinarité, pour renforcer les équipes scientifiques et pédagogiques et couvrir l'ensemble du spectre scientifique, des bases mathématiques de l'IA, de la maîtrise et intégration de l'IA dans la commande de systèmes cyber-physiques et la recherche fondamentale en apprentissage automatique pour les applications de l'IA.
- **Dynamique interdisciplinaire** : l'établissement favorise le travail en réseau entre laboratoires et avec des acteurs socio-économiques, renforçant ainsi l'attractivité des postes.
- **Écosystème de recherche et d'innovation** : la proximité avec les pôles de compétitivité, les laboratoires du CNRS et les plateformes technologiques du campus LyonTech la Doua offre aux chercheurs des opportunités uniques de développement de projets collaboratifs.

Parmi les recrutements les plus marquants des cinq dernières années, l'INSA Lyon peut mentionner :

1. **Chaire de professeur junior en économie circulaire des matériaux polymères** (laboratoire IMP) – Développement de chaînes de valeur pour le recyclage des polymères et réduction de leur empreinte environnementale.
2. **Chaire de professeur junior en configuration et pilotage de chaînes logistiques courtes et durables** (laboratoire DISP) – Optimisation des flux logistiques et intégration des enjeux de développement durable dans les chaînes d'approvisionnement.
3. **Chaire de professeur junior en récupération des ressources issues des rejets anthropiques** (laboratoire DEEP) – Développement d'écotechnologies pour valoriser les déchets et les eaux usées.
4. **Chaire de professeur Junior en informatique frugale et systèmes embarqués** (laboratoire CITI) – Développement d'un Internet éco-responsable, avec des infrastructures à faible empreinte carbone et des systèmes résilients.
5. **Chaire de professeur Junior en Environnement, agronomie, écologie - Interactions dynamiques entre plante-microbes et environnement (laboratoire MAP)**

## 6. **Chaire de professeur Junior en Génie Informatique, automatique et traitement du signal** - REconstruction et Simulation pour de nouvelles Modalités d'Imagerie en médecine Nucléaire et en radiologie (RESIMIN) (laboratoire CREATIS)

Ces recrutements témoignent de la capacité de l'INSA Lyon à structurer des pôles d'excellence et à attirer des talents en cohérence avec sa stratégie scientifique.

### **Politique de soutien**

L'allocation de moyens aux laboratoires provient de plusieurs sources, indépendantes des résultats obtenus :

- La masse salariale des enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, doctorants sur contrat ministère en constitue la part majoritaire.
- Le budget de fonctionnement est attribué de façon égalitaire à toutes les structures de recherche. Toutes les dépenses sont intégralement prises en charge par l'établissement : hébergement (locaux, chauffage, électricité, eau, ménage ...), fonctionnement (téléphonie, réseau informatique, photocopieurs, fourniture d'ordinateurs pour les personnels administratifs et techniques), accès aux ressources documentaires, soutiens administratif, financier, comptable, logistique, patrimoine mis à disposition des membres des laboratoires pour répondre aux appels à projets et monter des collaborations. A cette allocation indirecte s'ajoute une allocation directe, constituée d'une part en fonction des effectifs du laboratoire et d'une part variable en réponse aux demandes annuelles des laboratoires.
- Des subventions supplémentaires sur la base de réponses à appels à projets spécifiques pour l'achat d'équipement, de projets de recherche en émergence, de contrats doctoraux spécifiques liés aux 5 enjeux sociétaux, le dispositif « bouquets de thèse » développé avec le Collège d'Ingénierie pour lequel une demande de financement a été faite dans le cadre du COMP de l'établissement.

La Direction de la Recherche et de la Valorisation s'appuie sur la Direction administrative de la Recherche et de la Valorisation dont la structuration et l'organisation ont évolué pour tendre vers une approche globale de l'administration de la recherche en intégrant de nouvelles fonctions essentielles pour soutenir et gérer efficacement les activités de recherche au sein de l'établissement. Ainsi, après la construction et le déploiement de tableaux de bords et d'indicateurs pour l'aide au pilotage scientifique et administratif pour le suivi des activités de la recherche publique et privée, consolidant les données de la DARREC et de la filiale INSAVALOR sur le contrat quinquennal précédant, la Direction administrative de la Recherche et de la Valorisation a été réorganisée en janvier 2023 afin d'intégrer trois postes de gestionnaires financiers initialement affectés à la direction des affaires financières, dans le but de gérer les contrats de recherche sur financements publics de manière plus cohérente et efficace, de la phase de veille jusqu'au solde final. Cette nouvelle organisation permet désormais de centraliser les aspects financiers, administratifs et juridiques des contrats de recherche, offrant ainsi une gestion globale et fluide des projets, et assurant une conformité renforcée tout au long du cycle du contrat. De plus, la prise en charge des bilans financiers par ce service, grâce à l'utilisation de requêtes des outils financiers, offre un suivi efficace des projets et une réactivité accrue face aux enjeux financiers. Cette réorganisation permet de renforcer l'accompagnement des équipes de recherche tout en optimisant et en sécurisant les processus administratifs et financiers.

Le volet Europe du projet E@selySkills, financé par l'ANR dans le cadre de l'appel ASDESR « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur », a

permis à l'INSA Lyon, ses partenaires du Collège d'Ingénierie, les filiales de valorisation INSAVALOR et Centrale Innovation, en collaboration avec l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et le CNRS, de déployer une feuille de route stratégique incluant la mise en place d'une cellule mutualisée avec 5 collaborateurs pour des actions d'influence vers l'Europe, l'aide au montage des projets européens et l'accompagnement vers les financements ERC (Starting, Consolidator, Advanced et Synergy Grants) avec des objectifs précis. En ce qui concerne le soutien apporté à l'organisation de manifestations scientifiques, l'établissement met à disposition amphithéâtres et salles à des conditions privilégiées lorsque ces manifestations sont organisées ou co-portées par des personnels INSA. La filiale INSAVALOR a développé une offre d'accompagnement sur mesure.

Référence 12. Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes.

### Choix stratégiques

L'établissement mène des actions complémentaires pour développer et promouvoir l'innovation, en gardant en mémoire que l'innovation est un élément du puzzle qui inclue recherche fondamentale, recherche appliquée, valorisation et innovation. Des liens étroits ont été développés avec les partenaires socio-économiques (chiffre d'affaires 2024 de 20 M€ INSAVALOR + INSA), l'établissement est membre de pôles de compétitivité et clusters régionaux et nationaux, des Carnots Ingénierie@Lyon et Eau et Environnement, membre fondateur de la SATT Pulsalys. INSAVALOR est agréée CIR et CICO, membre de fonds d'investissement pour la création de start-up (Pertinence Invest), a investi dans l'hébergement de start-up. En 2024, l'accélération des dynamiques territoriales d'innovation liée à la création des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI) a conduit à la création d'une direction adjointe de la recherche en charge de la valorisation. Le directeur adjoint représente l'établissement au sein du PUI, est en interaction étroite avec la filiale, la SATT Pulsalys, est en charge de l'identification des résultats valorisables au sein des laboratoires et accompagne les enseignants-chercheurs dans la construction de leurs projets, il porte également une mission d'animation et de sensibilisation au sein de l'établissement. Les premiers résultats obtenus en 2024 sur les 6 mois correspondant à sa prise de fonction ont déjà permis l'obtention de 5 projets de pré-maturation.

### Partenariats et inscription dans le territoire

**Le dispositif VALODREC**, constitué des Direction de la Recherche et Valorisation, Direction de la Formation, INSAVALOR, Fondation INSA Lyon, coordonné par la Direction du Développement et des Relations Entreprises permet un pilotage transversal de l'offre existante et une formalisation de la stratégie de partenariats en vue de la création d'une offre globale dans une dimension institutionnelle.

- Les efforts conjoints ont ainsi permis la création et le renouvellement de plusieurs laboratoires communs sur ce contrat quinquennal, sur des thématiques variées et en réponse aux questions sociétales et environnementales, soulignant l'implication de l'établissement dans le transfert de la recherche vers l'industrie et la société.  
On peut mentionner parmi les **9 laboratoires communs** dans lesquels l'INSA est impliqué :
- Le laboratoire commun PolMixLab avec Michelin et le laboratoire IMP : maîtrise des procédés d'élaboration pour concevoir des matériaux polymères haute performance et à faible impact environnemental.
- Le laboratoire MATILDE avec St Gobain et le laboratoire MATEIS : améliorer la durée de vie de matériaux inorganiques et leur empreinte carbone.

- Le laboratoire commun SnR avec EDF-Framatome et le laboratoire LaMCoS : Soudage et procédés de réparation
- Le renouvellement du laboratoire TEBLAB avec le CSTB et le laboratoire CETHIL : Laboratoire Thermique et Energétique du Bâtiment en lien avec l'adaptation au changement climatique.

Impliqué dans le **PUI IMPULSE**, des projets de pré-maturation et maturation, dans le cadre des SNA, sont co-financés par l'Etablissement. De même des projets « objectif labo » ont reçu les financements pour le développement des innovations issues des étudiants. Des actions de sensibilisation sont également menées en collaboration avec le PUI (journée IMPULSE).

Grace à sa filiale **INSAVALOR**, l'activité de R&D avec le monde socio-économique répond aux besoins des industriels, par la mise en place de projets en lien avec les ODD et les enjeux des transitions. Par ailleurs, l'INSA est membre fondateur et INSAVALOR membre du bureau de la Ruche Industrielle, association de 17 membres composée de 13 entreprises industrielles de différents secteurs, dont la mission est de construire une industrie plus humaine plus performante plus durable.

INSAVALOR intervient dans le soutien à la création d'entreprise via la constitution d'un fonds d'investissement. Un premier fonds créé en 2014 Pertinence Invest, puis la souscription en 2019 au fonds d'investissement Pertinence Invest 2 s'inscrivent dans la politique de transfert vers le monde industriel. Par ailleurs, INSAVALOR est membre du consortium Pouss@lys, dispositif de labélisation FT Seed.

Suite à la crise sanitaire, les collaborations avec les **partenaires industriels** ont pu bénéficier du fort soutien de l'Etat, via notamment le dispositif de préservation des emplois R&D, et ainsi, 12 projets ont pu être signés dans ce cadre.

### **Politique d'inscription de la science dans la société**

La stratégie comporte plusieurs volets complémentaires pour renforcer les liens entre la science et la société et favoriser la compréhension des enjeux scientifiques.

- Le premier volet, majeur, porte sur l'ouverture de la recherche et la science ouverte. Ainsi en 2017 un poste de chargée de mission science ouverte et bibliométrie a été créé pour accompagner la promotion et la mise en œuvre de la science ouverte au sein de l'établissement. Pour la diffusion ouverte des résultats de recherche, l'école a choisi l'archive ouverte HAL, pour transformer, sur la période, la collection en un portail HAL. Une feuille de route a été co-construite avec le CS et votée au CA en 2022, dans l'objectif d'une production scientifique visible, identifiée et consolidée en promouvant :
  - L'adoption d'un IDHAL pour les personnels (100% des enseignants-chercheurs, personnels techniques publiant, doctorants au moment de leur soutenance de doctorat),
  - La signature correcte des publications,
  - Le dépôt sous HAL et le dépôt avec texte intégral.

Les objectifs fixés ont été atteints : le pourcentage de 60% de personnels enseignants-chercheurs et personnels techniques ayant un IDHAL en 2020 est en 2024 de 95%, le taux de texte intégral a augmenté de 29% à 50%. La signature de la production scientifique s'est considérablement améliorée, passant de 55.3% en 2018 (analyse des publications INSA Lyon, S. Grauwin) à 76% en 2024. Une des conséquences a été l'amélioration des performances de l'école dans les classements internationaux. Un autre indicateur de la qualité du travail de fond

effectué avec une comparaison au niveau national est fourni par le Baromètre de la science ouverte, dont l'INSA est membre. L'indicateur du taux d'accès ouvert des publications a ainsi progressé entre 2019 et 2024 au niveau national de 45.8% à 66.9%. Sur cette période, le taux initial était en-dessous de la moyenne nationale, à 43.6%, pour atteindre 81.4 % en 2024, pratiquement supérieur de 14.5%. Le partage des données de la recherche est également un chantier en cours en lien avec le CS, après une première étape réalisée de mise en place de plans de gestion de données.

- Le second volet porte sur la diffusion des connaissances avec (i) le développement d'un partenariat via le Groupe INSA avec le média « The conversation » dont l'objectif est de partager le savoir, en faisant entendre la voix des chercheurs dans le débat citoyen, (ii) la participation à l'organisation d'événements grand public comme la fête de la science, Ma thèse en 180s, la vulgarisation scientifique.
- Le troisième volet concerne le partenariat avec les acteurs socio-économiques, que ce soit des entreprises, des collectivités, des ONG, dans le cadre d'activités de recherche collaborative ou de mécénat en appui sur la fondation, pour développer des projets de recherche qui ont un impact social et environnemental (par exemple des chaires avec Handicap International, ATMO).

La politique en matière de diffusion de la culture scientifique et technique est portée par le SCD et la Direction de la recherche et de la valorisation, en lien avec le Centre des Humanités et les départements de formation. Un des cinq pôles d'activités du SCD est ainsi dédié à la médiation scientifique et culturelle : 2 agents (pour 1 ETP) s'emploient à cette activité, dans les espaces de la bibliothèque (un amphithéâtre de 140 places, 300 m<sup>2</sup> d'espaces d'expositions, 2 salles de créativité de 50 places) ou dans des lieux partenaires, pour proposer à la communauté et à un public élargi, en fonction des événements, cycles de conférences, projections, expositions, animations. Ce sont plus de 160 événements qui ont été organisés entre 2021 et 2024, auxquels ont assisté environ 7 000 personnes. Ainsi, des cycles thématiques (le numérique, l'énergie...) ont fédéré autour d'un même thème des conférences, des ateliers interactifs ou ludiques (animation de fresques...), des expositions, des présentations de livres. La programmation est initiée et mise en œuvre par la SCD, mais conçue en étroite collaboration avec les laboratoires de recherche et les départements de formation. Les enseignants-chercheurs de l'INSA Lyon sont sollicités pour intervenir, ou proposer des événements à partir de leurs sujets de recherche. Ainsi, dans le cadre de ses missions d'accompagnement de la recherche et de diffusion des résultats de la recherche, le SCD est à l'origine de manifestations scientifiques ou en facilite l'organisation, en apportant son concours aux départements et aux laboratoires de recherche qui le sollicitent. Il suscite et coordonne une participation de l'établissement à la Fête de la science en proposant aux chercheurs de s'inscrire dans la programmation nationale et régionale annuelle. La participation de l'INSA Lyon à ce dispositif national est donc double. Les laboratoires de recherche peuvent s'inscrire directement dans le programme ; le SCD coordonne une proposition avec des chercheurs volontaires, pour coconstruire un programme d'activités sur site et dans des lieux partenaires, tels l'Hôtel de ville de Lyon en 2024, en partenariat avec l'association de médiation scientifique Ebulliscience.

Par ailleurs, l'inscription de la science dans la société est au cœur de la stratégie de recrutement de l'INSA Lyon et de son ambition de diversification des étudiants. L'établissement participe via l'Institut Gaston Berger aux Cordées de la réussite et forme des étudiants pour qu'ils soient tuteurs ou ambassadeurs de l'INSA auprès de lycéens. La stratégie de l'INSA Lyon fait de la médiation scientifique et de l'inscription des sciences dans la société un axe fort, qui affirme l'importance de

l'inscription de l'ingénieur dans la société, au service de l'explicitation et de la diffusion de la méthode scientifique. Le développement de la communication scientifique passe aussi par la mise en ligne en 2024 d'un nouveau média à destination d'un public élargi, [point2bascule.fr](http://point2bascule.fr), par l'installation en cours d'un studio d'enregistrement qui permettra de développer la communication scientifique, ou encore par une mission d'état des lieux des initiatives de médiation scientifique conduites dans les laboratoires de recherche, les départements de formation et les services, préalable à une plus grande coordination des actions et à la formalisation d'une politique d'établissement sur le sujet.

La médiation scientifique est ainsi un axe stratégique que l'INSA Lyon cherche à structurer et à rendre plus visible, fort d'expériences variées, anciennes mais jusqu'à présent encore trop disséminées dans l'établissement. Elle est aussi un axe de travail avec ses partenaires locaux. C'est ainsi un enjeu pour le Collège d'Ingénierie Lyon-St-Etienne : une première opération conjointe a été conduite en 2024 (participation à l'événement « Demain mais en mieux », qui s'est tenu dans le cadre du festival Yggdrasil les 3 et 4 février) ; un groupe de travail réunissant des interlocuteurs mandatés par chaque établissement s'est constitué, dans le but de contribuer à une meilleure visibilité et connaissance des cultures scientifique, technique et industrielle (CSTI) auprès des scolaires et plus largement dans la société.. La tenue d'une Journée de l'ingénierie le 15 avril 2025 ouverte à tous les publics a été la deuxième initiative portée par le Collège d'Ingénierie, avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, pour œuvrer à l'inscription de la science dans la société. Par ailleurs, le SCD représente également l'établissement dans la commission science et société de la ComUE Lyon St-Etienne, qui suscite et fédère les initiatives de ses membres sur le portail [Pop' Sciences](#).

Référence 13. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société.

### Politique de ressources

Depuis plusieurs années, l'INSA Lyon, en collaboration avec sa filiale de valorisation et de transfert INSAVALOR, met en œuvre une politique proactive visant à valoriser la recherche et à faciliter son transfert vers les entreprises et la société. En tant qu'intermédiaire privilégié des collaborations avec le monde socio-économique, INSAVALOR signe chaque année de nombreux contrats de recherche avec des entreprises de toutes tailles (grandes entreprises, PMI, PME), sous diverses formes :

- **Thèses CIFRE** (environ une quarantaine par an) : Elles visent à former les docteurs de demain, à favoriser leur insertion professionnelle dans les entreprises et à stimuler le processus d'innovation des entreprises établies en France.
- **Contrats pour ingénieurs et post-doctorants** (environ une soixantaine par an) : Ils contribuent à développer les compétences des chercheurs et à les former pour répondre aux défis socio-économiques actuels.

Dans le cadre de France 2030, les Programmes et Équipements Prioritaires de la Recherche (PEPR) consacrés au financement de la recherche fondamentale (niveau de maturité technologique (TRL) 1 à 4) ont pour objectif de renforcer la position de la France au niveau européen dans des domaines scientifiques en lien avec des transformations technologiques, économiques, sociétales, sanitaires ou environnementales. Il existe deux types de PEPR : les PEPR associés aux stratégies nationales d'accélération (SNA) et les PEPR exploratoires. Dans les deux cas, l'INSA Lyon est au cœur de l'innovation et est pleinement impliqué dans les stratégies

nationales d'accélération, participant depuis 2021 à une trentaine de projets sans compter les 16 autres programmes actuellement en cours. Ceci illustre clairement la politique d'innovation menée par l'établissement. Le PUI IMPULSE qui fait le lien entre innovation et science, organise avec le soutien de l'INSA Lyon et d'INSAVALOR, une semaine de l'Innovation pour sensibiliser aux dispositifs de valorisation du site les porteurs et partenaires de PEPR, les porteurs d'ANR JCJC et les directeurs d'unités. Prochainement un guide d'accueil « Innover & Valoriser » sera publié.

L'établissement a toujours veillé à l'équilibre entre innovation et valorisation en favorisant d'une part le transfert des connaissances des laboratoires vers les entreprises afin de participer à la stimulation de la compétitivité et de la croissance économique et d'autre part d'alimenter la recherche par l'innovation en soutenant activement les enseignants-chercheurs et chercheurs.

### **Politique de soutien aux activités de transfert**

L'INSA Lyon et INSAVALOR accompagnent activement les laboratoires de recherche dans l'établissement de partenariats durables, à travers la co-construction de Laboratoires Communs ou d'accords-cadres longue durée avec les entreprises. Ces partenariats reposent sur une gouvernance partagée, une feuille de route de recherche et d'innovation convenue en amont, ainsi que sur la mise en commun de moyens et d'équipements pour atteindre les objectifs fixés. Ce partenariat privilégié entre les laboratoires de recherche et le monde socio-économique mène à la valorisation de ces résultats sous différentes formes (publications, brevets). Au cours des dernières années, ce type de partenariat a enregistré une croissance notable mettant en évidence l'efficacité des politiques de gestion de la PI et de recherche partenariale au sein de l'établissement.

L'établissement dispose également d'autres sources de financement, telles que les Projets de Recherche Collaborative-Entreprise (PRCE), mis en place par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Ces projets visent à encourager la recherche partenariale et à favoriser le transfert de technologies vers le secteur socio-économique. Au cours des cinq dernières années, grâce aux accords de consortium établis dès le début du projet pour protéger la propriété intellectuelle des laboratoires de recherche mais également permettre aux entreprises de valoriser les travaux de recherche qui en ressortent, ces projets ont constitué environ 20 % des projets acceptés par l'ANR.

La société d'accélération du transfert de technologies (SATT) Pulsalys, créée pour le site Lyon-Saint-Étienne, et ayant pour mission d'optimiser le dispositif d'innovation et d'améliorer la compétitivité de l'industrie, a également renforcé la connexion entre les laboratoires de recherche de l'établissement et les entreprises en finançant des phases de prématuration (TRL 1 à 3) et de maturation (TRL 4 à 6) de projets de recherche. Dès lors que des preuves de concept de projets innovants sont consolidées ou validées, une véritable politique de gestion de la propriété intellectuelle est mise en place entre les acteurs du site (INSA Lyon, INSAVALOR, Pulsalys).

Prenant réellement en compte les politiques de gestion de la propriété intellectuelle et de la recherche partenariale, le PUI IMPULSE, dont l'INSA Lyon et INSAVALOR sont deux des membres fondateurs, propose plusieurs programmes pour soutenir les chercheurs, tels que des ateliers de valorisation, des formations spécifiques comme le **Bootcamp START(H)ER** pour les chercheuses, le [Programme Chercheurs Chercheuses IMPULSE](#), qui permet une immersion sur les enjeux de l'innovation et de la création d'entreprises. Ces initiatives visent à faciliter la transformation des projets de recherche en applications concrètes et à renforcer leur impact sociétal. Une journée « IMPULSEZ vos partenariats », dédiée aux collaborations entre l'écosystème académique du site et les acteurs socio-économiques, a également été organisée le 4 décembre 2024 à l'initiative des

filiales de valorisation dont INSAVALOR, avec l'ambition de mettre en lumière les réussites du site et de susciter l'envie de nouer des partenariats avec des entreprises au sein de la communauté scientifique du site. Ce type d'évènements sera reprogrammé chaque année.



## SWOT Domaine 2 : Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une recherche intensive et reconnue : 22 unités, essentiellement hébergées, dont 14 UMR et 2 internationales</li> <li>• Une recherche responsable, structurée en 5 enjeux sociétaux</li> <li>• De nombreuses collaborations scientifiques nationales et internationales</li> <li>• Une politique de signature qui améliore l'attribution de la production scientifique</li> <li>• Une augmentation du nombre de doctorants, déjà élevé, et de la poursuite en doctorat des ingénieurs</li> <li>• Une forte progression des HDR</li> <li>• La diversité et la performance des équipements et plateformes</li> <li>• Des entités propres en fort appui : DARRECVL, INSAVALOR, fondations INSA et Groupe, DRE</li> <li>• Un écosystème très développé : SATT Pulsalys, PUI, Instituts Carnot, Fédérations de Recherche</li> <li>• Des liens privilégiés et fructueux avec les partenaires socio-économiques (chaires, CIFRE, laboratoires communs)</li> <li>• Une stratégie science ouverte affirmée</li> <li>• Des outils et indicateurs au service des laboratoires</li> <li>• Une politique RH en soutien de l'attractivité et des carrières (HRS4R)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La structuration de l'ingénierie à l'échelle du site</li> <li>• La stratégie scientifique partagée du site (RCD, Instituts thématiques favorisant des recherches transdisciplinaires)</li> <li>• Les possibilités offertes par la LPR (CPJ, repyramidages, rehaussement BIATSS)</li> <li>• Les initiatives à l'échelle du Groupe INSA (Openlabs, chaire FNTP) et de l'alliance européenne ECIU</li> <li>• La labellisation nationale du CCDD à l'échelle du site (données de la recherche, données de santé) et la création d'une UAR d'appui</li> <li>• La création de l'UAR Utopii au niveau national pour le développement d'une recherche focalisée sur les transitions</li> <li>• L'appui de la cellule Europe mutualisée dans le cadre d'E@selySkills pour accroître la performance dans les AAP européens</li> <li>• Le développement de la médiation scientifique</li> <li>• La montée en puissance des nouveaux dispositifs du PUI</li> </ul>
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'impossibilité de délivrer l'HDR en propre</li> <li>• Une capacité limitée à financer des grands investissements</li> <li>• L'insuffisance de financements extra budgétaires liés à la politique de site</li> <li>• La charge de travail et la charge mentale des personnels engagés dans la recherche (AAP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conséquences du contexte économique sur le financement de la recherche par l'Etat et les entreprises</li> <li>• Une dépendance au financement par projets</li> <li>• Une baisse de l'attractivité du métier d'enseignant-chercheur</li> </ul>

## DOMAINE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Référence 14 : L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.

### Caractérisation et déclinaison de l'offre de formation

Le **cursum ingénieur INSA Lyon** intègre un cycle préparatoire intégré suivi par un département de spécialité selon un schéma deux plus trois. Ce parcours d'ingénieur à l'INSA Lyon commence par deux années d'études au sein du département FIMI (Formation Initiale aux Métiers d'Ingénieur). Ce département offre plusieurs options, notamment quatre filières internationales. Il propose aussi une filière adaptée aux étudiants ayant un baccalauréat technologique, appelée INS'AVENIR (parcours qui remplace la Filière Active en Science depuis septembre 2023 et qui intègre une année supplémentaire), une section pour les sportifs de haut niveau (SHN), et plusieurs sections Art-Études. La formation se poursuit avec un cycle de trois ans dans un département de spécialité, aboutissant aux neuf spécialités du diplôme INSA Lyon suivantes : Biotechnologie et Bio-informatique (voie FISE), Génie Civil et Génie Urbain (voie FISE), Génie énergétique et Génie de l'Environnement (voie FISE), Génie électrique (voies FISE et FISA, en partenariat avec ITII), Génie industriel (voie FISE), Génie mécanique (voies FISE et FISA) avec deux parcours : GMPPA (en partenariat avec Polyvia formation) et GMCIP (en partenariat avec ITII), Informatique (voies FISE et FISA, en partenariat avec Formasup ARL), Matériaux (voie FISE), Télécommunications (voies FISE et FISA, en partenariat avec Formasup ARL)

Des ouvertures de **deux nouvelles voies FISA** (Génie Industriel et Biotechnologies / BioInformatique) ont été demandées auprès de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) et, en cas de réponse favorable, devraient ouvrir en septembre 2026.

Les Sciences Humaines Economiques et Sociales sont portées par le Centre des Humanités (CDH). L'enseignement de l'Education Physique et Sportive obligatoire pour la formation d'ingénieur et le support des étudiants SHN, est assuré par le Centre des Sports (CDS). Depuis 2020, sur l'ensemble des cursus ingénieur, les enjeux sociétaux sont déclinés dans les formations via des crédits ECTS spécifiques. Ainsi, 24 crédits (12 en FIMI et 12 en département de spécialité) doivent être dédiés sur ces enjeux comme décrit dans la lettre de cadrage votée en conseil d'Administration.

L'INSA Lyon propose actuellement **deux Bachelors** : un en anglais intitulé « Mechanical, Materials and Aerospace Engineering », et un en français intitulé 'Mutations Technologiques et Industrielles, spécialité Plasturgie et écologie industrielle'. Ils ont tous deux reçus l'accréditation de la CTI et confèrent le grade de licence. Le Bachelor 'Mutations Technologiques et Industrielles » est construit dans le cadre du Collège d'Ingénierie et l'INSA Lyon a conçu deux autres spécialités pour la rentrée 2025 (dossier d'accréditation CTI en cours) en infrastructure des réseaux électriques et en écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation. Ce Bachelor, volontairement orienté sur les sujets d'économie circulaire, du numérique responsable ou de la décarbonation, a un format FISEA avec deux années en apprentissage. Ces formations ciblent des emplois de cadre intermédiaire à la fois dans des domaines techniques et en situation de gestion d'équipe, pour soutenir les mutations des entreprises du territoire.

**Trois masters** sont actuellement co-accrédités avec l'École Centrale de Lyon, l'ENTPE et l'Université Claude Bernard Lyon 1, un quatrième master est proposé pour la rentrée 2025. Des projets de création de masters internationaux sont en cours dans le cadre du Collège d'Ingénierie,

avec l'École Centrale de Lyon, l'École des Mines de Saint-Étienne et l'École Nationale des Travaux Publics. La Direction de la Formation Continue (DFC) offre différents **Mastères spécialisés**, accrédités par la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et un **diplôme d'ingénieur de spécialisation** dans la thématique des polymères et de l'économie circulaire opéré sur le site d'Oyonnax. Ces diplômes accueillent des publics de formation initiale, continue et apprentissage.

### **Internationalisation des formations**

**L'offre de formation internationale** s'est beaucoup diversifiée ces dernières années. En effet, de nombreux cours sont désormais donnés en anglais (notamment aux départements Génie Mécanique et Informatique) mais aussi par le développement de **nouveaux programmes courts** (Intelligence Artificielle et Ingénierie Humanitaire) ou par une **nouvelle offre de Masters Internationaux** (Master MINDS en IA pour septembre 2025 et Ingénierie Humanitaire à venir). Ces développements sont faits avec des partenaires internationaux. De même, a aussi été diversifiée l'offre de formation avec l'Université de Sherbrooke (avec une UMI LN2) pour proposer **des doubles diplômes avec plus de départements**. En ce qui concerne les universités Européennes, l'INSA Lyon est **partenaire de ECIU** au travers du groupe INSA

**Tous les étudiants du cycle ingénieur effectuent une mobilité internationale** soit dans le cadre d'un programme d'échange, soit pour valider un double diplôme ou à l'occasion d'un stage d'ingénieur en entreprise. Pour ce faire, la Direction des relations Européennes et Internationales gère près de 200 accords avec des partenaires internationaux. Tous les étudiants bénéficient, pour leur mobilité académique d'une bourse (soit ERASMUS soit la Région AURA). Pour ce qui est des **mobilités entrantes**, il existe un **site internet dédié** (<https://exchange-student.insa-lyon.fr/>) qui permet aux étudiants d'accéder à tous les cours disponibles en anglais et en français. Pour ce qui est du soutien financier, l'INSA Lyon fait des demandes de **bourses EIFFEL** chaque année au niveau master et au niveau doctorant. Grâce à une réforme de notre système de bourses, les étudiants étrangers venant suivre la totalité de leur cursus (5 ans) à l'INSA Lyon, pourront bénéficier, pour leurs 3 premières années, d'**une bourse pouvant atteindre 2000 euros/an**, s'ils sont non éligibles à la bourse CROUS et non bénéficiaires d'une bourse du gouvernement Français ou de leur pays d'origine.

### **Politique de formation à et par la recherche**

L'Etablissement dispose d'une structure dédiée, le **Département de Formation par la Recherche et des Etudes Doctorales - FEDORA** assurant le lien entre Formation et Recherche, incluant également dans son périmètre la formation doctorale et l'HDR. Le lien entre formation et recherche pour le 2<sup>nd</sup> cycle est assuré par des « Parcours Recherche » qui sont suivis par environ 1/3 des élèves-ingénieurs. Leur efficacité est indéniable, puisqu'environ 15% des diplômés ingénieurs l'ayant suivi continuent en thèse (~6% pour les diplômés ne l'ayant pas suivi). Les conditions d'accueil des docteurs sont définies de manière institutionnelle, prévoyant un minimum de rémunération pour autoriser chaque inscription et réinscription. La politique d'attractivité, notamment à l'international, est coordonnée au niveau institutionnel au travers de programmes spéciaux (CSC/UT-INSA, Eiffel, Contrats Doctoraux « IRL »...). La population doctorale étrangère représente environ 40% des doctorants (en légère baisse) et 10% des doctorants de l'Etablissement effectuent leur cursus en cotutelle.

**La formation doctorale** (dont HDR) est portée étroitement avec les Ecoles Doctorales co-accréditées, notamment via un Comité Consultatif des Ecoles Doctorales mis en place par l'Etablissement, et comprenant les représentants des Ecoles Doctorales et du Conseil Scientifique.

Un Collège Doctoral complète ce dispositif afin d'implémenter une stratégie et vision commune sur la formation doctorale au niveau du site, notamment concernant les formations transverses dont la formation à l'intégrité scientifique et l'enquête d'insertion professionnelles des docteurs. La politique propre de l'Etablissement sur l'intégrité scientifique est stricte, et tout manuscrit de thèse est analysé afin de garantir un taux de similitudes en-deçà d'un seuil défini. Des formations peuvent être mises en œuvre par l'Etablissement pour des besoins spécifiques. Celles-ci sont souvent développées en collaboration avec d'autres unités, et sont systématiquement présentées aux Ecoles Doctorales pour validation. Notamment, l'INSA Lyon a été le premier établissement du site à proposer à ses chercheurs un séminaire sur les pratiques de l'encadrement doctoral.

**La politique documentaire** est proposée et mise en œuvre par le Service Commun de la documentation (SCD). Le SCD rend compte de ses activités devant le conseil documentaire. L'établissement est intégré aux réseaux documentaires nationaux gérés par l'ABES et le consortium Couperin. Il renseigne les enquêtes ESGBU et ERE. L'appartenance à la ComUE Lyon Saint-Etienne a un versant documentaire (gestion de marchés d'abonnements aux ressources numériques, de logiciels de comptage des flux ou de détection de similitudes). Les services proposés par les bibliothèques, dont le prêt, sont ouverts aux étudiants et enseignants du site. Le SCD met à leur disposition des espaces de travail variés et des collections en sciences, sciences et techniques de l'ingénieur et sciences humaines et sociales adaptées aux contenus des enseignements. Il entretient des relations régulières avec les départements de formation, à travers un réseau de référents documentation, effectue une veille sur les évolutions des programmes et reçoit des suggestions d'achat en lien avec les enseignements. Les abonnements et ressources numériques sont régulièrement questionnés et ajustés. Le SCD s'inscrit dans une démarche d'évaluation régulière de ses services : une enquête centrée sur les engagements Services publics+ a été conduite en 2022 et sera complétée début 2025 par une enquête sur les usages. Le SCD favorise également l'autonomie des étudiants dans leur accès à la documentation (sur le site web, des *guides thématiques* conçus avec les enseignants-chercheurs offrent une entrée dans les collections complémentaire de la recherche dans les catalogues) comme dans leurs actions en faveur de la diffusion des savoirs (accompagnement du pôle de médiation scientifique ou association aux actions du SCD).

Enfin, **la formation aux compétences informationnelles** (CI) est un axe fondamental de l'action du SCD, qui la pilote et la met en œuvre en concertation avec les départements et en s'appuyant sur les mises en situation qu'ils proposent (projets). Les CI sont pleinement reconnues dans l'approche par compétences à l'INSA Lyon. En 2024, le SCD a proposé à la direction de la formation un programme d'acquisition des compétences informationnelles sur cinq ans, qui est peu à peu décliné et déployé dans chaque département de formation. Le programme bénéficie de la [thèse de doctorat soutenue en 2022](#) par une enseignante-chercheuse (PAST) membre de l'équipe du SCD. Il intègre les enjeux liés aux usages de l'intelligence artificielle et les questions d'intégrité scientifique. Le SCD propose aussi, de manière moins systématique, des formations aux doctorants (initiation à la science ouverte).

### **Politique de professionnalisation des formations**

**L'ouverture des nouvelles formations** passe par un avis d'opportunité soumis à l'approbation de l'équipe de direction qui vérifie qu'elles s'inscrivent bien dans la stratégie de l'établissement, avec des critères communs à toutes : contribution à la transition socio-écologique, accréditation institutionnelle mais aussi spécifiques. Une fois l'accord obtenu, une analyse des viviers, de la concurrence et des débouchés est systématiquement réalisée avec l'aide d'un cabinet extérieur

chaque fois que c'est financièrement possible. L'ingénierie pédagogique est confiée aux équipes pédagogiques des départements appuyées par le service d'Appui aux Techniques de l'Enseignement du Numérique, et de l'Apprentissage (ATENA), à partir d'une analyse des compétences attendues par le monde socio-économique, en s'appuyant sur le réseau de partenaires industriels de la Direction des Relations avec les Entreprises et du Développement, les mécènes de la Fondation et les Alumni.

L'établissement a fait le choix que ses **neuf spécialités du diplôme d'ingénieur de l'INSA Lyon** ou ses Masters spécialisés soient accessibles par **toutes les voies d'accès offertes (FISE, FISA, CP, FC, VAE)** pour diversifier les publics et encourager le croisement des expériences. Pour les Bachelors le choix de l'apprentissage a été fait pour faciliter l'insertion professionnelle en proposant des approches pédagogiques inductives plus favorables au public recruté. Pour les diplômes d'ingénieur de spécialisation, l'apprentissage favorise une pratique professionnelle intense sur un socle de compétences étroit. L'INSA Lyon a confié à sa filiale INSAVALOR le soin de prendre en charge les publics issus des entreprises et souhaitant compléter leurs formations antérieures, sur une temporalité et des calendriers plus adaptés à l'activité professionnelle. Un projet personnel et professionnel (PPP), initié par l'IGB, est déployé auprès de l'ensemble des élèves-ingénieurs. L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle en prévoyant des activités pédagogiques, évaluées, centrées sur cette thématique. Par ailleurs, les Alumni effectuent des interventions régulières grâce à un programme Connexions qui met en contact un étudiant et un parraine ou une marraine en activité, afin de l'aider à se construire un réseau et d'affiner son projet professionnel.

Même si tous les étudiants de l'INSA n'ont pas vocation à devenir entrepreneurs, l'établissement prévoit un temps de sensibilisation lors du cursus de formation. L'offre est donc progressive et diversifiée : parcours de sensibilisation à travers quelques projets et quelques enseignements proposés dès la 2<sup>ème</sup> année (juste avant l'entrée dans le cycle ingénieur), Filière Etudiant Entreprendre (FEE) ouverte en fin de cursus ingénieur, sur le dernier semestre et des programmes spécifiques pour des ingénieurs déjà diplômés.

[Référence 15. L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation.](#)

### **Organisation pédagogique des formations**

Si la formation d'ingénieur est au cœur des missions de l'INSA Lyon, l'établissement développe également **d'autres formations pour répondre aux besoins de l'industrie et du territoire** (cf référence 3). Pour l'ensemble des formations, les programmes sont définis à partir d'une analyse du besoin en lien avec les branches professionnelles. Pour intégrer les attentes des entreprises, des membres des branches professionnelles font systématiquement partie des conseils de département élargis des formations d'ingénieur, des conseils de perfectionnement des autres formations et des comités de suivi des formations d'ingénieur par la voie de l'apprentissage. La politique de formation sur les compétences transversale est définie par les conseils statutaires et votés en Conseil d'Administration. Des lettres de cadrage complètent le profil de formation sur les aspects liés à la documentation, à l'éducation physique et sportive, aux langues vivantes, aux sciences humaines, économiques, juridiques et sociales et, plus récemment à la formation sur les enjeux socio-environnementaux et au numérique. Outre les contenus, ces lettres cadrent également les moyens horaires à mettre en œuvre de manière à piloter également le coût des formations.

Pour s'assurer de la mise en œuvre des lettres de cadrage de manière homogène, **des comités de pilotage** interrogent régulièrement les départements de formation sur le déploiement de l'approche programme pensée sur les 5 années de formation pour les formations d'ingénieur. Dans cet objectif, depuis 2024, FA2L, une spin-off de l'Université de Louvain accompagne l'école sur une approche à 5 ans. Le pilotage de ce chantier, programmé pour aboutir avant la fin du COMP, est assuré par la Directrice adjointe de la Formation en charge de la démarche qualité. L'accompagnement de FA2L porte à la fois sur la définition des acquis d'apprentissage à l'issue de la formation et leur progression sur 5 ans (Acquis d'apprentissage terminaux et intermédiaires) et également sur l'alignement pédagogique entre acquis d'apprentissage visés, dispositifs pédagogiques et modalités d'évaluation de ces acquis.

Au-delà des compétences acquises par les élèves dans le cadre des heures de face à face pédagogique, **la richesse de la vie associative et de la vie de campus** contribue largement à la formation de nos élèves. L'établissement, dans le respect de la législation, a mis en place des procédures permettant aux élèves particulièrement impliqués dans la vie associative de demander que celle-ci soit valorisée de manière officielle (cf référence 18).

### **Développement et diversification des pratiques pédagogiques**

L'INSA Lyon propose à ses **étudiants une formation qui fait appel à une diversité d'outils et de méthodes pédagogiques**, notamment actives, tels que la pédagogie par projet, la classe inversée, les débats scientifiques, l'apprentissage par problème, le challenge based learning, etc. qui favorisent l'apprentissage dans des contextes différents et pour des étudiants à profils hétérogènes. Les enseignants sont également accompagnés pour mieux intégrer **les enjeux socio-écologiques dans la formation**, grâce à des ateliers de formations sur des thématiques diverses aussi bien scientifiques que pédagogiques tels que celles qui portent sur l'interdisciplinarité, les pédagogies de la transition et la pédagogie de l'enquête. Ils bénéficient également d'un accompagnement important autour de l'intégration de la démarche compétences dans le processus d'enseignement apprentissage grâce à un cycle de formations proposé en collaboration avec des experts dans le domaine.

Le service ATENA assure une veille scientifique en sciences de l'éducation et accompagne les enseignants sur les aspects suivants :

- La conception, la mise en œuvre et l'évaluation des pédagogies innovantes.
- La production de ressources pédagogiques et/ou techno-pédagogiques en lien avec le numérique ou l'audio-visuel ou faisant appel à la réalité virtuelle pour favoriser l'apprentissage des étudiants selon une approche purement inclusive
- La prise en main de la plateforme **Moodle dédié à l'enseignement** qui permet des cours dynamiques prolongeant l'apprentissage à tout moment et en tout lieu.

Les enseignants sont également accompagnés pour mieux intégrer **les enjeux socio-écologiques dans la formation**, grâce à des ateliers sur des thématiques diverses aussi bien scientifiques que pédagogiques portant par exemple sur l'interdisciplinarité, les pédagogies de la transition et la pédagogie de l'enquête. Ils bénéficient enfin d'un accompagnement important pour l'intégration de la démarche compétences dans le processus d'enseignement apprentissage grâce à un cycle de formations proposé en collaboration avec des experts du domaine.

L'établissement s'appuie sur des financements obtenus par appels à projets pour se doter d'outils numériques et de ressources humaines facilitant le déploiement de dispositifs en faveur des étudiants et des enseignants. A titre d'exemples, le projet Hybrinsa a permis la production de ressources pédagogiques audio-visuelles au service de l'enseignement hybride ou à distance ; le projet INSA 2025 a permis la mise en place d'une salle de réalité virtuelle et le recrutement de ressources humaines dédiées au développement et la production de ressources pédagogiques basées sur la réalité virtuelle pour l'enseignement en TD et en TP. Ce même projet, en collaboration avec le groupe INSA, a permis la mise en œuvre d'une salle de pédagogie active, en cours d'installation, qui sera un espace dédié à l'expérimentation de dispositifs pédagogiques innovants et faisant appel aux pédagogies actives, notamment en termes de collaboration.

### **Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international**

Dans le cadre de la convention (au niveau du groupe INSA) avec **l'université Européenne ECIU**, des micro-modules de formation à distance ont été développés, notamment un module de formation au Français Langue Etrangère pour grands débutants afin de favoriser par la suite l'arrivée d'étudiants en échange dans le cadre d'ECIU. Des cours sous forme de Challenge (Challenge Based Learning) dont tout ou partie peut être fait à distance avec des demandes de BIP auprès d'ERASMUS pour l'année en cours ont également été mis en place.

L'INSA Lyon a beaucoup étoffé son offre de **cours en langue anglaise** durant ces dernières années afin de pouvoir proposer des parcours de formation qui mettent en valeur les forces de l'INSA Lyon pour les étudiants étrangers qui passent tout ou partie de leur cursus dans l'établissement. Aujourd'hui, il est possible de suivre un semestre de formation entièrement en anglais dans l'ensemble des départements de spécialité. En Génie Mécanique et dans le département Informatique, la rénovation de la maquette pédagogique a permis la création d'un groupe entièrement en anglais en 3<sup>ème</sup> année et en 4<sup>ème</sup> année. Au-delà des formations « classiques » en ingénierie en langue anglaise, le soutien de de la Région Auvergne Rhône- Alpes a permis de développer de nouveaux programmes courts, centrés sur les thématiques prioritaires pour la Région et qui correspondent à l'identité de l'INSA Lyon. On peut citer, le programme Human'INSA orienté à la fois Intelligence Artificielle et l'Ingénierie Humanitaire. Ce programme a vu sa première édition se dérouler en juin 2024 avec une quinzaine d'étudiants provenant de nombreux pays. L'INSA Lyon a aussi développé des masters internationaux en langue anglaise avec des partenaires universitaires renommés basé sur une approche pédagogique permettant l'obtention, dans un futur proche, du label Erasmus Mundus. Deux programmes seront financés grâce à ce label : le Master MINDS axé sur l'IA qui ouvrira en septembre 2025 et un master en ingénierie humanitaire en cours de développement.

Depuis 2015, pour répondre à la l'obligation de mobilité de nos étudiants et les accompagner au mieux, la Direction des Relations Européennes et Internationales a consolidé ses relations avec les partenaires académiques à travers le monde rendu obligatoire. Elle travaille sur l'allocation de places d'échanges avec chaque département de spécialité pour les étudiants entrants ou sortants. Elle s'appuie sur des enseignants-chercheurs dédiés à l'organisation de ces mobilités (Interface Département International) et sur des CRG (Chargé de Région Géographique) enseignants experts du système universitaire d'une région donnée (Chine, Chili, Mexique, Maroc...) qui développeront et faciliteront les mobilités entrantes et sortantes en lien avec les partenaires académiques. La DAFORAE et les secrétariats de département dédiés à ces sujets sont en charge des aspects administratifs. Les responsables des doubles diplômes accompagnent les étudiants entrants dans ces parcours spécifiques. Certains départements ont aussi mis en place des dispositifs de

mentorats des étudiants étrangers par des étudiants de l'INSA Lyon. Enfin, afin de préparer le départ en échange ou en double diplôme, des cours de langues sont dispensés aux étudiants. De même, des écoles d'été et d'hiver permettent aux étudiants entrants de pratiquer le français mais aussi d'avoir une ouverture culturelle sur la France juste à leur arrivée et ce pendant plusieurs semaines.

### **Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance**

Le **public de formation continue** est parfois intégré dans les formations d'ingénieur sous statut apprenti (FISA). En partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie (ITII) de Lyon, la formation continue au sein des filières Génie Mécanique, Conception et Innovation de Produits (GMCIP) à l'INSA Lyon offre aux professionnels l'opportunité d'acquérir des compétences avancées en génie mécanique tout en poursuivant leur activité professionnelle. Quant à la filière Génie Électrique par la voie de l'apprentissage (GEA), la formation continue permet également aux professionnels d'acquérir ou de renforcer des compétences techniques tout en maintenant une activité professionnelle, grâce à des dispositifs tels que l'apprentissage. Ces deux filières accueillent depuis leur ouverture un à deux apprenants par promotion en formation continue parmi les élèves FISA. La formation continue vise à répondre aux besoins des professionnels en activité, en leur offrant des opportunités d'apprentissage et de perfectionnement tout au long de leur carrière. L'objectif principal de la formation continue mutualisée avec la formation par apprentissage est de permettre aux individus de renforcer leur expertise, d'évoluer dans leur carrière, mais aussi de mieux comprendre les défis et les opportunités d'un environnement professionnel et sociétal en constante évolution. L'objectif ultime est de maintenir un lien fort avec les entreprises partenaires sous l'égide du CFA partenaire et de répondre à leurs besoins. De surcroît, la formation continue constitue un levier de compétitivité et d'évolution professionnelle, permettant à certains apprenants d'améliorer leur employabilité et d'accéder à des postes à plus haute responsabilité. À cet égard, un processus personnalisé de validation des compétences et de mise à niveau est proposé.

Conçue pour **être pragmatique, avec une forte composante appliquée** sous forme de travaux pratiques, la formation favorise ainsi un apprentissage concret et directement transposable dans le milieu professionnel. La mutualisation avec la formation par apprentissage permet d'enrichir l'expérience des apprenants et leur offre une perspective élargie sur les enjeux actuels du monde industriel et économique, ainsi qu'une vision transgénérationnelle (les profils de formation continue étant en moyenne dix ans plus âgés que les apprentis), qui créent un cercle vertueux où chaque acteur bénéficie de l'expérience de l'autre. Cette synergie est rendue possible grâce à une collaboration étroite avec le CFA et les programmes de formation en alternance, lors de la sélection des profils, des échanges avec les services RH pour les aspects financiers, ou grâce à l'accompagnement administratif lors de l'établissement des conventions de formation qui mobilise les parties prenantes. Ces bonnes relations peuvent conduire par l'identification de besoins spécifiques tels que des formations courtes permettant une remise à niveau optimale avant l'intégration dans le parcours ingénieur.

Dans les **formations Mastère spécialisé et Ingénieur de spécialisation**, les publics de formation continue sont intégrés aux promotions avec les élèves en formation initiale sous statut étudiant et apprenti. L'INSA Lyon les assiste dans la gestion du financement de leur formation. Les formations courtes dédiées à la formation continue sont confiées à la filiale INSAVALOR. Un travail est en cours pour commercialiser une offre de formation continue basée sur la certification de



blocs de compétences extraits de nos formations longues qui permettrait à ce public d'obtenir une diplomation complète sur plusieurs années.

L'ensemble des **formations de l'école enregistrées au RNCP** (répertoire national des certifications professionnelles) est également proposée à la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience). Pour faciliter l'acquisition des compétences manquantes un processus d'accompagnement existe sous différentes formes : formation complémentaire au sein de l'école ou dans d'autres établissements, ou acquisition en situation de travail. Le nombre de VAE reste faible (quelques diplômés par an), et avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, nous travaillons à l'échelle du Collège d'Ingénierie à un format plus adapté au monde du travail.

Référence 16. L'établissement mesure et analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle.

### **Attractivité des formations**

Pour rappel, le recrutement des futurs élèves est **commun** à l'ensemble des établissements du **Groupe INSA** pour les filières ingénieur en FISE ; il est opéré par le Service Admission du Groupe INSA – SAGI et les modalités d'admission sont votées par la Commission d'Admission Inter-INSA. L'INSA Lyon a souhaité maintenir son niveau d'attractivité en 1<sup>ère</sup> année et 3<sup>ème</sup> année (statuts FISE et FISA) mais également s'adresser à des viviers plus larges et diversifiés d'apprenants. En complément des recrutements communs au Groupe INSA, la filière INS'AVENIR Lyon ouverte en 2023 permet à des profils variés (bacheliers technologiques STI2D et STL et bacheliers généraux non strictement scientifiques avec une seule spécialité scientifique en terminale) de suivre le cursus ingénieur en 6 ans avec une année préparatoire. En 3<sup>ème</sup> année (statut FISE), la volonté est de s'adapter à la transformation des DUT en BUT qui a affaibli le nombre de candidats au sein du Groupe INSA. En revanche, la refonte en 2023 du recrutement des publics CPGE et notamment le recours à des banques de notes pour la FISE a permis de renforcer la visibilité des établissements, en particulier celle de l'INSA Lyon. Actuellement, le développement de ce vivier CPGE pour les filières par apprentissage est en questionnement.

En ce qui concerne **les formations Mastère Spécialisé (MS)**, l'INSA Lyon a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en créant un groupe dédié à ces formations sur LinkedIn. L'ouverture de deux de ces formations en apprentissage (MS génie industriel et MS environnement et efficacité énergétique) a permis aussi d'augmenter leur attractivité auprès du public français et de fiabiliser leur modèle économique. Une troisième formation ouvre à l'apprentissage à la prochaine rentrée (MS informatique). Bien que cela ne soit pas la cible principale de ces formations, elles sont présentées désormais aux élèves ingénieurs des écoles, aussi pour qu'ils puissent être prescripteurs dans leurs futurs emplois. Seule la nouvelle formation en véhicule électrifié peine à trouver son public. **La formation Bachelor international IBMMAE** est présente sur les salons internationaux dédiés et sur une plateforme commerciale. Le nombre de candidatures reçues a permis de ne pas dégrader le niveau de recrutement au passage à 44 élèves par promotion en 2024. Les recrutements **au niveau master** sont coordonnés par Centrale Lyon, sur leur plateforme eMundus. En effet, ces formations en anglais recrutent en très grande majorité des élèves étrangers. Les formations sont présentes sur une plateforme commerciale et les établissements participent aux salons internationaux dédiés, ce qui permet d'atteindre l'objectif d'un groupe chaque année pour chaque formation (de 16 à 24 élèves), dont les inscriptions sont

réparties entre les écoles selon des clés différentes pour chaque formation. Les effectifs en inscription principale à l'INSA Lyon sont donc faibles voire nuls.

### **Performance des formations**

L'établissement **évalue** de manière **annuelle** le **taux de passage en année supérieure** en fin de première année, en fonction **de différents critères** (genre, boursiers/non boursiers/origine territoriale/spécialités de terminales). Des analyses par cohortes sont également effectuées à une fréquence inférieure. La dernière date de 2023. Une systématisation de ces analyses de données est envisagée, en utilisant une fonctionnalité en cours de développement dans notre système d'information décisionnel. Ces analyses ont notamment permis de mettre en place des suivis plus adaptés sur certaines populations. Ces suivis aident l'établissement à mettre en place des actions de remédiation pour les étudiants en difficulté académique sous forme de tutorats ou de soutiens assurés par des enseignants ou des pairs avec un niveau d'étude plus élevé. **Les psychologues-conseillères du service CAP** accueillent, conseillent et accompagnent les élèves-ingénieurs afin de **faciliter leur parcours et favoriser leur réussite**.

### **Pertinence des formations**

L'INSA Lyon reste **en permanence à l'écoute du monde de l'entreprise** au travers des nombreuses passerelles construites entre monde académique et monde des entreprises notamment grâce à sa **Fondation** (8 programmes de mécénat) et sa **Direction du Développement et des Relations Entreprises**. La Fondation et la DDRE captent les enjeux des entreprises. Par le biais de contacts réguliers (programmes de reconnaissance) et de sa gouvernance (bureaux, comités stratégiques et conseils d'administration - environ 8 instances/an), la Fondation écoute des représentants d'entreprises mécènes et questionne régulièrement leurs attentes, en lien avec les champs d'expertise de l'établissement. Dans un contexte où la majorité des organisations sont entrées en transition, la Fondation et la DDRE, construisent une approche particulière : le soutien à un programme de la Fondation dans le cadre du mécénat, sous-entend certes une contribution financière mais avant tout d'inviter les représentants des entreprises mécènes à s'investir au côté de l'établissement. Cet engagement est diversifié : mécénat de compétences, échanges réguliers, offres de stages, cas pratiques pour des projets de fin d'études, visites de sites, cours dispensés par des cadres d'entreprises partenaires, accompagnement régulier des étudiants et enseignants-chercheurs. Ainsi, la Fondation et la DDRE réinventent régulièrement les **modalités de partenariats** pour se positionner, outre autour des thématiques de recherche scientifique d'excellence, au niveau des enjeux sociétaux et sociaux des entreprises : ouverture sociale et territoriale, inclusion des diversités, égalité des chances, mais aussi changement climatique, défis liés à l'eau, à l'air ou encore la biodiversité en s'appuyant sur une recherche scientifique d'excellence.

Le **taux net d'emploi** des étudiants INSA Lyon, ainsi que le taux en CDI, illustrent par leur constante progression année après année, l'attractivité et la pertinence des programmes de formation INSA Lyon (voir lien attaché joint ci-dessous) qui intéressent les entreprises : sur la base d'un sondage auprès des promotions étudiantes 2022 et 2023 plus de 92% environ des étudiants trouvent un emploi dans les 6 mois (89% en moins de 2 mois cf. dernière promo) à leur sortie de l'INSA Lyon et 89% d'entre eux en CDI. Concernant la dernière promo sortante (2023), le [taux net d'emploi des diplômés INSA](#) Lyon est supérieur de 3 points au taux moyen des écoles d'ingénieurs de la CGE. Enfin, le pourcentage de diplômés trouvant un emploi en 2 mois maximum après leur diplomation est encore en hausse : + 4 points pour la promo 2023 contre 85% pour la promo 2022.

Référence 17. L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue.

### **Politique de ressources, d'accompagnement et d'incitation**

Le dialogue de gestion entre les ressources humaines et les composantes s'appuie sur une **campagne emploi** qui permet d'**identifier de nouveaux postes** pour répondre aux besoins émergents des formations, notamment dans les disciplines en tension ou rares, de **requalifier certains postes existants**, en tenant compte de l'évolution des missions académiques et techniques et d'**ouvrir des concours** afin de garantir un effectif en adéquation avec les évolutions de l'offre de formation. L'impact de ce dialogue se traduit par une meilleure adéquation entre les ressources humaines et les exigences pédagogiques, contribuant ainsi à la **valorisation et à l'amélioration continue des formations**. L'INSA Lyon intègre l'accompagnement et la formation des enseignants et enseignants-chercheurs dans sa politique éducative, notamment à travers l'équipe ATENA (Appui aux Techniques de l'Enseignement, du Numérique et de l'Apprentissage) qui joue un rôle clé dans le soutien aux enseignants. Elle leur apporte une aide sur plusieurs volets : **Formation continue des enseignants, soutien aux projets pédagogiques et lien avec la recherche en sciences de l'éducation** (travaux de thèse en partenariat, veille technologique).

### **Pilotage du coût des formations au regard de leurs objectifs et de leurs résultats**

L'ouverture de nouvelles formations est soumise à une analyse du besoin en concertation avec les branches professionnelles (cf référence 15). De plus, pour les formations payantes, des études de coûts sont réalisées afin d'analyser la pertinence du modèle économique et de donner à la Direction des éléments objectifs pour prendre des décisions (cf référence 7).

### **Dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation**

Chaque département de spécialité se **réunit au moins une fois par an** (généralement plus lorsqu'une réforme de fond est en cours) **en formation élargie**, c'est-à-dire en présence d'industriels et de représentants des branches professionnelles. Ces conseils de département élargis tiennent lieu de conseils de perfectionnement. Un représentant de la direction de la formation est systématiquement invité lors de ces conseils, garantissant ainsi leur tenue effective.

L'évaluation des enseignements par les étudiants fait partie des outils d'amélioration continue au même titre que la tenue des conseils de perfectionnement. **L'évaluation systématique des enseignements** par les étudiants a connu des évolutions qui ont conduit à repenser la procédure. Celle-ci est encore en phase d'évaluation. En effet, avant 2021 les évaluations étaient faites par chaque enseignant, sans nécessairement respecter le cadre législatif et en particulier sans respecter strictement l'anonymat des évaluations. Pour pallier ce problème, l'établissement a mis en place une procédure centralisée, conforme aux règles, mais qui n'a pas rencontré son public. Trop peu de répondants remplissaient les questionnaires, rendant de facto l'évaluation inopérante. En 2022, un chargé de mission a été désigné pour proposer une procédure plus efficace. A ce jour, seul le département de Génie Industriel a déployé efficacement la procédure. Il est prévu de la généraliser courant 2025. Cependant, en dehors de la procédure systématique la plupart des départements de spécialité ont mis en place des comités de suivi de la formation regroupant des étudiants (élus ou désignés par leurs pairs) et les responsables des enseignements, pour évaluer à la fin de chaque semestre l'alignement pédagogique et proposer des améliorations tant en termes de contenu que d'organisation. Le **directeur de la formation** est en charge de **l'évaluation périodique de l'offre de formation**. La formalisation des

processus de création mais aussi de fermeture de formation est en cours. Les indicateurs sur lesquels il s'appuie sont liés à la soutenabilité de la formation lorsque celle-ci ne fait pas l'objet de l'attribution d'une subvention pour charge de service public, du nombre de candidats au regard du nombre de places offertes, du placement des diplômés sur le marché du travail, et des avis des branches professionnelles lors des conseils de perfectionnement.

Référence 18. L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant.

### **Politique de la vie étudiante et de la vie de campus**

La vie étudiante et la vie sur le campus (incluant résidences et restaurants INSA) font partie intégrante du modèle de l'école depuis sa création. L'objectif est d'accueillir et intégrer des élèves de tous horizons (nationaux et internationaux) et de tout milieu social, en leur assurant des conditions de vie favorables à leurs études tout en contribuant à leur épanouissement et leur engagement.

L'établissement s'est doté depuis 2021, d'une direction politique de la vie des élèves (DirVe) et d'une direction générale des services adjointe en charge de la proximité et du développement des campus (DGSA) afin de porter et développer la politique en matière de vie étudiante et de coordonner les aspects organisationnels avec les différentes entités de l'établissement en charge des aspects opérationnels de cette politique.

L'établissement interagit et collabore avec les autres acteurs du site Lyon Saint-Etienne en matière de vie étudiante (ComUE, CROUS, Métropole et la ville de Villeurbanne).

Bien que l'établissement n'ait pas encore à ce jour son propre Schéma Directeur de Vie Etudiante (SDVE), il a participé à l'élaboration du SDVE 2022-2027 de l'UDL ainsi qu'au Schéma de Développement Universitaire « Ambition 2023 » de la Métropole du Grand Lyon. La politique de l'établissement en matière de vie étudiante s'inscrit parfaitement dans le SDVE de l'UDL.

**Des dispositifs facilitent l'accueil et l'intégration des élèves.** A la rentrée universitaire, la période d'accueil des élèves primo-entrants en 1<sup>ère</sup> année ou en 3<sup>ème</sup> année en amont des premiers cours fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'établissement et des directions de département. La semaine d'accueil est ponctuée d'évènements institutionnels et d'évènements plus festifs organisés par les associations étudiantes des départements et le BDE. Du point de vue institutionnel, l'accent est mis sur la découverte de l'environnement scolaire, des différents services et dispositifs qui accompagnent les étudiants tout au long de leur cursus ainsi que sur la prévention des risques et la sensibilisation aux enjeux climatiques et de biodiversité. Les associations étudiantes et le BDE organisent diverses activités sportives, culturelles et festives pour favoriser l'intégration et la découverte du campus et de la ville. Les associations sont accompagnées par la DAVEA (Direction Administrative de la Vie Etudiante et Associative) pour l'organisation des activités avec un accent particulier sur la prévention (alcool, VSS et bizutage). Le service S3SI (Service Secours Sureté Sécurité Incendie) est particulièrement mobilisé pendant cette période pour sécuriser tous ces évènements.

Pour garantir une bonne intégration et préparation des élèves internationaux non francophones (admis à l'INSA en 1<sup>ère</sup> année ou en échanges académiques), un dispositif d'école d'été (ou d'hiver) permet de les accueillir en amont du début des cours avec un système de parrainage/marrainage entre étudiants.

**La vie et les services du campus offrent de bonnes conditions d'études.** Le modèle résidentiel de l'INSA permet de loger environ 50% des élèves (du bac+1 au doctorat). Durant la dernière période un investissement important a été réalisé pour rénover l'enveloppe des deux résidences les plus anciennes et tester la mise en place de salles de convivialité (4) financées en partie par la CVEC. Un espace hybride (coworking, détente et restauration), baptisé « la ruche », a ouvert en 2024. A destination des personnels et des étudiants, il peut accueillir près de 150 personnes sur de larges plages horaires en semaine et week-end. Il rencontre un succès important auprès des élèves notamment non logés. Une étude est en cours pour financer la rénovation du patrimoine résidentiel sur les prochaines années (60M€ environ valeur 2024). Le système de laverie au sein des résidences est désormais connecté offrant un service performant à un prix raisonnable.

Pour répondre au mieux aux problématiques de sécurité et de continuité de service en résidences sur les horaires non ouvrés et lors des vacances, le système d'astreinte (technique, cadres, résidences, sécurité, direction générale) a été consolidé en 2021. Le point d'entrée est le service S3SI présent 24h/24 et 365 j/an. Un système de vidéosurveillance a été fortement développé durant la dernière période. Les personnels d'astreinte, les personnels du S3SI ainsi que ceux qui sont directement en contact avec les élèves ont été également formés aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) afin d'alerter et de mieux traiter les différentes détresses rencontrées.

La restauration est ouverte matin, midi et soir sur l'ensemble de la semaine (sauf le samedi soir). Au niveau de la restauration, une offre végétarienne est désormais proposée à tous les repas incluant les recommandations de la loi « égalim », dont les indicateurs sont suivis. Malgré la tarification à vocation sociale, le prix des repas reste supérieur à celui du CROUS. En effet, l'INSA n'émarge pas au programme Ministériel finançant les CROUS ni d'un conventionnement direct avec le CROUS de Lyon dont il assure les missions. L'absence d'offre de repas à 1 euro entraîne une baisse de la fréquentation des restaurants.

**L'INSA soutient la santé, favorise le bien-être étudiant et lutte contre la précarité.** L'école dispose d'un centre de santé INSA (CSI) constitué de 4 infirmiers et 2 médecins qui permet d'accueillir tout étudiant inscrit en consultation préventive mais aussi, depuis 2022 en consultations curatives. Les interventions du pôle santé s'axent sur une politique de prévention avec des entretiens infirmiers et des soins infirmiers, des suivis spécifiques et aménagements effectués par le médecin de prévention. Des consultations de médecine générale et de psychiatrie sont également proposées.

Pour répondre au mal-être et à la détresse psychologique croissante, notamment depuis la crise COVID, le CSI est secondé par deux psychologues à temps plein ainsi que des psychologues de l'association Apsytube. Des ateliers collectifs de gestion du stress, de respiration, d'alimentation et nutrition sont animés conjointement par le CSI et les psychologues.

La politique institutionnelle d'aides financières s'inspire du modèle INSA d'ouverture sociale et d'excellence académiques vise qui garantit de bonnes conditions d'études. Une révision complète du dispositif de bourses école, qui existe depuis 2011, a été opérée à la rentrée 2024 afin de mieux accompagner les boursiers CROUS mais aussi les élèves internationaux qui n'y sont pas éligibles. Après étude de la situation sociale de l'élève des bourses d'installation ou de vie peuvent être attribuées pour les trois premières années de la scolarité. Pour les élèves internationaux, la bourse obtenue est couplée à une exonération partielle des droits d'inscription différenciés. Ce nouveau dispositif a permis d'attribuer 362 bourses pour un montant de 420k€ pour l'année 2024-2025. Ces aides directes sont financées par la CVEC sur fonds propres de l'établissement et par la fondation INSA.

Le fond de solidarité du CROUS ou les fonds de solidarité de l'INSA ou de sa fondation peuvent également être mobilisés pour des aides financières ponctuelles par le biais d'une demande du service social étudiant de l'INSA Lyon. De nombreux jobs étudiants sont aussi proposés par différents services et départements de l'INSA.

**L'ouverture à des publics diversifiés est un axe fondamental de la politique de l'INSA Lyon.**

Dans ce cadre, l'établissement facilite l'accès à des jeunes en situation de handicap pour suivre le cursus classique de formation d'ingénieur avec les mêmes exigences et la même ambition pour leurs études. La mission handicap étudiant travaille avec différents acteurs pour accueillir et mettre en place les adaptations nécessaires aux spécificités de chaque élève.

De nombreux aménagements de scolarité sont mis en place chaque année pour répondre aux besoins d'élèves rencontrant des problèmes de santé temporaires ou de longue durée mais aussi pour les élèves sportifs de haut niveau ou fortement engagés dans la vie associative.

**Les activités associatives sont l'un des points forts de la vie étudiante à l'INSA** avec un BDE et près de 110 associations actives culturelles, sportives, internationales, spectacles et grands événements, science et technique, solidaires et sociale. Chaque année, ces associations organisent plus de 200 manifestations sur le campus d'ampleurs très variables. Le BDE a pour mission d'organiser certains événements sur le campus, de proposer et gérer différents services pour les élèves à la Maison des Etudiants (l'INSA shop, un pool de photocopieurs et de matériels à disposition des associations) mais aussi de fédérer et d'accompagner toutes les associations INSA. Au cours de cette dernière période, le BDE a travaillé en étroite collaboration avec la DAVEA pour refondre en profondeur la charte de Vie Associative annexée au Règlement Intérieur de l'INSA, charte aujourd'hui signée par toutes les associations. Deux autres associations majeures gèrent un bar étudiant (K-Fet) et une salle de spectacle de 350 places «la rotonde» en partenariat avec l'établissement et permettent de réguler et sécuriser les événements étudiants qui s'y déroulent (soirées, spectacles, ...).

Au cours de cette dernière période, l'accent a été mis sur la sécurisation de tous les événements, la prévention et la réduction de l'impact environnemental des activités associatives. Aujourd'hui, de nombreuses formations (alcool, VSS, PSC1, risques alimentaires, utilisation des extincteurs...) dispensées par l'établissement ou par des organismes extérieurs sont proposées ou rendues obligatoires avant la tenue de certains événements. L'établissement est signataire de la charte « [Cpas1option](#) » depuis 5 ans.

Pour permettre de réaliser ces activités, l'établissement met à la disposition des étudiants de nombreux locaux associatifs (dans les résidences étudiantes ou au sein des départements) ainsi que la Maison des Elèves. Au total, ce sont plus de 2700m<sup>2</sup> qui sont réservés à la vie associative.

L'INSA consacre aussi un budget de 300k€ en aides directes à la vie associative sous forme de subvention. Des moyens humains et logistiques importants sont également déployés par l'établissement pour accompagner la vie étudiante (annexe 57)

**L'établissement fait en sorte de dynamiser la participation des étudiants à la gouvernance.**

Au-delà des conseils statutaires que sont le Conseil d'administration (CA) et le Conseil des Etudes (CE) dans lesquels les étudiants sont représentés, des étudiants sont aussi membres de chaque conseil de département, du centre des humanités et du centre des sports. L'association des élèves citoyens -citoyennes de l'INSA (ADECIL) sert d'interface entre les étudiants, les élus et les différents conseils. Une collaboration a été nouée avec l'association lyonnaise « La Chose Commune » pour accompagner les élus étudiants via des séances d'échange et de débat.

Les étudiants participent aussi activement aux différentes instances non statutaires qui concernent plus particulièrement la vie des élèves comme le Conseil de la vie de Campus, la Commission CVEC (paritaire entre membres étudiants et membres institutionnels) ainsi qu'au groupes de travail et de réflexions (schémas directeurs, GRANT, Assemblée INSA...).

**Des dispositifs reconnaissent et valorisent l'engagement étudiant** Les élèves peuvent demander à bénéficier d'un aménagement de scolarité ou d'une année de césure pour pouvoir s'engager pleinement dans la vie associative et dans la gouvernance de l'établissement. Grâce à une procédure conjointe entre les départements la DAVEA et la DVE (depuis 2022) favorise ces demandes. Elle a conduit à une vingtaine d'aménagements de scolarité par an pour des engagements conséquents essentiellement pour des étudiants issus des plus grosses associations comme le BdE, la junior entreprise (ETIC INSA), les 24heures de l'INSA ou encore Forum Organisation. Parallèlement, des autorisations d'absences sont régulièrement accordées aux élèves qui participent activement à l'organisation d'évènements ou de temps forts sur le campus.

Une demande de reconnaissance d'activités extracurriculaires dans le domaine des humanités ou dans le domaine de l'ingénierie peut être accordée avec une dispense d'un module d'enseignement ou d'un projet tout en bénéficiant des crédits ECTS associés. Cette demande est principalement accordée à des membres actifs d'associations à fort contenu technique comme le clubelek, Mecasport INSA Lyon, Le Proto INSA Club (PIC). L'établissement entend encourager ces initiatives.

### SWOT Domaine 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La très grande attractivité du diplôme, de la formation d'ingénieurs humanistes et le niveau des bacheliers recrutés</li> <li>• Une offre de formation très diversifiée : 9 spécialités, Bachelors, Masters, mastères spécialisés, ingénieurs de spécialisation et doctorats</li> <li>• Le développement de l'alternance et de l'apprentissage</li> <li>• Des diplômes adaptés aux besoins socio-économiques, des interactions fortes avec les entreprises et une excellente insertion professionnelle</li> <li>• De nombreux partenaires académiques à l'international</li> <li>• La place des Humanités, du sport et des sections art-études et SHN</li> <li>• L'intégration pionnière et continue des enjeux socio-écologiques</li> <li>• Des enseignants et formations fortement nourris de la recherche</li> <li>• Des équipes pédagogiques engagées, forces de propositions dans les évolutions, bénéficiant d'un accompagnement dédié</li> <li>• Une grande diversité des élèves (40% de femmes, international, handicap)</li> <li>• Les nombreux dispositifs d'inclusion et intégration des élèves</li> <li>• Des services dédiés au bien-être, à la santé et à la réussite des élèves</li> <li>• Des dispositifs de bourses et aides soutenus par la fondation</li> <li>• Une vie de campus et une vie associative foisonnantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le recrutement d'élèves d'origine sociale et territoriale diversifiée (INS'AVENIR, PC IMC, Horizon INSA, année pré-Bachelor)</li> <li>• L'accès sur la banque de notes CCINP pour progresser sur le recrutement en 3<sup>e</sup> année</li> <li>• La mutualisation au niveau du Groupe des réflexions sur le profil de l'ingénieur humaniste INSA, de l'APC, la poursuite de ClimatSup et des projets d'innovation pédagogique, numériques et IA (OpenINSA)</li> <li>• L'usage de l'IA comme outil pédagogique et d'apprentissage (expérimentations)</li> <li>• Le développement de pratiques pédagogiques innovantes dans le cadre d'ECIU (micro-modules, challenge based learning)</li> <li>• Le développement d'une nouvelle offre de formation dans le cadre du Collège d'ingénierie (Bachelors, Masters Internationaux, FTLV) avec le soutien de la Région</li> <li>• Le développement de cursus doubles compétences avec des partenaires du site (Sciences Po Lyon, IAE, emlyon, Lyon 1 ingénieur médecin) et des parcours talents pour l'accès aux Corps d'Etat</li> <li>• L'ouverture du centre de santé mentale étudiante portée par la ComUE (le 102)</li> <li>• L'ouverture de la iFactory sur le campus pour accélérer le développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant</li> </ul>



### SWOT Domaine 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus (suite)

Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une appropriation encore limitée de l'approche par compétences et de l'évaluation des enseignements</li> <li>• Le manque de moyens pour développer de nouveaux dispositifs de remédiation, de réorientation, d'élargissement des viviers</li> <li>• Le manque de soutien pour faire face au mal-être croissant des étudiants</li> <li>• Des équipes pédagogiques et des services d'appui extrêmement sollicités</li> <li>• L'absence de dispositifs coordonnés Groupe INSA pour les recrutements internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évolution démographique et la baisse des viviers de recrutement</li> <li>• L'attractivité pour le métier d'enseignant-chercheur</li> <li>• La concurrence sur les nouveaux diplômés : Bachelor, ingénieur de spécialisation, Masters internationaux</li> <li>• La visibilité à long terme des politiques de l'Etat (apprentissage)</li> <li>• La difficulté du passage à l'échelle des multiples expérimentations</li> </ul>

## SWOT Etablissement

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réputation et l'attractivité de la marque « INSA Lyon » et du modèle de formation d'ingénieur humaniste</li> <li>• L'implantation dans la Métropole de Lyon, au sein de la première région industrielle de France</li> <li>• Une recherche intensive et reconnue et une formation doctorale dynamique</li> <li>• Un engagement pionnier sur les enjeux socio-écologiques</li> <li>• La capacité à intégrer les besoins des entreprises à travers de nouvelles formations (ingénieur de spécialisation, Bachelor MTI)</li> <li>• Une excellente insertion des diplômés dans la vie professionnelle et un réseau de plus de 55.000 alumni</li> <li>• Un pilotage de l'établissement renforcé, une maîtrise des RCE, de la trajectoire RH et financière, dégagant des marges de manœuvre alimentant un PPI</li> <li>• Une stratégie structurée, participative, agile et suivie dans son déploiement</li> <li>• La capacité à mobiliser la communauté dans une dynamique de co-construction (prospective, GRANT, Assemblée, controverse)</li> <li>• Une capacité d'alliances et d'entraînement au niveau du site et du Groupe INSA</li> <li>• De nombreux partenariats internationaux et l'appartenance à de prestigieux réseaux</li> <li>• Une grande diversité des élèves (40% de femmes, international, handicap)</li> <li>• La richesse de la vie associative et de campus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dynamique du Collège d'Ingénierie pour le développement d'une nouvelle offre de formation, soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• La stratégie scientifique partagée du site Lyon Saint-Etienne avec la perspective d'un soutien de l'Etat</li> <li>• La structuration du Groupe INSA en GIP, ECIU et les projets au Maroc et en Chine</li> <li>• L'accélération des transformations face aux enjeux socio-écologiques (COMP, fondations, UAR Utopii, SD DDRSE)</li> <li>• Le développement de ressources nouvelles avec le projet E@sely Skills (FC avec INSAVALOR et Cellule Europe mutualisée)</li> <li>• L'ouverture de la iFactory sur le campus pour accélérer le développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant</li> <li>• Le déploiement d'outils d'IA pour la pédagogie et l'administration</li> <li>• Le renforcement des équipes de pilotage et la poursuite de l'amélioration des processus internes et le déploiement à l'échelle de nouveaux outils</li> <li>• L'achèvement du plan campus et la perspective d'un emprunt pour rénover les résidences étudiantes</li> </ul>
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une politique de site très peu financée et la faible prise en compte des spécificités de l'INSA Lyon par l'Etat</li> <li>• L'échelle de temps pour déployer des transformations, installer une culture qualité et améliorer le quotidien</li> <li>• Le sentiment de saturation des équipes (forte dynamique de transformation, multiplication des AAP, exigence croissante du cadre de la pratique professionnelle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un contexte économique moins favorable au soutien de l'Etat et des entreprises</li> <li>• La visibilité à long terme des politiques de l'Etat (apprentissage)</li> <li>• Une baisse d'attractivité du métier d'enseignant-chercheur</li> <li>• Des divergences sur des enjeux stratégiques (SD DDRSE, projet d'IFC, modèle économique) au sein de la communauté INSA Lyon</li> </ul>

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 5.1**

**Prise en charge des frais de déplacement**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret du 3 juillet 2006 susvisé,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret du 3 juillet 2006 susvisé,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de stage prévues à l'article 3 du décret du 3 juillet 2006 susvisé,

---

Approuve, à compter du 3 mai 2025, les règles dérogatoires et les règles d'abattement aux taux d'indemnisation forfaitaire, décrites en annexe de la présente délibération, pour les déplacements professionnels effectués du 3 mai 2025 au 31 décembre 2025.

Cette délibération abroge toutes les délibérations antérieures portant sur le même objet.

**Résultats du vote :**

*Membres présents ou représentés* : 26

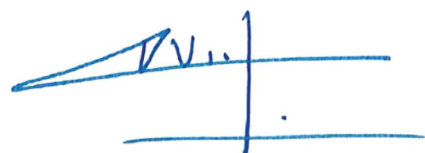
*Nombre de voix pour* : 16

*Nombre de voix contre* : 05

*Nombre d'abstentions* : 05

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



## Prise en charge des frais de déplacement

Les modalités de règlement des frais de déplacement temporaire des personnels civils de l'Etat sont fixées par le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat modifié par l'arrêté du 26 février 2019 fixant les taux des indemnités des mission.

Ce texte est complété par trois arrêtés interministériels déterminant :

- Les taux des indemnités de stage
- Les taux des indemnités de mission (frais de repas et d'hébergement en métropole, outre-mer et à l'étranger),
- Les taux des indemnités kilométriques,

Conformément à la réglementation (art. 5 du décret du 3 juillet 2006) et afin d'éviter aux agents de faire l'avance des frais, un marché est conclu par l'INSA pour prendre en charge l'hébergement, l'usage des transports par voie aérienne et ferroviaire, la gestion des passeports et des visas, les voyages de groupe.

Les réservations d'hébergement qui seraient effectués en dehors de ce dispositif, feront l'objet d'un remboursement aux frais réels dans la limite des plafonds (incluant le petit-déjeuner et les taxes de séjour) fixés par arrêté interministériel.

Toutefois le décret prévoit que lorsque l'intérêt du service l'exige, et pour tenir compte de situations particulières, une délibération du conseil d'Administration (CA) de l'établissement peut fixer, pour une durée limitée, des règles dérogatoires à ces arrêtés.

Il est ainsi décidé les dérogations suivantes en France Métropolitaine et Outre-Mer :

Taux de remboursement des frais d'hébergement	France Métropolitaine			Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française
	Taux de base	Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris	Commune de Paris	
Arrêté ministériel du 3 juillet 2006 modifié	90€	120 €	140 €	120 €
Taux voté par le CA de l'INSA de Lyon	110 €	150 €	180 €	Pas de taux dérogatoire

Pour les déplacements à l'étranger, il est décidé d'appliquer les règles d'abattement suivantes pour les missions supérieures à un mois dans la même localité : l'indemnité forfaitaire est réduite de :

- 20% au-delà du 30<sup>e</sup> jour,
- 40% au-delà du 60<sup>e</sup> jour,
- 50% au-delà de 120 jours.

Sur autorisation préalable du Directeur ou du Directeur Général des Services, il peut être dérogé à ces taux et règles d'abattement, pour les membres de l'équipe de Direction en représentation institutionnelle de l'INSA, pour les personnalités honorifiques, et les personnalités invités par l'INSA à participer à la vie institutionnelle de l'établissement.

Ces modalités d'abattement ne concernent pas les déplacements à l'étranger effectués dans le cadre de convention de financement spécifique (ex. : déplacement dans le cadre d'un cursus doctoral financé par une bourse internationale Marie Skłodowska-Curie, doctorants bénéficiant d'une aide financière forfaitaire ou attribution d'aide à la mobilité, versée par l'UDL).

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 5.3**

**Approbation des tarifs**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,  
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

---

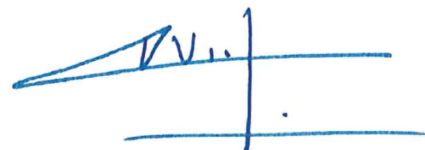
Approuve les tarifs annexés à la présente délibération.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 24
<i>Nombre de voix contre</i>	: 01
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 01

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



Tarifs des locations d'espaces - locaux divers (page 2)

Carte de contrôle d'accès pour les extérieurs	Tarif au 01/11/2024	Tarif au 19/04/2025	Variation
Fourniture d'une carte de contrôle d'accès aux extérieurs (locaux et/ou bornes accès parking)	40,00 €	40,00 €	0,00%
Badge supplémentaire à la location d'un place de parking longue durée		10,00 €	nouveau
Fourniture d'un nouveau badge en cas de perte (dans le cadre d'une location longue durée)		40,00 €	nouveau

Tarif associé à l'utilisation des bornes de rechargement des véhicules électriques	Tarif au 01/11/2024	Tarif au 19/04/2025	Variation
Pour une durée inférieure ou égale à 4h de rechargement		0,3 € / kwh + 0,025 € / min de charge	nouveau
Au-delà de 4h de rechargement une majoration de 0,10€ / min de charge s'applique		0,3 € / kwh + 0,025 € / min de charge + 0,10 € / min	nouveau

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 6.1**

**Critères d'exonération des droits d'inscription  
des étudiants pour l'année universitaire 2025-2026**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R. 719-50 ;  
Vu le décret n° 2019-344 du 19 avril 2019 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers suivant une formation dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, modifié ;  
Vu l'avis du Conseil des Études du 3 avril 2025.

---

Arrête les critères d'exonérations des droits d'inscription des élèves pour l'année 2025-2026 tels qu'annexés.

Cette délibération rend caduques toutes délibérations antérieures portant sur le même objet.

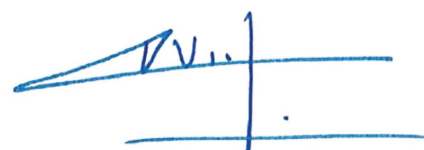
Tout élève ne rentrant pas dans les critères d'exonérations cités ci-après peut déposer une demande d'exonération au service social-étudiants qui, après examen de la situation sociale et particulière de l'élève, présentera sa demande à la commission sociale de l'INSA Lyon. Cette dernière émettra un avis au regard des éléments présentés en commission qu'elle transmettra au Directeur de l'INSA pour décision.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 26
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 00

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration





# **Critères d'exonération des droits d'inscription des étudiants pour l'année universitaire 2025-2026**

## **Préambule**

La présente délibération vise à fixer les critères d'exonération partielle des droits d'inscription des élèves ingénieurs, des étudiants en master et des doctorants de l'INSA Lyon se trouvant dans des situations particulières non prévues dans l'arrêté, le décret et l'article L. 719-50 du code de l'éducation cités ci-dessus.

La décision est prise par le Directeur de l'établissement dans la limite de 10% des étudiants inscrits, hormis les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'Etat, les pupilles de la Nation et les pupilles de la République.

## **Annulation d'inscription ou démission avant le 31 octobre 2025**

Le remboursement des droits d'inscription des élèves annulant leur inscription dans un établissement public d'enseignement supérieur avant la rentrée universitaire est de droit, sous réserve d'une somme de 23€ restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription (article 18 de l'arrêté du 19 avril 2019).

Il est décidé d'appliquer la même règle pour toute annulation d'inscription ou démission datée et signée par l'étudiant ou son représentant légal si l'étudiant est mineur, avant le 31 octobre de l'année d'inscription.

## **Interruption de scolarité pour raisons médicales pour la totalité de l'année universitaire**

Les élèves-ingénieurs ou de master, non exonérés totalement de droit, en interruption de scolarité pour raisons de santé pour l'ensemble des deux semestres de l'année universitaire, autorisé ou validé par le médecin de prévention des élèves de l'INSA Lyon avant la rentrée universitaire ou avant le 31 octobre 2025, bénéficieront, quelle que soit leur nationalité (communautaire ou extracommunautaire), des droits d'inscription à taux réduit des étudiants nationaux selon les tarifs réglementaires en vigueur pour la rentrée 2025-2026.

## **Soutenance de thèse avant fin décembre de l'année universitaire**

Les doctorants soutenant leur thèse à l'INSA Lyon avant le 31 décembre de l'année universitaire sont exonérés totalement de leurs droits d'inscription.

## **Double Diplôme avec une université étrangère partenaire**

Les élèves d'une université partenaire admis et accueillis en double diplôme à l'INSA Lyon (DD IN) sont exonérés totalement des droits d'inscription à l'INSA Lyon. Ils s'acquitteront de leurs droits d'inscription dans leur université d'origine.

Par réciprocité, les élèves ingénieurs INSA Lyon admis en double diplôme dans une université étrangère partenaire (DD OUT) et effectuant un semestre ou la totalité de l'année universitaire dans l'université partenaire, s'acquitteront des droits d'inscription à taux plein à l'INSA Lyon.

## **Étudiants extra-communautaires primo-entrants**

Depuis la publication de l'arrêté du 19 avril 2019 relatifs aux droits d'inscription différenciés pour les étudiants non ressortissant de l'union européenne/EEE/Suisse/Andorre/Québec, l'INSA Lyon décide d'appliquer une

exonération partielle des droits d'inscription aux **élèves ingénieurs primo-entrants à l'INSA répondant aux critères suivants.**

- Avoir été admis en filières internationales du département FIMI via un jury spécifique
- Être ressortissant d'un pays de la liste des pays les moins avancés établie par le comité d'aide au développement de l'OCDE en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire ou pour les étudiants admis par Jury spécifique en décembre de l'année N-1 et dont le pays ne figure plus au 1<sup>er</sup> septembre de l'année N

Par conséquent, le montant des droits d'inscription dû correspondra aux droits d'inscription à taux plein des étudiants communautaires.

#### **Étudiants extra-communautaires inscrits à l'INSA Euro-Méditerranée en 2021-2022**

Considérant la décision du Groupe INSA de mettre fin au partenariat entre le Groupe INSA et l'UEMF (Université Euro-Méditerranéenne de Fès) entraînant la fermeture de l'INSA Euro-Méditerranée à la fin de l'année universitaire 2021-2022,

Considérant que le Groupe INSA s'est engagé à accompagner individuellement les étudiants de l'INSA Euro-Méditerranée qui poursuivent et terminent leurs études au sein d'un INSA en France,

L'INSA de Lyon décide que les étudiants de nationalité extracommunautaire inscrits à l'INSA Euro-Méditerranée en 2021-2022, qui ont été admis en 2022-2023 à poursuivre leur cursus menant au diplôme d'ingénieur au sein de l'INSA Lyon, sont exonérés partiellement des droits d'inscription.

Par conséquent, le montant des droits d'inscription dû correspondra aux droits d'inscription à taux plein des étudiants communautaires.

#### **Validation d'Etudes Supérieure Antérieures (VESA) pour les étudiants diplômés INSA Euro-Méditerranée**

Considérant la décision du Groupe INSA de mettre fin au partenariat entre le Groupe INSA et l'UEMF (Université Euro-Méditerranéenne de Fès) entraînant la fermeture de l'INSA Euro-Méditerranée à la fin de l'année universitaire 2021-2022, les étudiants diplômés l'INSA Euro-Méditerranée qui déposent une demande VESA en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur INSA Lyon doivent s'acquitter des frais d'inscription (voir tarifs INSA Lyon) mais sont exonérés totalement des droits d'inscription

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 6.2**

**Bilan CVEC 2024**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants ;  
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés ;  
Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifiés ;  
Vu l'avis du conseil des études du 3 avril 2025

---

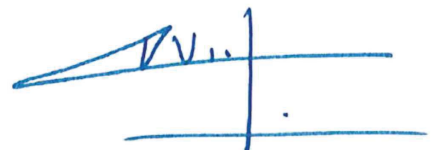
Adopte le bilan de la CVEC de l'établissement au titre de l'année 2024, conformément aux éléments figurant en annexe de la présente délibération.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 26
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 00

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



DAVEA – Direction Administrative de la vie Etudiante et Associative  
DIRVE - DIRection de la Vie des Elèves

## **Bilan CVEC – ANNEE 2024 - UB VIE ETUDIANTE- CR CVEC**

Mis en place depuis la rentrée 2018-2019, le **programme d’actions financé par la CVEC** est réparti à l’INSA de Lyon autour de six thèmes majeurs concernant la vie étudiante et de campus : associatif et engagement, santé et bien-être, sport, culture, social et vie de campus.

Ce programme d’actions est géré dans le cadre d’une commission CVEC régulière composée de façon paritaire entre les représentants étudiants et les représentants institutionnels (5 au total sur l’année). Des sous-commissions supplémentaires, constituées de deux membres étudiants et un institutionnel, sont organisées chaque année pour pouvoir auditionner tous les demandeurs de subventions (associations et services). Les représentants étudiants sont les plus assidus à siéger dans les commissions plénières.

Au niveau budgétaire, l’année 2024 est très similaire à l’année 2023 avec un **taux de consommation des crédits de 93,6%** et devient une année assez classique **en termes d’efficience dans la conduite des projets et de leur réalisation.**

<b>Total</b>	<b>408 590,99 €</b>
<b>Budget ouvert</b>	<b>436 660,00 €</b>
<b>Taux d'exécution</b>	<b>93,6%</b>

**Des ajustements** (à la hausse et à la baisse) **ont été effectués au BR1 et BR2** pour tenir compte de la réalisation des projets réalisés et à venir, notamment les co-financements du CROUS : **3 projets ont ainsi été lancés cette année dont 1 reporté en 2025.** Des acomptes du CROUS ont ainsi été perçus en recettes à hauteur de 40% sur ces projets.

**Parmi ces projets en co-financement CVEC CROUS dans le domaine de la vie de campus, la participation à l’achat de mobilier** pour l’ancien restaurant du Grillon reconverti **en lieu de vie (la Ruche)** pour les étudiants et personnels a été mené à bien. **L’achat d’équipement de mobilier pour 4 salles de convivialité** dans les résidences A et B a aussi été réalisé, mais compte tenu des délais de commande et de livraison de l’UGAP extrêmement longs (supérieurs à 6 mois), le paiement en CP sera finalement imputé sur le budget 2025. Enfin, **le projet de plateforme de sport** en accès libre extérieur ne pouvant être mené en 2024 compte tenu de la complexité du montage juridique entre l’Université Lyon 1, le SIUAPS et l’INSA, est reporté à l’année 2025.

Parmi les autres principaux points de gestion du CR, on peut citer **une très bonne stabilité du Centre de santé à destination des étudiants**, ouvert depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, **aussi bien au regard de l’activité et de sa fréquentation que des résultats financiers :**

- les objectifs en termes de passages d’étudiants sont atteints avec une légère augmentation des consultations auprès du médecin généraliste (**1.393 sur l’année 2024**) ;
- le maintien de la prise en charge améliorée des étudiants souffrant de problèmes psychologiques avec un doublement de la durée de consultation du médecin ;
- quelques actes infirmiers déclarés et facturés aux étudiants ;
- au total, un reste à charge inchangé par rapport à l’an dernier pour les besoins de financement du Centre de santé à partir des fonds de la CVEC (**45 k€**).

*DAVEA – Direction Administrative de la vie Etudiante et Associative*  
*DIRVE - DIRection de la Vie des Elèves*

En complément du centre de santé et du service des CAP (Conseil, Accompagnement Personnalisé), le **renouvellement du partenariat réalisé depuis l'an dernier avec l'association Apsytude**, pour renforcer les possibilités de prise en charge d'étudiants souffrant de **problèmes psychologiques** (consultations sur site d'un psychologue tous les jeudis après-midi, ou en distanciel sur d'autres moments) - contrat à l'année pour **32 k€**.

Le **soutien financier est toujours conséquent à la vie associative (145 k€ en subventions, +15 k€ par rapport à l'année précédente)** avec une vingtaine de projets portés par les associations étudiantes principalement dans le domaine culturel, sportif et événementiel. En complément, des financements ont été apportés pour sécuriser certains moments sensibles liés à la vie associative et étudiante (intégration, fin des partiels).

**Les actions de prévention auprès de tous les étudiants de 1<sup>e</sup> année sont maintenues**, avec l'intervention d'une compagnie extérieure **avec un théâtre forum** pour les sensibiliser aux enjeux liés aux VSS (Violences Sexuelles et Sexistes) ainsi qu'à la prévention des conduites à risques liées à l'alcool ou autres substances. Ce dispositif (**10 k€** environ) vient compléter les différentes actions internes menées par l'école en matière de prévention.

Le **soutien est maintenu aux activités sportives avec le financement à hauteur de 50 k€** de l'association sportive INSA qui a une très forte activité compte tenu des excellents résultats de nos étudiants aux compétitions sportives individuelles ou collectives.

**Dans le domaine culturel institutionnel**, on note un financement de quelques pièces de théâtres et de conférences (**17k€**) dans le cadre d'un nouveau festival FASSIL, lancé par le service culturel.

Enfin, **dans le domaine social**, on recense quelques aides financières d'urgence ponctuelles et surtout la prise en charge financière des salaires des personnels dédiés : assistant social et gestionnaire financière.

DAVEA – Direction Administrative de la vie Etudiante et Associative  
DIRVE - DIRection de la Vie des Elèves

Annexe

**Bilan détaillé des dépenses CVEC 2024**

Bilan CVEC- 2024 - INSA LYON - 30/01/2025	Previsionnel commission octobre 2024	Réalisé Janvier 2025	Commentaires
<b>THÈME 1 - VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT</b>	<b>149 416,13 €</b>	<b>150 275,13 €</b>	
<b>AXE 1 - Promouvoir le développement de la vie associative</b>	<b>145 237,13 €</b>	<b>145 537,13 €</b>	
<b>Action 1 - Subventions suite à appel à projets associatifs hors BDE</b>	<b>46 933,64 €</b>	<b>47 233,64 €</b>	
21 subventions suite Appel à Projet	44 790,00 €	45 090,00 €	
Remboursement EXIT			Exit: annulation semaine des arts et queer( subvention 2000€ initiale) => calcul du remboursement +1638,71€
Expo Berlin des Lézarts	1 000,00 €	1 000,00 €	
ARGIL: Baby-foot	1 100,00 €	1 100,00 €	hors appel à Projet
Affiche pour forum des associations	43,64 €	43,64 €	hors appel à Projet
<b>Action 2 - BDE</b>	<b>94 000,00 €</b>	<b>94 000,00 €</b>	
Animer et fédérer la vie associative	75 000,00 €	75 000,00 €	
Subventions pour evenements spécifiques (RAID, GALA, BAL)	19 000,00 €	19 000,00 €	
<b>Action 3 - Réaménager les locaux associatifs</b>	<b>4 303,49 €</b>	<b>4 303,49 €</b>	
Aspiration clubElek	2 817,34 €	2 817,34 €	
Boitiers à clés pour cuisine	1 486,15 €	1 486,15 €	Boitiers reçus seront installés après travaux mise aux normes
Tableaux en liège	878,06 €		En attente livraison
<b>Action 4 - Développement dispositif suivi des événements DVE - Emploi étudiant</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Accompagnement des associations et mises à jour des documents officiels	0,00 €		Suppression de la demande-pris sur un autre budget
<b>AXE 2 - Sécuriser les événements associatifs</b>	<b>3 179,00 €</b>	<b>3 738,00 €</b>	
<b>Action 5 - Former aux gestes de premiers secours - PSC1</b>	<b>559,00 €</b>	<b>1 118,00 €</b>	
Deux sessions de formation	559,00 €	1 118,00 €	
<b>Action 6 - Former à l'utilisation des extincteurs</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Pris en charge 3SI			
<b>Action 7 - Former à la sécurité alimentaire</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Demande d'intervention du chef			
<b>Action 8 - Prévention Alcool - VSS</b>	<b>130,00 €</b>	<b>130,00 €</b>	
Cpas1option	130,00 €	130,00 €	Séminaire Cpas1option à l'école Centrale de Lyon - Donc uniquement 2 inscriptions ( 1 membre BDE et 1 membre ARGIL)
Formations en interne			
<b>Action 9 - Prévention intégration - WEI...</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Théâtre Forum (VSS-Bizutage)			Autre budget DAVEA
<b>Action 10 - Assurer la sécurité soirées exceptionnels</b>	<b>2 490,00 €</b>	<b>2 490,00 €</b>	
Participation sécurité soirées exceptionnelles à la Kfet (post-partiels...)	780,00 €	780,00 €	Sub 1: post partiels de février ;
Participation sécurité soirées exceptionnelles à la Kfet (post-partiels...)	1 710,00 €	1 710,00 €	
Participation sécurité soirées exceptionnelles familles			Autre budget DAVEA
<b>AXE 3 - Faciliter l'engagement, la formation des élus</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	
<b>Action 11 - Actions de formation, moyens matériels pour les élections</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	
Subvention association ADECIL	1 000,00 €	1 000,00 €	
<b>THÈME 2 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	<b>123 216,84 €</b>	<b>114 162,60 €</b>	
<b>AXE 1 - Sensibiliser les étudiants aux enjeux de santé publique, de bien-être et de respect</b>	<b>10 991,28 €</b>	<b>10 991,28 €</b>	
<b>Action 1 - Proposer des actions diverses relatives à l'accompagnement par les services identifiés (Médecine préve</b>	<b>10 991,28 €</b>	<b>10 991,28 €</b>	
Théâtre forum prévention alcool + VSS dans fêtes pour tous les 1a	10 991,28 €	10 991,28 €	
<b>Action 2 - Création d'un réseau d'étudiants relais santé en lien avec les différents acteurs</b>			
En suspens			
<b>AXE 2 - Centre de santé</b>	<b>112 225,56 €</b>	<b>103 171,32 €</b>	
<b>Action 3 - Fonctionnement du service</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>20 366,33 €</b>	
Abonnement revues médicales			
Collecte Déchets		336,30 €	
Formation personnel soignant		4 120,88 €	
Fournitures et Matériels Divers			
Logiciel gestion dossier médical		1 706,21 €	
Médicaments		297,32 €	
Missions		215,76 €	
Compléments alimentaires/alimentaire		415,30 €	
Transports urgence et taxis		11 747,40 €	
Abonnement logiciel Aatlantide		895,00 €	
Adhésion GRCS - FNCS		632,16 €	
Location terminal CB			
Ordonnances sécurisées			
Licence Vidal			
Prise en charge accident étudiant			
Recrutement d'une infirmière en CDD pour remplacement infirmier en arrêt pour raisons de santé			
<b>Action 4 - Prévention des risques psychologiques</b>	<b>43 225,56 €</b>	<b>36 920,76 €</b>	
Vacations médecin psychiatre	2 511,80 €	2 511,80 €	
Convention Psychiatre	2 973,76 €	2 973,76 €	
Partenariat avec Apsytude	37 740,00 €	31 435,20 €	Renouvellement 2024 convention Apsytude+dernière facture 2023 paiement en 2024 - verifier la somme engagement avec contrat
<b>Action 5 - Fonctionnement centre de santé</b>	<b>48 000,00 €</b>	<b>45 884,23 €</b>	
Différence entre Coûts chargés du médecin à 50 % de l'infirmière coordinatrice (80 %) et gestionnaire (10 %) et les recettes des consultations		45 884,23 €	

**DAVEA – Direction Administrative de la vie Etudiante et Associative**  
**DIRVE - DIRection de la Vie des Elèves**

Bilan CVEC- 2024 - INSA LYON - 30/01/2025	Previsionnel commission octobre 2024	Réalisé Janvier 2025	Commentaires
<b>THÈME 3 : SPORT</b>	<b>79 939,40 €</b>	<b>50 000,00 €</b>	
<b>AXE 1 - Promouvoir les activités sportives en milieu associatif</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>50 000,00 €</b>	
Action 1 - Attribution de subventions à l'association sportive	50 000,00 €	50 000,00 €	
Attribution subvention AS	50 000,00 €	50 000,00 €	
Action 2 - Participation à la sécurisation des nuits du sport	0,00 €	0,00 €	
Aide à la location installations sportives inclus dans la subvention AS			
<b>AXE 2 - Assurer la sécurité de tous les élèves en milieu aquatique</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Action 3 - Cours de natation pour les élèves non nageurs	0,00 €	0,00 €	
Pris en charge par CDS			
<b>AXE 3 - Promouvoir les activités sportives de plein air autonomes</b>	<b>29 939,40 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Action 4 - Création de plateformes sportives (cross training; basket à trois; initiation golf...)	29 939,40 €	0,00 €	Cofinancement CROUS acté - en cours- Mais ne pourra être réalisé en 2024 => report sur budget 2025
Coût total	29 939,40 €		
Cofinancement Crous			14900€ en recettes
<b>THÈME 4 : ARTS ET CULTURE hors associations</b>	<b>31 080,50 €</b>	<b>21 977,03 €</b>	
<b>AXE 1 - Promouvoir les pratiques culturelles et la diffusion de la culture</b>	<b>16 080,50 €</b>	<b>16 977,03 €</b>	
Action 1 - Progamation culturelle	16 080,50 €	16 977,03 €	
Prestation artistique Lola Tinnirello- Festival Fassil	2 700,00 €	3 700,00 €	
Spectacle SOLITUDE.S - Festival Fassil	3 333,00 €	3 332,53 €	
Skolstrejk - Festival Fassil	2 004,50 €	2 004,50 €	
Spectacle Femmes respectables - Festival Fassil	5 052,00 €	5 052,00 €	
FREDA rotonde- Festival Fassil	2 058,00 €	1 955,00 €	
Performance Performeur	933,00 €	933,00 €	
Action 2 - Proposer des pass culture aux étudiants	0,00 €	0,00 €	
Action 3 - Proposer des résidences d'artiste et des ateliers de pratique	0,00 €	0,00 €	
Action 4 - Valorisation des travaux des étudiants et des professionnels dans le cadre des JACES	0,00 €	0,00 €	
<b>AXE 2- Améliorer et aménager les salles de spectacles et espaces culturels</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	
Action 5 - Acquérir une licence d'exploitation de la Rotonde (formation) + matériel rotonde	15 000,00 €	5 000,00 €	DPI reponse favorable Appel à projet pour financer les led de la rotonde - La mise est norme est donc gérée et financée par la DPI mais cofinancement avec CVEC de 10000€- Arrêt de sub pluriannuelle pour CGR- Remboursement des 5000€ versés en 2024 5000€ en recettes en attente du paiement sur budget 2025
Renovation LED Rotonde projet pluriannuel ( Sans)	5 000,00 €	5 000,00 €	
Renovation LED Rotonde projet pluriannuel ( Sans) - remboursement			
Cofinancement CVEC -DPI	10 000,00 €		
Action 6 - Aménagements techniques en salle René Char pour accueil étudiants, associations d'étudiants et profe	0,00 €	0,00 €	
Proposition report 2025 mais mise en place d'une sous-commission			Mettre en place la sous-commission pour financement potentiel 2025
Action 7 - Mise en obscurité de l'AGORA	0,00 €	0,00 €	
<b>THÈME 5 : SOCIAL</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>59 070,80 €</b>	
<b>AXE 1 - Accompagner les étudiants en difficulté</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>59 070,80 €</b>	
Action 1 - Le fonds social INSA	6 000,00 €	4 100,00 €	
15 Aides sociales	6 000,00 €	4 100,00 €	
Action 2 - Prise en charge du coût chargé du salaire de l'Assistante Sociale des étudiants	34 000,00 €	35 031,19 €	
Coût chargé du salaire l'AS sur un an	34 000,00 €	35 031,19 €	
Action 3 - Prise en charge du salaire chargé (50 %) gestionnaire des dispositifs sociaux + CVEC	20 000,00 €	19 939,61 €	
Prise de fonctions en décembre 2022	20 000,00 €	19 939,61 €	
<b>THÈME 6 : VIE DE CAMPUS</b>	<b>13 507,78 €</b>	<b>13 105,43 €</b>	
<b>AXE 1 - Améliorer les équipements dans les résidences et autres batiments</b>	<b>13 507,78 €</b>	<b>13 105,43 €</b>	
Action 1 - Aménagement de salles de vie au sein des résidences	6 166,26 €	0,00 €	
Equipement des salles de vie dans les résidences	9 166,26 €		Livrés en décembre donc paiement en 2025
co-financement CROUS salles de vie	-3 000,00 €		
Action 2 - Renouvellement des distributeurs de préservatifs - (1 tranche réalisée sur 2)	0,00 €	0,00 €	
Gestion des distributeurs assuré par l'association des 24h de l'INSA			
Action 3 - Distributeurs de protection périodiques	7 341,52 €	3 041,39 €	
Reapprovisionnement distributeurs	2 691,39 €	2 691,39 €	
Déploiement distributeurs dans d'autres bâtiments - 2024	4 300,13 €		Commande faite fin novembre , en attente de livraison et donc paiement en 2025
Protections périodiques lavables : projet Sang-culotte	350,00 €	350,00 €	
Action 4 - Aménagement espaces de vie	10 000,00 €	10 064,04 €	
Aménagement mobilier du "grillon"	10 000,00 €	10 064,04 €	demande de cofinancement CROUS acté- Versement direct sur budget DPI
Cofinancement CROUS sur budget DPI 10000€			
<b>AXE 2 - Développer un esprit de solidarité et de développement durable sur le campus</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
Action 5 - Étudiants Relais résidences	0,00 €	0,00 €	
En suspens			non financement de la région
Action 6 - Accentuer les ateliers de sensibilisation aux éco-gestes et au recyclage des déchets	0,00 €	0,00 €	
Pris en charge par cellule DDRS			
<b>Total</b>	<b>457 160,65 €</b>	<b>408 590,99 €</b>	
Budget ouvert	436 660,00 €	436 660,00 €	opération plateforme sportive reportée en 2025
Taux d'exécution	104,7%	93,6%	

DAVEA – Direction Administrative de la vie Etudiante et Associative  
DIRVE - DIRection de la Vie des Elèves

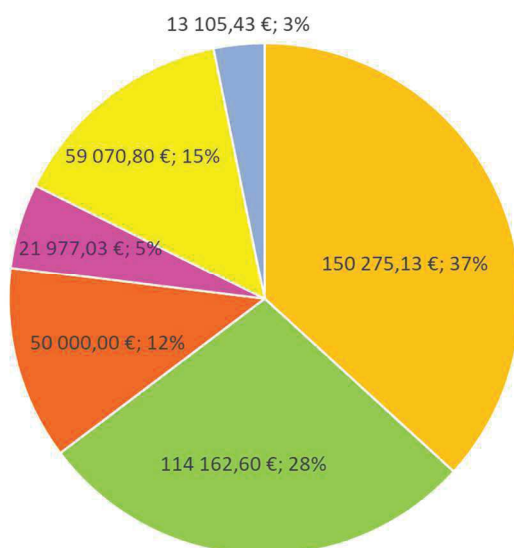
**Bilans consultations du centre de santé**

Mois	Nombre consultations		
	en 2022	en 2023	en 2024
janvier	68	185	168
février	125	152	171
mars	229	204	196
avril	117	73	105
mai	206	123	136
juin	102	42	125
juillet	0	0	0
août	0	0	0
septembre	85	126	93
octobre	174	160	138
novembre	164	189	153
décembre	99	134	108
<b>TOTAL</b>	<b>1369</b>	<b>1388</b>	<b>1393</b>

**Répartition des dépenses par thèmes**

<b>THEME 1 - VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT</b>	<b>150 275,13 €</b>	<b>36,8%</b>
<b>THEME 2 : SANTE ET BIEN-ETRE</b>	<b>114 162,60 €</b>	<b>27,9%</b>
<b>THEME 3 : SPORT</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>12,2%</b>
<b>THEME 4 : CULTURE</b>	<b>21 977,03 €</b>	<b>5,4%</b>
<b>THEME 5 : SOCIAL</b>	<b>59 070,80 €</b>	<b>14,5%</b>
<b>THEME 6 : VIE DE CAMPUS</b>	<b>13 105,43 €</b>	<b>3,2%</b>
<b>Total</b>	<b>408 590,99 €</b>	

Part financière des différents thèmes -Réalisé





**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15 – 7.1**

**Ouverture d'une formation de Bachelor spécialité Nucléaire**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 12 décembre 2024,

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L.613-1,  
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,  
Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifiés,  
Vu l'avis du conseil des études de l'INSA Lyon du 3 avril 2025 ;  
Vu l'avis du conseil scientifique de l'INSA Lyon du 17 avril 2025 ;

---

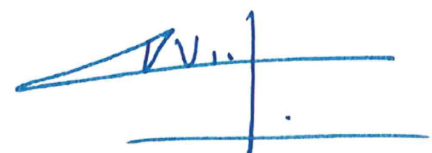
Approuve l'ouverture de la formation de Bachelor spécialité Nucléaire conformément éléments décrits en annexe de la présente délibération.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 17
<i>Nombre de voix contre</i>	: 06
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 03

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



ÉCOLE CONCERNÉE	
Nom officiel complet de l'école	Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
Sigle DGESIP/CTI	INSA Lyon
Nom de marque	
Nom de l'établissement	
Académie	Auvergne Rhône-Alpes
Nom du Directeur / Directrice	Frédéric FOTIADU
Mail	<a href="mailto:frederic.fotiadu@insa-lyon.fr">frederic.fotiadu@insa-lyon.fr</a>
Téléphone	04 72 43 81 14
Nom de la personne responsable de l'élaboration de la Lettre d'intention si différente	Catherine Gauthier
Mail	Catherine.gauthier@insa-lyon.fr
Téléphone	04 72 43 81 22

OBJET DE LA DEMANDE			
Intitulé du Bachelor  <b>Diplôme de Bachelor en sciences et ingénierie</b>  L'intitulé de diplôme doit être constitué d'au plus deux libellés pris dans la liste de la <a href="#">délibération n° 2023/11-01</a> de la CTI	Voie FISE : statut étudiant, FISA : par apprentissage	Site(s)	Partenariat(s) ou convention dans le cas d'un CFA externe
Mutations Technologiques et Industrielles, spécialité « Génie Nucléaire, Énergie bas-carbone et circularité »	FISE, 1 <sup>re</sup> année FISA, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	INSA Lyon, Campus de la Doua	CFA Métiers des Énergies

## Quelles instances, et à quelles dates, ont entériné le projet déposé ?

Le projet des différentes formations Bachelors portées par le collège d'ingénierie Lyon St Étienne a été présenté en Conseil des études de l'INSA Lyon le 22 juin 2023, en Conseil d'administration de l'INSA Lyon le 6 juillet 2023. La spécialité faisant l'objet de la présente lettre d'intention sera présentée de façon détaillée en Conseil des études de l'INSA Lyon le 3 avril 2025, et en Conseil d'administration de l'INSA Lyon le 15 mai 2025.

## Le contexte et les objectifs de la formation<sup>1</sup>, le recrutement, la structure de la formation, les parcours prévus, l'adossement à la recherche et l'ancrage avec l'entreprise, les débouchés attendus.

L'ambition du Plan de la région Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2028 pour l'économie, l'emploi, la formation et l'innovation est de faire de notre région celle des ingénieurs, des techniciens et des scientifiques. Pour assurer cette ambition, le nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la région Auvergne Rhône-Alpes 2022-2028 vise à permettre le développement des compétences et des connaissances des techniciens, ingénieurs et scientifiques pour d'une part soutenir la compétitivité économique de notre territoire et d'autre part participer à l'insertion professionnelle de la jeunesse. Pour y parvenir, il s'agit de former davantage de profils scientifiques et techniques et d'accompagner les entreprises sur les grandes transitions économique, environnementale et numérique. Pour réaliser cette ambition, il est nécessaire de renforcer toute la filière de formation à l'ingénierie (bac+3 au bac+8 en passant par le bac+5).

En résonance avec cette ambition, quatre écoles d'ingénieurs publiques du site Lyon Saint-Étienne (ECL, ENTPE, INSA Lyon, École des Mines de Saint-Étienne) ont établi un partenariat pour faire de l'ingénierie un moteur pour la mobilisation de la science au service des transitions (écologique, énergétique, numérique...) au travers de trois enjeux sociétaux prioritaires : industrie et société décarbonées, économie circulaire et société numérique responsable. Ce partenariat a conduit les quatre écoles à créer une alliance nommée le Collège d'Ingénierie Lyon Saint-Étienne. Au sein du Collège, les directions des écoles ont décidé la création de formations bachelor, débouchant sur la fonction d'assistant ingénieur, sur le thème des mutations technologiques et industrielles permettant de répondre aux besoins des entreprises. Dans un contexte de désaffection des filières scientifiques et technologiques par les lycéens et les lycéennes, il s'agit de rendre la filière de l'ingénierie plus attractive, notamment en la rapprochant de la filière technologique du secondaire. En associant les savoir-faire de quatre écoles d'ingénieurs publiques de la région en matière de formation, leurs cultures et domaines de compétences complémentaires et leurs partenaires, ce nouveau bachelor s'adresse directement aux bacheliers pour leur proposer une offre de formation technologique différenciée, plus ciblée et plus courte conduisant au métier d'assistant ingénieur et assistante ingénieure.

Deux spécialités ont déjà été ouvertes pour la rentrée 2024 / 25 : « Plasturgie et Écologie Industrielle » sur le site d'Oyonnax de l'INSA Lyon et « Génie Civil et Environnement » sur le site de Saint Étienne de Centrale Lyon ENISE. Ces spécialités ont fait l'objet d'un audit CTI et d'une visite le 21 juin 2024. Deux nouvelles spécialités vont s'ouvrir pour la prochaine rentrée 2025/26 : « Écoconception des systèmes de froid – chauffage, ventilation et climatisation » (FCVC) et « Infrastructures des Réseaux Électriques (IRE) ».

La spécialité « Génie Nucléaire, Énergie bas-carbone et circularité » (GN) est programmée pour la rentrée de septembre 2026 et fait l'objet de cette lettre d'intention.

Ce programme vise à former les élèves en trois ans et à leur permettre en priorité d'entrer directement sur le marché du travail, et éventuellement, au cas par cas, de poursuivre vers des études d'ingénieur. La création de ce programme de Bachelor vise à compléter les parcours de formation en ingénierie et s'inscrit dans une dynamique nationale de développement des programmes de Bachelor en sciences et ingénierie. Ce programme avec ses différentes spécialités permettra aux bacheliers qui ne se projettent pas facilement dans des études supérieures longues, pour différentes raisons, de disposer d'une offre de formation complémentaire à nos offres de formation ingénieur.

S'agissant d'un niveau Bachelor avec un objectif d'employabilité immédiate, l'accent sera mis sur une formation scientifique appliquée et opérationnelle, et en prise avec les enjeux métiers, intégrant les questions de responsabilité (sociétale, environnementale, éthique). Il s'agit de former des assistants ingénieurs capables d'accompagner les entreprises dans leurs transformations visant à répondre aux enjeux de décarbonation, dépollution, réduction des consommations des ressources naturelles, sobriété numérique, gestion du cycle de vie... dans un objectif d'équilibre économique pérenne.

Les caractéristiques principales de la formation sont les suivantes :

- une formation répondant aux attentes des entreprises ;
- une formation en trois ans dont deux ans sous statut apprenti après une période de formation académique d'un an sous statut étudiant ;
- une formation intégrant les objectifs de développement durable ;
- une formation destinée principalement à des bacheliers généraux visant des études courtes, de très bons bacheliers technologiques, des étudiants bac+1 en réorientation ;
- une formation conforme au référentiel européen et conférant le grade de Licence.

Les quatre écoles du Collège proposent un pilotage coordonné de la formation avec un concours commun de recrutement (via Parcoursup), une structuration analogue des enseignements, des contenus partagés et des moments forts de regroupement pour construire un esprit de promotion, et des enseignements de spécialité différenciés par chacune des quatre écoles sur son expertise propre.

Le domaine de nucléaire est en pleine expansion au niveau régional AURA comme au niveau national. Les centres d'ingénierie d'EDF et les acteurs des métiers du nucléaire ont de fortes pressions sur les ressources humaines. Une formation de techniciens assistants-ingénieurs issus de grandes écoles serait particulièrement intéressante pour répondre à ces besoins. Cette spécialité du bachelor dans le génie nucléaire doit être la plus généraliste possible pour pouvoir former des bachelors capables de s'adapter à toutes les filières du nucléaire. Plusieurs cibles pourront être accentuées, en particulier le support à l'ingénieur de projet, aux expertises et aux notes d'étude.

La formation Bachelor Mutations Technologiques et Industrielles, spécialité Génie Nucléaire, Énergie bas-carbone et circularité de l'INSA Lyon s'organise sur trois axes de compétences :

- Des compétences générales transmises sur des enseignements de tronc commun aux quatre écoles : des enseignements en sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie...), des enseignements en sciences de l'ingénieur (mécanique, matériaux, informatique...), des enseignements sur les thématiques du développement durable et responsabilité sociétale (analyse du cycle de vie, efficacité énergétique, sobriété numérique, économie circulaire...), des enseignements en anglais, sciences humaines et sociales...
- Des compétences de spécialité ancrées dans l'expertise reconnue de l'INSA Lyon et qui intègrent les mutations industrielles de ce secteur pour la spécialité GN :
  - des compétences fondamentales en ingénierie pour permettre aux futures personnes diplômées du bachelor d'être de réels soutiens techniques à l'ingénierie nucléaire,
  - des compétences en pilotage de projet pour accompagner les centres d'ingénierie dans la conception, la construction et la maintenance des îlots nucléaires.
- Des compétences opérationnelles développées en entreprise par l'apprentissage sur les deux tiers de la formation soit 2 ans. La programmation des temps d'apprentissage en entreprise est organisée en alternance un mois sur deux et occupe 50% des années 2 et 3. Cette insertion précoce dans les entreprises favorisera l'ancrage professionnel des apprenants. La recherche des entreprises sera organisée en partenariat avec le CFA « Métiers des Énergies » et les organisations professionnelles telles que les pôles, clusters et les fédérations industrielles.

Cette spécialité partagera avec les spécialités déjà existantes de nombreux éléments de formation, notamment au sein du tronc commun de compétences générales.

### **Composition du corps enseignant (enseignants permanents, enseignants-chercheurs permanents et intervenants externes) directement impliqué dans la formation de Bachelor.**

Le corps enseignant sera composé d'enseignants permanents, enseignants-chercheurs permanents et intervenants externes, compétents sur les domaines d'enseignement fondamentaux et de spécialités. Le déploiement du Bachelor s'accompagnera également de nouveaux recrutements pour répondre au volume d'enseignement à assurer. La composition du corps enseignant respectera les règlements de la CTI en matière de taux d'encadrement par enseignants/enseignants-chercheurs ainsi que permanents/vacataires et professionnels.

Une mobilité du corps enseignant des quatre écoles sera proposée afin d'assurer un partage de compétences et une harmonisation des pratiques pédagogiques sur toutes les spécialités de cette formation bachelor assistant

ingénieur. La participation des enseignants-chercheurs aux formations permettra une exposition à la recherche sur les domaines de la spécialité GN visée : mécanique des fluides, machines tournantes, matériaux polymères, contrôle commande, physique nucléaire, calculs et simulations Monte Carlo.

Les intervenants externes seront des salariés d'entreprises, afin d'assurer un lien fort au sein même des enseignements avec le contexte industriel.

#### **Les moyens dédiés à cette formation. La politique sociale et l'accompagnement des apprenants.**

La formation se déroulera principalement sur le site de la Doua, dans les locaux de l'INSA Lyon et de ses laboratoires de recherche. La spécialité GN pourra également s'appuyer sur plusieurs acteurs du nucléaire : l'université des métiers du nucléaire (UMN) pour des modules du Passeport Nucléaire, le centre de formation d'EDF (UFPI) pour les savoirs communs du nucléaire, et des ingénieurs métiers pour des interventions plus spécifiques. Des séances en entreprises et dans les écoles du Collège d'Ingénierie sont également envisagées.

Les personnels INSA Lyon intervenant dans ce Bachelor sont rattachés à plusieurs départements (génie énergétique, génie mécanique, génie électrique, formation initiale aux métiers de l'ingénieur, centre des humanités, centre des sports) et différents laboratoires UMR du collège d'Ingénierie.

Les moyens nécessaires au fonctionnement du Bachelor comprennent donc les ressources humaines (enseignants et services support), les locaux et les moyens digitaux et informatiques (notamment des salles immersives pour les enseignements de tronc commun mutualisés entre les quatre écoles). Les ressources supplémentaires en regard seront apportées en partie par les droits d'inscription et les recettes liées à l'apprentissage, un soutien fort de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans la phase d'amorçage et par le soutien de l'État via le programme d'investissement d'avenir France 2030 (AMI Compétences et Métiers d'Avenir). Les établissements visent un taux de boursiers d'environ 20%. Par ailleurs, les étudiants du Bachelor bénéficieront de multiples services, commun à tous les étudiants de l'INSA Lyon, en soutien à leur développement et à leur bien-être : tutorat pendant leurs trois années de formation, aide à l'insertion professionnelle...

L'offre de logements étudiants est couverte actuellement par les résidences de l'INSA Lyon sur le campus de La Doua à Villeurbanne. Tout primo-entrant est prioritaire pour l'attribution d'une chambre en résidence. De plus, souvent les étudiants se mettent en collocation en ville dans des appartements de grande surface, à coûts partagés. Concernant le volet restauration, les étudiants ont accès aux restaurants étudiants de l'INSA Lyon et aux restaurants CROUS à proximité du campus.

#### **Une description des besoins -voire soutiens- du monde socio-économique.**

La formation Bachelor mutations technologiques et industrielles vise résolument l'insertion professionnelle, en priorité en Auvergne-Rhône-Alpes, plus largement en France. Le contenu pédagogique de la spécialité GN est actuellement en co-construction avec les branches professionnelles et secteurs d'activité et s'appuie également sur le projet E@SELY-Diag, Engineering @ Saint-Etienne-Lyon – Diagnostic, avec le soutien de la région AuRA. Ce projet a fourni fin 2023 un diagnostic partagé sur les besoins en emplois-compétences-formations sur les enjeux sociétaux sélectionnés par le site comme prioritaires. Ce diagnostic a permis de recueillir les besoins des entreprises en emplois-compétences-formations auprès de l'ensemble des partenaires et montre que le besoin de recrutement à BAC+3 reste encore non satisfait dans le contexte actuel. Il permet aussi d'adapter le contenu du programme et de proposer un programme de bachelor mutations technologiques et industrielles en adéquation avec les besoins des entreprises en management intermédiaire.

La vocation des écoles d'ingénieurs est de contribuer au développement des entreprises et les partenariats avec les entreprises sont nombreux et solides. La nouvelle formation Bachelor s'appuie sur les réseaux de chacune des écoles du Collège d'ingénierie et vise un très fort taux d'employabilité immédiate sur les métiers de management intermédiaire en conduite de projets sur les mutations technologiques et industrielles avec une compétence affirmée à l'interface de différents domaines technologiques, pour laquelle une demande forte existe.

#### **Un éventuel partenaire de la formation. Dans le cas d'une formation par apprentissage, indiquer le CFA.**

La spécialité GN sera associée au CFA des Métiers des Énergies. Les entreprises du groupe EDF et les acteurs des métiers du nucléaire seront des partenaires privilégiés de cette spécialité, avec une implication forte tant dans la partie académique de la formation que dans l'intégration d'alternants dans ses équipes.

**Le positionnement de la formation dans la politique de site en explicitant les synergies existantes/prévues avec les autres acteurs locaux. Si la formation est amenée à cohabiter localement avec des formations du même domaine et de même niveau, une analyse réalisée avec les acteurs locaux et permettant d'assurer l'insertion harmonieuse de la nouvelle formation dans l'écosystème existant doit être présentée ci-dessous.**

Depuis 2019, Centrale Lyon, ENTPE, INSA Lyon et Mines Saint-Étienne, sous tutelle de trois ministères différents (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Industrie, Ministère de la Transition Écologique), travaillent ensemble pour coordonner leurs politiques.

Fortes d'une collaboration de longue date au sein de laboratoires de recherche communs, les directions des écoles ont souhaité aller plus loin en coordonnant leurs stratégies de recherche autour de l'industrie et de la société décarbonées, de la société numérique responsable et de l'économie circulaire. Dans ce contexte, les quatre écoles ont décidé de créer, le 24 novembre 2022, le Collège d'Ingénierie Lyon Saint-Étienne. Alliance construite autour de ces quatre écoles d'ingénieurs pionnières, ouverte aux acteurs économiques et collectivités, le Collège d'Ingénierie a pour objectif de répondre aux enjeux des grandes transitions. Sous la forme d'un démonstrateur d'un nouveau modèle de coopération territoriale entre les acteurs académiques de l'ingénierie et les acteurs socio-économiques du territoire, le Collège vise à mobiliser ses compétences, expertises et ressources sur ces grands enjeux sociétaux afin d'apporter les solutions technologiques les plus appropriées en termes d'efficacité, d'impact et de déploiement.

Le Collège favorise la mise en œuvre des synergies entre les quatre écoles dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique, de l'entrepreneuriat et de la diffusion des connaissances. Plus largement, le Collège propose d'animer la réflexion sur l'ingénierie sur le site et de mobiliser les acteurs académiques publics et privés comme les entreprises et les branches, en impulsant des projets collaboratifs et en développant des actions communes autour de l'ingénierie. Ces actions participeront à une meilleure visibilité de l'ingénierie au niveau territorial et international. Le Collège a d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions :

- Organisation de colloques en mars, juin et décembre 2022 autour de la décarbonation, de l'économie circulaire et de la société numérique responsable ayant pour objectif de faire dialoguer les chercheurs avec les entreprises et filières industrielles ;
- Accord-cadre permettant aux élèves ingénieurs des écoles membres du Collège d'opter pour une mobilité au sein d'une autre école membre lors de leur dernière année d'étude et d'élargir ainsi leur panel de compétences. Il s'agit d'une première en France entre écoles d'un même site et sous tutelle de trois ministères différents ;
- Projet E@SELY-Skills démarré en juillet 2023 (AAP « Accélération des stratégies de développement des ressources des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ») qui a pour but de développer la capacité des établissements à agir ensemble sur le secteur de la formation tout au long de la vie et sur la réponse aux AAP de l'Europe. En matière de compétences, les évolutions à l'œuvre dans les formations n'apportent pas encore de réponses suffisantes aux entreprises, ni en termes de délai ni en termes de volume. L'objectif d'E@SELY SKILLS est d'accélérer la mise sur le marché de modules et blocs de formations conçus dans les écoles par une articulation accrue avec la recherche, en associant les savoir-faire du site pour co-développer des formats répondant aux attentes. Dans les deux domaines, par le positionnement de des thématiques choisies, le consortium agira directement au carrefour stratégique de l'économie de la connaissance et de l'économie des transitions.
- Journée de l'ingénierie le 15 avril 2025 qui proposera des conférences et tables rondes sur différentes thématiques (en particulier sur la circularité et le rôle de l'ingénierie dans la lutte contre le changement climatique) avec des décideurs économiques et politiques, des experts, des enseignants-chercheurs et des leaders d'opinion.
- Bouquet de thèses : 6 thèses dans des disciplines scientifiques différentes mais coordonnées et travaillant en semble sur l'enjeu de la décarbonation pour faire émerger une compétence pluridisciplinaire (implique 8 laboratoires de recherche, 14 chercheurs et 6 doctorants).

# Bachelor en sciences et ingénierie

« MUTATIONS TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES »

SPÉCIALITÉ GÉNIE NUCLÉAIRE, ÉNERGIE BAS-CARBONE ET CIRCULARITÉ



1

## Rappel du contexte

Ecole Centrale de Lyon

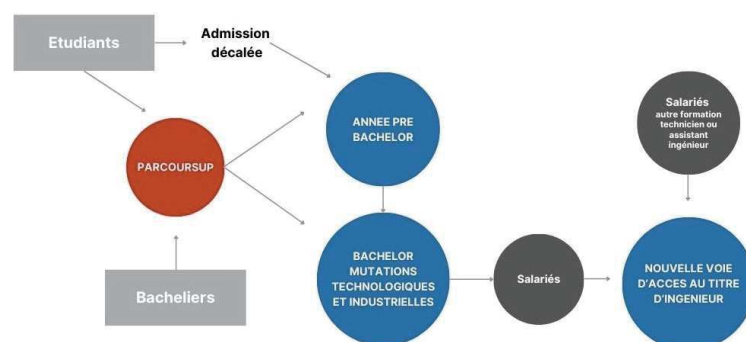
Ecole des Mines de Saint-Étienne

ENTPE

INSA Lyon



- Mutualisation des expertises des écoles du collège d'ingénierie en matière de formation, de recherche et d'innovation pour offrir des programmes adaptés aux évolutions du monde professionnel
- Voies nouvelles de formation répondant aux défis des grandes transitions industrielles, écologiques et numériques



2

## BACHELORS MTI

Mutations Technologiques et Industrielles

### ■ Cible l'assistant-ingénieur

- articulant des compétences à la fois techniques et de pilotage
- en délégation de l'ingénieur dans les grandes entreprises et en remplacement de l'ingénieur dans les plus petites entreprises

### ■ 6 spécialités à terme

- dans les domaines du génie civil, de la plasturgie, de l'énergie et du nucléaire
- 3 implantations : St Etienne, Oyonnax, « Lyon »
- Chaque spécialité conduit à un diplôme spécifique porté par une des écoles (diplôme d'établissement)
- Volumétrie cible : un groupe de 24 étudiants par spécialité

### ■ Format FISEA

- 1 an étudiant, 80% tronc commun - 20% spécialité
- 2 ans par alternance, 20% tronc commun - 80% spécialité

3

## Offre de formation

2024

### Génie civil et environnement

autour des enjeux de ville durable  
@ ENISE Saint-Étienne  
Porteur : S. Mira (ENISE)

### Plasturgie et écologie industrielle

autour des enjeux de recyclabilité  
@ INSA site Oyonnax  
Porteur : J.Y. Charneau (INSA-GM)

Présentations devant les conseils fin 2023

Soutien de la Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

2025

### Infrastructures des réseaux électriques

en partenariat avec la société RTE  
@ Campus la Doua-Villeurbanne et  
Campus Transfo de RTE à Jonage  
Porteur : E. Sellin (INSA- GE)

### Écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation

@ Campus la Doua-Villeurbanne  
Porteur : B. Michel (INSA –GEN)

Présentations devant les conseils fin 2024

2026

### Génie nucléaire, énergie bas-carbone et circularité

en partenariat fort avec l'UMN  
@ Campus la Doua-Villeurbanne  
Porteur : J.M. Letang (INSA - GM)

### Gestion écologique des terrains industriels

@ Campus la Doua-Villeurbanne et  
ENTPE Vaulx-en-Velin  
Porteur : J. Saliba (ENTPE)

4



## Spécialité Génie nucléaire, énergie bas-carbone et circularité

- Concevoir et adapter les **infrastructures nucléaires** de production d'énergie bas-carbone
- Maîtriser les principes de la **qualité** et les enjeux de la **sûreté** nucléaire
- **Gérer** des projets de grande envergure dans les domaines de l'ingénierie nucléaire

**Objectifs de la formation**



- Conception et sûreté nucléaire
- Mix énergétique et production d'énergie nucléaire
- Gestion de projet, des risques et pilotage de planning

**Enseignements de spécialité**



- Assistant ingénieur en support aux **activités de chantier** (maintenance, travaux, logistique, démantèlement)
- Assistant ingénieur **projets, expertises et notes d'études**

**Débouchés professionnels**



5

Maquette pédagogique  
Tronc commun

	1-MPC	SCIENCES FONDAMENTALES	308	22
S1		EC1.1 Outils Mathématiques I	56	4
S2		EC1.3 Outils Mathématiques II	56	4
S3		EC1.5 Mathématiques (Statistiques)	28	2
S1		EC1.6 Outils Informatique I	28	2
S2		EC1.7 Outils Informatique II	28	2
S1		EC1.8 Physique (Grandeurs physiques, Mécanique)	56	4
S2		EC1.9 Physique II (Electricité)	28	2
S2		EC1.10 Chimie I + Introduction aux matériaux	28	2
	<b>2-STI</b>	<b>SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INGENIERIE</b>	<b>196</b>	<b>14</b>
S1		EC2.1 Thermique et Applications	28	2
S2		EC2.2 Résistance des matériaux	56	4
S1		EC2.3 Méthodes et outils numériques de conception	28	2
S2		EC2.4 Méthodes et outils numériques de conception II	28	2
S1		EC2.5 PROJET TRANSDISCIPLINAIRE – Renouvellement d'une pièce dans la centrale	14	1
S2		EC2.6 PROJET TRANSDISCIPLINAIRE – Renouvellement d'une pièce dans la centrale	14	1
S3		EC2.7 PROJET TRANSDISCIPLINAIRE – Renouvellement d'une pièce dans la centrale	14	1
S4		EC2.8 PROJET TRANSDISCIPLINAIRE – Renouvellement d'une pièce dans la centrale	14	1
	<b>3-SHS</b>	<b>SCIENCES HUMAINES - DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL</b>	<b>304</b>	<b>22</b>
S1		EC3.1 Energie et Société (DDRS)	28	2
S1		EC3.2 Communication, négociation	28	2
S2		EC3.3 Connaissance de l'entreprise, étude et projet	36	2
S5		EC3.4 Management des organisations	28	2
S1		EC3.5 Anglais 1	24	2
S2		EC3.6 Anglais 2	24	2
S3		EC3.7 Anglais 3	12	1
S4		EC3.8 Anglais 4	12	1
S5		EC3.9 Anglais 5	12	1
S1		EC3.10 EPS	21	2
S2		EC3.11 EPS	21	2
S4		EC3.12 Raid sportif, gestion de groupe dans la difficulté	14	1
S6		EC3.13 Outils et méthodes de gestion budgétaire	28	2
S3		EC3.14 Accompagnement au projet professionnel I	4	
S4		EC3.15 Accompagnement au projet professionnel II	4	
S5		EC3.16 Accompagnement au projet professionnel III	4	
S6		EC3.17 Accompagnement au projet professionnel IV	4	
		<b>TOTAL TRONC COMMUN</b>	<b>808</b>	<b>58</b>

6

Maquette pédagogique  
spécialité GN

	4-BPN	Bases de Physique Nucléaire	98	6
S1		EC4.1 Interaction du rayonnement avec la matière	28	1
S2		EC4.2 Physique nucléaire / Neutronique	42	3
S3		EC4.4 Physique et cinétique des réacteurs	28	2
	5-IRN	<b>Ingénierie des Réacteurs Nucléaires</b>	<b>182</b>	<b>9</b>
S3		EC5.1 Réaction nucléaire / conception des REP	28	2
S4		EC5.2 Méthodes et Moyens de tests sur les matériels actifs d'une centrale	28	2
S5		EC5.3 Mix énergétique et production d'énergie nucléaire	14	1
S5		EC5.4 Déconstruction, conception, maintenance	28	2
S5		EC5.5 Méthodes et Moyens de tests sur les matériels actifs d'une centrale	28	2
S6		EC5.6 Séquence de l'ingénierie nucléaire et études/documents clés	28	2
S6		EC5.7 Veille technologique et réacteurs de demain	28	2
	6-SIN	<b>Sciences pour l'Ingénierie Nucléaire</b>	<b>252</b>	<b>17</b>
S2		EC6.1 Electricité (électro-technique) et agressions électriques (IEM, tempêtes solaires, foudre)	28	2
S4		EC6.2 Calculs de structures, génie civil	28	2
S2		EC6.3 Matériaux (polymères, métaux, corrosion)	42	2
S3		EC6.4 Thermohydraulique	28	2
S4		EC6.5 Machines tournantes	28	2
S3		EC6.6 Mesure et incertitudes d'une chaîne de mesure / Métrologie	28	2
S5		EC6.7 Fabrication additive	28	2
S3		EC6.8 Plan d'expériences / poser une démarche scientifique	14	1
S4		EC6.9 Contrôle-commande (relayage aux automates avec Electronique programmée)	28	2
	7-OND	<b>Outils Numériques Dédiés</b>	<b>126</b>	<b>9</b>
S1		EC7.1 Programmation (python...)	28	2
S3		EC7.2 Simulation numérique pour le nucléaire (MCNP, TRIPOLI...)	28	2
S1		EC7.3 Dessiner/ Lire un plan d'équipement, d'installation / vision 3D CAO	28	2
S6		EC7.4 Archi informatique et notions de cybersécurité	14	1
S4		EC7.5 CFD (Computational Fluid Dynamics)	28	2
	8-QSN	<b>Qualité et Sûreté Nucléaire</b>	<b>98</b>	<b>7</b>
S1		EC8.1 Principes de la Qualité (amélioration continue)	28	2
S5		EC8.2 Sûreté nucléaire : cadre légal, organismes de régulation, rôle de l'exploitant de l'INB	28	2
S4		EC8.3 Fonction de sûreté, principes de classement et exigences de conception	28	2
S5		EC8.4 Radioprotection	14	1
	9-MGP	<b>Management et Gestion de Projet</b>	<b>49</b>	<b>3</b>
S5		EC9.1 Planning/MS Project	14	1
S5		EC9.2 Amélioration continue LEAN management	14	1
S6		EC9.3 Gestion de projet neuf et de réévaluation des INB en production	21	1
		<b>Total Heures Spécialisation GN</b>	<b>805</b>	<b>34</b>
		<b>Total Heures TC+Spécialisation</b>	<b>1613</b>	<b>92</b>

7

Spécialité Génie nucléaire, énergie bas-carbone et circularité	Points clés
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Métiers cibles en forte tension</li> <li>▪ Partenariats forts avec EDF et l'Université des métiers du nucléaire <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impliqués dès la conception de la formation</li> <li>▪ S'engagent à participer à la formation</li> <li>▪ S'engagent à recruter des apprentis (EDF)</li> </ul> </li> <li>▪ Enseignements <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tronc commun partagé avec les autres spécialités du bachelor (900 heures)</li> <li>▪ Minimum 20% d'intervenants provenant de l'UMN, EDF et autres professionnels du secteur</li> <li>▪ Interventions d'enseignants des 4 écoles et de vacataires</li> <li>▪ Un poste enseignant contractuel prévu pour le bachelor, un enseignant contractuel partagé avec INS'Avenir</li> </ul> </li> <li>▪ CFA des Métiers des Énergies</li> <li>▪ Une biatss recrutée pour le bachelor</li> </ul>

8

## Rappels éléments financiers

- Coût complet étudiant sur 3 ans (3 spécialités) : 15 500 euros
  - Coût direct : 10 000 euros
- Année 1 : tarif fonction du Revenu Fiscal de Référence par Part

RFR par part	tarif
boursier crous	0
<12 000	0
<14000	222
<16000	629
<17500	1155
<20000	1778
<23000	2485
<27000	3266
<33000	4116
<39000	5028
>39000	6000
extra-communautaire	6000

- Années 2 et 3 en apprentissage : tarif à définir à l'automne 2025
  - NPEC de base aux environs de 6500 euros par an

9

## Votes des conseils

Conseil des études : pour à l'unanimité

Conseil scientifique : pour à l'unanimité

10



11

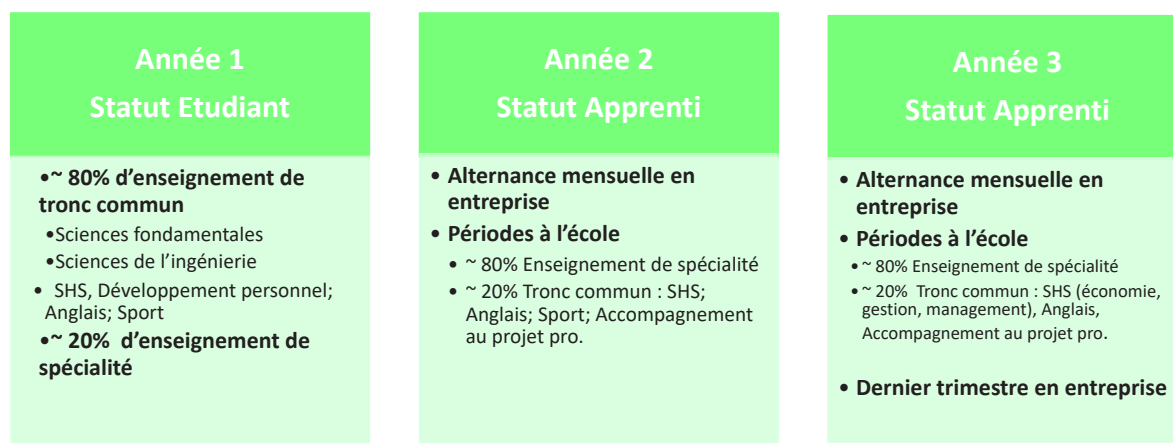
## Quelques chiffres Parcoursup, 3 avril 2025

Formation	Total des vœux	Rappel 2024	Filles	Garçons
Bachelor Mutations Technologiques et Industrielles	1140	263	296	844
Spécialité Génie civil et environnement (Centrale Lyon)	840	244	241	599
Spécialité Ecoconception des systèmes de froid – chauffage, ventilation et climatisation	523	0	126	397
Spécialité Infrastructures des réseaux électriques	617	0	168	449
Spécialité Plasturgie et Ecologie Industrielle	375	114	123	252

12

# Architecture générale de la formation

Volume global d'enseignement (3 années) : ~ 900 h de tronc commun / ~ 900h d'enseignements de spécialité



13

## Tronc commun

Mutualisation du tronc commun pour les spécialités sur les campus de la Doua + ENTPE

### Contenus disciplinaires du tronc commun

#### Sciences fondamentales

Outils mathématiques, Outils numériques, Mesures Physiques, Introduction aux matériaux

#### Sciences de l'ingénierie

Electricité, Mécanique, Résistance des matériaux, Méthodes et outils de conception

SHS, Développement personnel; Anglais ; Sport



### Pédagogie par projet, fil rouge support aux enseignements

La technique et le « do it yourself » : des vecteurs pédagogiques puissants pour susciter l'envie d'apprendre et d'approfondir (Fabriquer, passer à l'action, concrétiser des idées)

Expérimenter la gestion de projet et intégrer leur caractère pluridisciplinaire

Choix des sujets : en lien avec les spécialités,

en s'inspirant des P2I du département FIMI ou en s'appuyant sur le Fab studio de RTE



FabStudio de RTE (<https://www.les-soudes.com/inauguration-du-fabstudio-de-rte/>)

P2I @ FIMI

14

## Spécialité Écoconception des systèmes de froid, chauffage, ventilation et climatisation

- **Concevoir** des systèmes de froid, de chauffage et de climatisation en intégrant des solutions éco-responsables.
- **Maîtriser** les aspects techniques de la gestion des fluides et de la thermique des bâtiments et du transport.
- **Gérer** des projets d'installation et de maintenance dans le respect des réglementations environnementales.

### Objectifs de la formation



- Génie climatique et thermique  
*Compréhension des mécanismes de transferts thermiques, du fonctionnement des systèmes de Froid-CVC, de la gestion des fluides*
- Écoconception des systèmes de Froid, Chauffage Ventilation Climatisation
- Réglementations environnementales
- Planification, suivi et management des projets

### Enseignements de spécialité



- Assistant ingénieur en **bureau d'études** Froid-CVC.
- Assistant ingénieur en **maintenance** des systèmes frigorifiques et de climatisation.
- Assistant ingénieur en **gestion de projet** dans le secteur du froid et du CVC
- Assistant ingénieur en **R&D** dans les domaines du génie climatique et de l'éco-conception

### Débouchés professionnels



15

## Spécialité Infrastructures des réseaux Electriques

**Particularité : Les étudiants pourront bénéficier des installations et maquettes pédagogiques du Campus Transfo de RTE à Jonage**

- **Concevoir et adapter** des infrastructures électriques répondant aux besoins croissants d'électrification et de décarbonation des industries.
- **Maîtriser** les enjeux de la transition énergétique et de la digitalisation des systèmes électriques.
- **Gérer** des projets de grande envergure dans les domaines de l'ingénierie urbaine et des infrastructures électriques.

### Objectifs de la formation



- Conception et dimensionnement des infrastructures électriques
- Digitalisation des infrastructures, outils numériques pour la gestion des réseaux électriques
- Ingénierie du terrain et des sols
- Planification, suivi et management des projets en génie civil et environnement

### Enseignements de spécialité



- Assistant ingénieur études et projets en développement et ingénierie urbaine.
- Assistant ingénieur de coordination de projets en génie civil et infrastructures électriques.
- Assistant ingénieur en concertation et gestion environnementale dans le cadre de grands projets énergétiques

### Débouchés professionnels



16

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15-8.1**

**Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 ;
- Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'ingénieurs d'études des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'ingénieurs de recherche des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques ;
- Vu l'arrêté du 30 mars 2024 pris pour l'application au corps des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la circulaire FP/DB du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP (NOR : RFFF 1427139C)
- Vu la note ministérielle du 20 juin 2024 ;
- Vu l'avis du comité social d'administration de l'INSA Lyon du 10 avril 2025 ;

---

Approuve les nouveaux montants annuels brut de l'IFSE pour les personnels non logés et logés selon le tableau et l'échéancier figurant en annexe.

La revalorisation de l'IFSE se fera en 2 phases et concernera les personnels titulaires, ingénieurs de recherche, conservateurs des bibliothèques, ingénieurs d'études, infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et attachés d'administration de l'Etat afin de converger sur des valeurs de référence nationale.

Cette délibération abroge toutes les délibérations antérieures portant sur le même objet.

### Montant annuel brut de l'IFSE

**A compter du 01/09/2025 :**

		IGR	IGR HC
IGR	<b>Groupe 1</b>	11 489	12 614
	<b>Groupe 2</b>	10 889	12 014
	<b>Groupe 3</b>	10 289	11 414

		CONS	CONS CHEF
CONSERVATEUR	<b>Groupe 1</b>	11 489	12 614
	<b>Groupe 2</b>	10 889	12 014
	<b>Groupe 3</b>	10 289	11 414

		IGE CN	IGE HC
IGE	<b>Groupe 1</b>	8 253	9 030
	<b>Groupe 2</b>	7 653	8 430
	<b>Groupe 3</b>	7 053	7 830

		INF	INF HC
INF	<b>Groupe 1</b>	7 653	8 430
	<b>Groupe 2</b>	7 053	7 830

		AENES	APAENES	AAHC
AENES	<b>Groupe 1</b>	11 489	12 614	12 714
	<b>Groupe 2</b>	8 253	9 030	9 130
	<b>Groupe 3</b>	7 653	8 430	8 530
	<b>Groupe 4</b>	7 053	7 830	7 930



**A compter du 01/09/2026 :**

		IGR	IGR HC
IGR	<b>Groupe 1</b>	12 505	14 629
	<b>Groupe 2</b>	11 905	14 029
	<b>Groupe 3</b>	11 305	13 429

		CONS	CONS CHEF
CONSERVATEUR	<b>Groupe 1</b>	12 505	14 629
	<b>Groupe 2</b>	11 905	14 029
	<b>Groupe 3</b>	11 305	13 429

		IGE CN	IGE HC
IGE	<b>Groupe 1</b>	8 705	10 117
	<b>Groupe 2</b>	8 105	9 517
	<b>Groupe 3</b>	7 505	8 917

		INF	INF HC
INF	<b>Groupe 1</b>	8 105	9 517
	<b>Groupe 2</b>	7 505	8 917

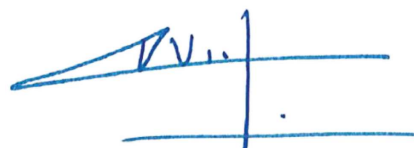
		AENES	APAENES	AAHC
AENES	<b>Groupe 1</b>	12 505	14 629	14 729
	<b>Groupe 2</b>	8 705	10 117	10 217
	<b>Groupe 3</b>	8 105	9 517	9 617
	<b>Groupe 4</b>	7 505	8 917	9 017

**Résultats du vote :**

Membres présents ou représentés : 26  
Nombre de voix pour : 25  
Nombre de voix contre : 01  
Nombre d'abstentions : 00

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15-8.2**

**Mise en place de contrats à durée déterminée sur des fonctions d'enseignement et de recherche en application de l'article L954-3 du code de l'éducation**

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 15 mai 2025,

Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu l'article L. 954-3 du code de l'éducation ;  
Vu le décret 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;  
Vu la note de cadrage des revenus auxiliaires des enseignants de l'INSA Lyon ;  
Vu la charte des contractuels de l'INSA Lyon,  
Vu l'avis du comité social d'administration de l'INSA Lyon du 10 avril 2025 ;  
Vu l'avis du conseil scientifique de l'INSA Lyon du 17 avril 2025 ;

---

Approuve la mise en place de contrats à durée déterminée afin de recruter des agents contractuels assurant des fonctions d'enseignement et de recherche sur le fondement de l'article L 954-3 du code de l'éducation.

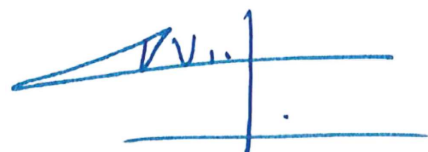
Ce dispositif permet à l'INSA Lyon de répondre à la baisse d'attractivité et de qualité des contrats ATER selon les modalités figurant en annexe, pour une période d'expérimentation de 2 ans soit du 1er septembre 2025 au 31 août 2027.

**Résultats du vote :**

*Membres présents ou représentés* : 26  
*Nombre de voix pour* : 18  
*Nombre de voix contre* : 05  
*Nombre d'abstentions* : 03

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration



# CONTRATS CONCLUS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 954-3 DU CODE DE L'ÉDUCATION : RÉGIME JURIDIQUE, BÉNÉFICIAIRES ET MODALITÉS DE GESTION

## Références :

Vu l'article L. 954-3 du code de l'éducation ;

Vu le décret 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

Vu la note de cadrage des revenus auxiliaires des enseignants de l'INSA Lyon ;

Vu la charte des contractuels de l'INSA Lyon,

## Préambule :

L'article L 954-3 du code de l'éducation permet aux établissements d'enseignement supérieur de recruter, à titre dérogatoire, en contrat à durée déterminée ou indéterminée, des personnels :

- pour occuper des fonctions techniques ou administratives correspondant à des emplois de catégorie A,
- pour assurer des fonctions d'enseignement, de recherche ou d'enseignement et de recherche, après avis du comité de sélection prévu à l'article L. 952-6-1.

Sur le fondement de l'article L954-3 du code de l'éducation, afin de répondre à la baisse d'attractivité et de qualité des contrats ATER, l'INSA pourra recruter des contractuels assurant des fonctions d'enseignement et de recherche :

## 1. Conditions de recours à un CDD sur des fonctions d'enseignement et de recherche :

Le recours à des CDD sur des fonctions d'enseignement et de recherche est validé par la direction après avis des conseils (CER, CSR et CAR puis CSA), dans le cadre du vote de la campagne emplois.

Il vise notamment à préparer les campagnes de recrutement de maitres de conférences pour avoir un bon vivier.

## 2. La procédure de recrutement :

### a) Procédure :

Une offre d'emploi et les modalités de constitution du dossier de candidature (pièces à fournir) seront publiées au travers de nos plateformes de recrutement (sur le site de l'INSA Lyon notamment). L'INSA Lyon respectera les principes OTMR tels que précisés dans le label HRS4R (ouverture, transparence, équité...).

La sélection s'effectuera par une commission en deux phases :

- Une présélection sur la base d'un dossier, comportant les éléments habituellement demandés pour un concours.
- Puis un entretien.

### b) Critères du diplôme et d'expérience:

L'INSA Lyon appliquera les conditions suivantes :

- Soit être étudiant préparant un doctorat (soutenant leur thèse dans un délai d'un an) ;
- Soit être titulaire d'un doctorat ;
- Soit être titulaire d'un diplôme équivalent au doctorat obtenu à l'étranger et ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche à l'étranger pendant au moins 2 ans

L'offre d'emploi diffusée devra préciser les critères et les modalités de recrutement.

### c) Composition de la commission de recrutement :

La commission de recrutement est composée à minima des membres suivants :

- Deux membres des composantes d'affectation : le directeur de département ou son représentant et le directeur de laboratoire ou son représentant ;
- Deux experts externes de la discipline concernée désignés par les directeurs d'entités concernés par le recrutement ;

La commission siège valablement si au moins la moitié des membres présents sont extérieurs à l'établissement.

Il est recommandé de veiller à respecter un équilibre femmes/hommes dans la composition de cette commission.

### 3. Durée du contrat

Pour les agents préparant un doctorat, le contrat CDD sera conclu pour une durée de 1 an, sans renouvellement possible sans obtention du diplôme.

Pour les agents docteurs, le contrat CDD sera conclu pour une durée minimum de 1 an et pourra être renouvelé dans la limite de 3 ans.

### 4. Niveau de rémunération

Pour les agents préparant un doctorat, le contrat CDD bénéficiera d'une rémunération forfaitaire brute à 2537€ (2038€ net).

Pour agents docteurs, le CDD en enseignement et en recherche bénéficiera d'une rémunération forfaitaire brute à 2900€ (2330€ net).

### 5. Régime juridique applicable

Période d'essai : la période d'essai est fixée en application de l'article 9 du décret 86-83 du 17 janvier 1986.

Obligations de service : Les obligations de service d'enseignement et de recherche sont précisées par le contrat par référence aux obligations de service des enseignants-chercheurs titulaires pour des missions comparables soit 1607 heures de travail effectif annuel composé :

- Pour la 1<sup>ère</sup> année de contrat : Entre 118 et 138 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente et des activités de recherche pour le temps complémentaire.
- Pour les années suivantes : pour moitié d'une activité d'enseignement correspondant à 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente et pour moitié d'une activité de recherche.

Le contrat n'est pas éligible aux heures complémentaires ou au référentiel d'équivalences horaires.

Lorsque le contrat prévoit un service d'enseignement, les obligations de l'agent contractuel comprennent également la préparation et le contrôle des connaissances y afférents, ainsi que la surveillance et les corrections des examens dans leurs enseignements.

Pour la définition du service, le poids des TP est équivalent à celui des TD. Le tableau ci-dessous résume la situation pour le service du CDD en enseignement et en recherche.

	CM dans le service	TD dans le service	TP dans le service
CONTRACTUEL LRU	3/2	1	1

Renouvellement et fin de contrat : les dispositions prévues par l'article 45 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 s'appliquent.

Protection sociale : les dispositions prévues par l'article 2 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 s'appliquent.

Formation professionnelle : les personnels peuvent bénéficier de l'accompagnement en matière de formation professionnelle en vigueur à l'INSA Lyon.

Congés annuels : les personnels bénéficient de 2,5 jours de congés annuels par mois pour un temps plein.

## **6. Entrée en vigueur**

La présente délibération entre en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2027 pour une phase d'expérimentation.

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES**

Bâtiment INSA-Direction  
37, avenue Jean Capelle  
69621 Villeurbanne cedex  
Tél : +33 (0)4 72 43 74 43  
daj@insa-lyon.fr

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 15 mai 2025**

**Délibération n° 2025-05-15-8.3**

**Composante fonctionnelle C2 du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs (RIPEC) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025**

\*\*\*\*\*

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;
- Vu le décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives au régime indemnitaire des enseignants-chercheurs et des chercheurs en date du 14 janvier 2022 ;
- Vu l'avis du comité social d'administration de l'INSA Lyon du 10 avril 2025 ;

---

Les enseignants chercheurs mis à disposition du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, pour des fonctions d'adjoint de direction ou de chargé de mission, bénéficient d'une prime de fonction C2 en groupe 3 d'un montant de 17 600€. Cette prime est versée par les établissements d'origine avec remboursement intégral par le ministère.

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon dans sa séance du 15 mai 2025 approuve, à compter du 1er avril 2025, le montant de l'indemnité à 17600€ liée à l'exercice d'une fonction particulière de direction exercée auprès du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 26
<i>Nombre de voix pour</i>	: 20
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 06

Fait à Villeurbanne, le 15 mai 2025

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration

